

Socfin

2018 RAPPORT ANNUEL

SOCIÉTÉ FINANCIÈRE DES CAOUTCHOUCS

SOMMAIRE

Portrait du Groupe	4
1. Présentation du Groupe	4
2. Historique	4
3. Structure du Groupe	5
4. Renseignements sur les participations de Socfin	6
Marché international du caoutchouc et des huiles végétales	9
1. Caoutchouc	9
2. Huiles végétales	11
Environnement et responsabilité sociale	14
Chiffres clés	15
1. Indicateurs d'activités	15
2. Chiffres clés du compte de résultat consolidé	16
3. Chiffres clés de l'état de la situation financière consolidée	16
Données boursières	17
Faits marquants de l'exercice	17
Déclaration sur la gouvernance d'entreprise	18
1. Introduction	18
2. Charte de gouvernance d'entreprise	18
3. Conseil d'Administration	18
4. Les Comités du Conseil d'Administration	21
4.1. Comité d'Audit	21
4.2. Comité de Nomination et de Rémunération	21
5. Rémunérations	21
6. Notification de l'actionnariat	22
7. Calendrier financier	23
8. Audit externe	23
9. Responsabilité sociale, sociétale et environnementale	23
10. Autres informations	23
Déclaration de conformité	24
Rapport de gestion consolidé	25
Rapport d'audit sur les états financiers consolidés	29
Etats financiers consolidés	34
1. Etat de la situation financière consolidée	34
2. Compte de résultat consolidé	36
3. Etat du résultat étendu consolidé	37
4. Tableau des flux de trésorerie consolidés	38
5. Tableau de variation des capitaux propres consolidés	39
6. Annexe aux états financiers consolidés	40
Note 1. Généralités et méthodes comptables	40
Note 2. Filiales et entreprises associées	53
Note 3. Ecart d'acquisition	56
Note 4. Immobilisations incorporelles	56
Note 5. Immobilisations corporelles	57
Note 6. Actifs biologiques producteurs	58
Note 7. Immeubles de placement	59
Note 8. Filiales non détenues en propriété exclusive dans lesquelles les participations ne donnant pas le contrôle sont significatives	60
Note 9. Titres disponibles à la vente	63
Note 10. Impôts différés	64
Note 11. Stocks	65
Note 12. Créances commerciales (actifs courants)	66
Note 13. Autres créances (actifs courants)	67
Note 14. Actifs et passifs d'impôts exigibles	67

SOMMAIRE

Note 15. Trésorerie et équivalents de trésorerie	68
Note 16. Capital et prime d'émission	68
Note 17. Réserve légale	68
Note 18. Engagements de retraites	69
Note 19. Dettes financières	72
Note 20. Autres dettes	75
Note 21. Instruments financiers	76
Note 22. Frais de personnel et effectifs moyens de l'exercice	78
Note 23. Dotations aux amortissements et pertes de valeur	78
Note 24. Dépréciations d'actifs	79
Note 25. Autres produits financiers	82
Note 26. Charges financières	82
Note 27. Charge d'impôts	83
Note 28. Résultat net par action	85
Note 29. Dividendes et tantièmes	85
Note 30. Informations relatives aux parties liées	86
Note 31. Engagements hors bilan	87
Note 32. Concessions de terrains agricoles	88
Note 33. Information sectorielle	89
Note 34. Gestion des risques	95
Note 35. Bénéfice avant intérêts, impôts, dépréciations et amortissements	98
Note 36. Environnement politique et économique	99
Note 37. Evènements postérieurs à la date de clôture	99
Note 38. Honoraires du Réviseur d'entreprises agréé	99
Rapport de gestion social	100
Rapport d'audit sur les états financiers sociaux	106
Etats financiers sociaux	110
1. Bilan au 31 décembre 2018	110
2. Compte de pertes et profits pour l'exercice se terminant le 31 décembre 2018	112
3. Annexe aux états financiers sociaux de l'exercice 2018	113

Portrait du Groupe

1. Présentation du Groupe

Société Financière des Caoutchoucs, en abrégé « Socfin » est une société luxembourgeoise, dont le siège social est 4 avenue Guillaume, L-1650 Luxembourg. Elle a été constituée le 5 décembre 1959 et est cotée à la Bourse de Luxembourg.

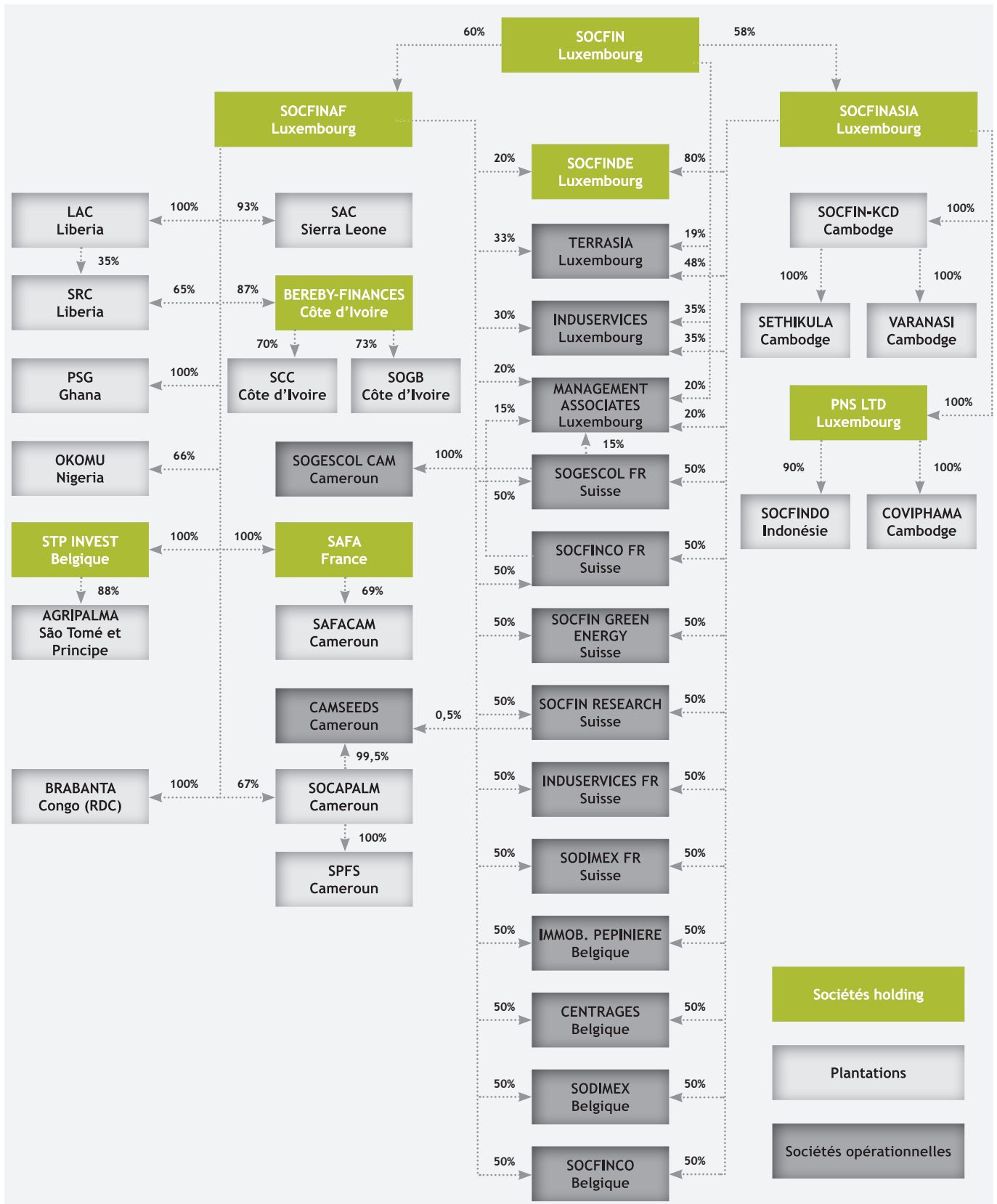
L'activité principale de Socfin consiste en la gestion d'un portefeuille de participations axées sur l'exploitation de plus de 194.000 hectares de plantations tropicales de palmiers à huile et d'hévéas, situées en Afrique et en Asie du Sud-Est. Socfin emploie 33.780 personnes et a réalisé en 2018, un chiffre d'affaires consolidé de 545,8 millions d'euros.

2. Historique

- **05/12/1959** Constitution de la Société Financière Luxembourgeoise, en abrégé « Socfinal » sous la forme d'une holding luxembourgeoise.
- **09/06/1960** Les titres Socfinal ont été admis à la cote de la Bourse de Luxembourg.
- **31/12/1960** Depuis sa constitution, Socfinal a investi, entre autre, dans : Société Financière des Caoutchoucs « Socfin » S.A. (Belgique) ; Plantations Nord-Sumatra (Belgique) ; Selangor Plantations Company Berhad (Malaisie) ; Sennah Rubber Company Ltd (Angleterre) et différentes sociétés de cultures équatoriales congolaises.
- **31/12/1965** Le portefeuille affiche de nouveaux investissements en Indonésie : Société de Cultures Asahan S.A. ; Société de Cultures Batangara S.A. ; Huileries de Deli S.A. et Société de Cultures Sungei Liput S.A.
- **31/12/1971** Socfinal investit dans la Compagnie Internationale de Cultures « Intercultures » S.A., société luxembourgeoise cotée à la Bourse de Luxembourg ; Socfin Industrial Development « Socfinde » S.A. (Luxembourg) et dans la Compagnie du Cambodge (France).
- **31/12/1972** Socfinal participe à la constitution de Socfinasia S.A. (Luxembourg) en échange des actions des sociétés indonésiennes Asahan, Batangara, Huileries de Deli et Sungei Liput. Socfinasia S.A. sera cotée à la Bourse de Luxembourg en 1973.
- **31/12/1975** Sortie des titres Socfin (Belgique) du portefeuille.
- **31/12/1980** Acquisition d'actions Selangor Holding S.A., société luxembourgeoise cotée à la Bourse de Luxembourg.
- **31/12/1994** Socfinal investit à hauteur de 60% dans le capital de la SOGB (Côte d'Ivoire) suite à la privatisation de cette plantation ivoirienne. Cette participation sera cédée à Intercultures.
- **31/12/1999** Vente des participations Selangor Holding et Plantations Nord-Sumatra S.A.
- **31/12/2000** Cession des actions Sennah Rubber Company Ltd suite à l'OPA/OPE sur ces titres.
- **15/11/2006** Suite à la distribution de titres Intercultures par Socfinasia S.A. (spin-off), Socfinal détient directement, d'un côté Socfinasia S.A. (Asie) et de l'autre Intercultures (Afrique).
- **30/06/2008** Constitution de Management Associates (Luxembourg).
- **10/01/2011** Assemblée Générale Extraordinaire qui entérine l'abandon du statut de holding 29 et le changement de la dénomination en Société Financière des Caoutchoucs, en abrégé « Socfin ». Changement de la dénomination d'Intercultures en Socfinaf S.A.
- **01/07/2011** Division des actions par 20.
- **29/08/2014** Socfin a échangé 9% des actions Socfinaf S.A. contre 100% des actions de la société de droit français, Société Anonyme Forestière et Agricole « SAFA ». Celle-ci détient 68,93% de Safacam S.A., une société camerounaise de plantation qui exploite 5.400 ha de palmiers à huile et 4.400 ha d'hévéas. A l'issue de cet échange, Socfin détient encore 55,08% de Socfinaf S.A.
- **31/12/2014** La participation SAFA a été amenée à Socfinaf S.A. par le biais d'une augmentation de capital par apport en nature. Socfin détient 56,48% du capital de Socfinasia S.A. et 58,79% du capital de Socfinaf S.A.

Portrait du Groupe

3. Structure du Groupe



4. Renseignements sur les participations de Socfin

Portefeuille	Nombre de titres	% direct
1) Titres cotés		
<i>Luxembourg</i>		
Socfinasia S.A.	11.324.179	57,79%
Socfinaf S.A.	10.697.100	59,97%
2) Titres non cotés		
<i>Luxembourg</i>		
Terrasia S.A.	1.891	18,91%
Induservices S.A.	3.500	35,00%
Management Associates S.A.	2.000	20,00%

Les pages qui suivent, contiennent la synthèse de l'activité et les commentaires succincts des données comptables relatives aux deux derniers exercices clôturés des principales sociétés dans lesquelles Socfin détient une participation.

Sauf autre indication, les capitaux propres comprennent le capital, les réserves au sens large et

le résultat reporté avant répartition bénéficiaire de l'exercice sous revue.

Les données sociales sont mentionnées de préférence aux données consolidées.

Les bilans sont présentés dans la monnaie fonctionnelle de chacune des sociétés.

Portrait du Groupe

SOCFINASIA S.A.

SOCFINASIA S.A. est une société holding luxembourgeoise qui détient des participations dans des sociétés qui opèrent directement ou indirectement en Asie du Sud-Est dans les secteurs de production de caoutchouc et de l'huile de palme.

Capital : EUR 24.492.825.

Le bénéfice de l'exercice clôturé au 31 décembre 2018 s'élève à EUR 24.836.324. Le Conseil d'Administration proposera à l'Assemblée Générale Ordinaire du 28 mai prochain, la mise en paiement d'un solde de dividende de EUR 0,50 par action. Pour rappel, EUR 0,40 a déjà été versé fin 2018 au titre d'acompte sur l'exercice 2018.

Chiffres clés (milliers d'euros)

Au 31 décembre	2018	2017
Actifs immobilisés	315.653	311.774
Actifs circulants	95.174	100.901
Capitaux propres (*)	406.627	401.361
Dettes, provisions et tiers	4.200	11.314
Résultat de l'exercice	24.836	42.316
Résultat distribué	19.594	21.771
Cours de bourse (euro)	12,60	20,00
Dividende unitaire brut (euro)	0,90	1,00
Dividende/capitalisation boursière (%)	7,14	5,00
Participation de Socfin (%)	57,79	57,79

(*) Avant affectation du dividende final mais sous déduction de l'acompte.

Portrait du Groupe

SOCFINAF S.A.

SOCFINAF S.A. est une société holding luxembourgeoise qui détient des participations dans des sociétés qui opèrent directement ou indirectement en Afrique tropicale, pour l'essentiel dans les secteurs de production de caoutchouc et de l'huile de palme.

L'exercice se clôture au 31 décembre 2018 par un profit de EUR 20.284.043. Le Conseil d'Administration proposera à l'Assemblée Générale Ordinaire du 28 mai prochain de ne pas verser de dividende au titre de l'exercice 2018.

Capital : EUR 35.673.300

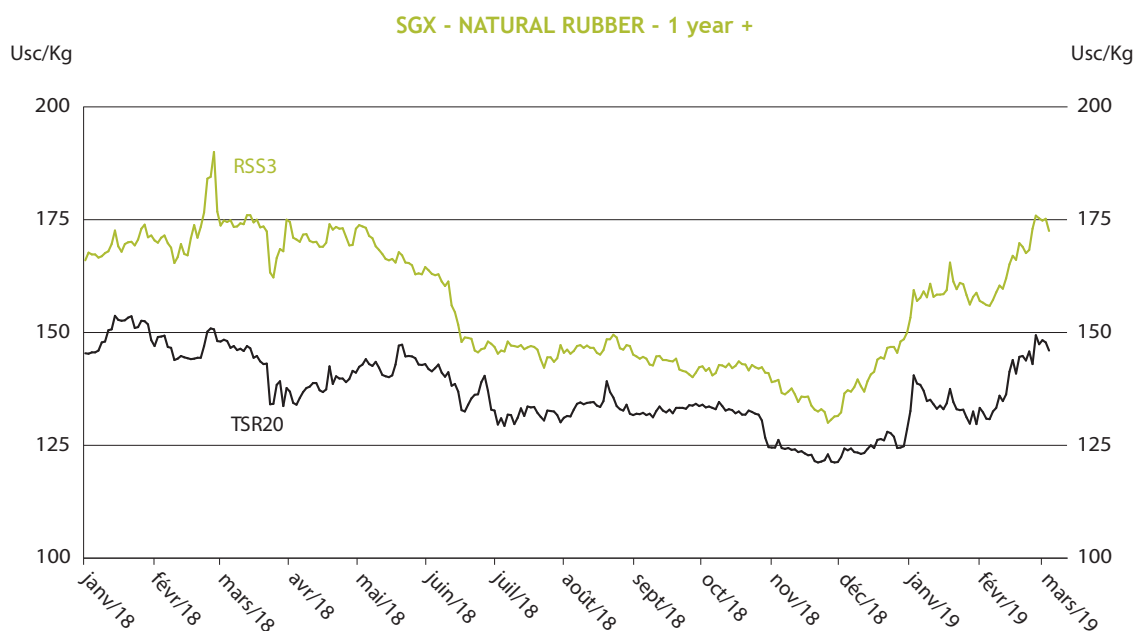
Chiffres clés (milliers d'euros)

Au 31 décembre	2018	2017
Actifs immobilisés	539.555	499.435
Actifs circulants	1.033	5.609
Capitaux propres (*)	259.369	241.046
Dettes, provisions et tiers	281.219	263.997
Résultat de l'exercice	20.284	9.010
Résultat distribué	1.982	1.982
Cours de bourse (euro)	11,40	16,10
Dividende unitaire brut (euro)	0,10	0,10
Dividende/capitalisation boursière (%)	0,88	0,62
Participation de Socfin (%)	59,97	58,85

(*) Avant affectation du dividende final mais sous déduction de l'acompte.

Marché international du caoutchouc et des huiles végétales

1. Caoutchouc



Marché international du caoutchouc et des huiles végétales

Le marché international en 2018

La moyenne des cours du caoutchouc naturel (TSR20 1^{re} position sur SGX) en 2018 est de 1.365 USD/tonne FOB Singapour contre 1.651 USD/tonne en 2017.

L'année 2017 avait bénéficié d'une remontée des cours amorcée fin 2016 mais qui ne s'était pas maintenue au-delà du 1^{er} trimestre. Après avoir atteint 2.300 USD/tonne en février 2017, les cours du caoutchouc ont baissé de façon quasi continue pour clôturer 2018 sous la barre des 1.300 USD/tonne.

Les niveaux de stocks élevés, en Chine tout particulièrement, ont continué de peser sur les cours du caoutchouc naturel.

La hausse substantielle des cours du pétrole en 2018 qui impacte la hausse des prix du caoutchouc synthétique, n'a pas eu d'effet haussier sur les cours du caoutchouc naturel. Il en va de même des quotas mis en place par la Thaïlande, l'Indonésie et la Malaisie et qui visaient à limiter les exportations de caoutchouc durant le 1^{er} trimestre 2018.

La guerre commerciale entre les Etats-Unis et la Chine ainsi que les incertitudes liées au Brexit ont également eu un impact négatif sur les cours du caoutchouc naturel.

Perspectives 2019

Les cours du caoutchouc naturel ont connu un début d'année haussier. Le TSR20 évolue actuellement au dessus des 1.400 USD/tonne FOB Singapour, soit un niveau supérieur à la moyenne des cours en 2018.

Les cours sont actuellement soutenus par des signes de détente dans le conflit commercial qui oppose la Chine et les Etats-Unis, par l'hivernage en cours dans le Sud-Est asiatique et par l'annonce récente faite par la Thaïlande, l'Indonésie et la Malaisie d'un énième plan de réduction de leurs exportations de caoutchouc naturel de 200 à 300.000 tonnes.

L'IRSG (International Rubber Study Group) a également revu à la baisse ses prévisions de productions mondiales de caoutchouc naturel pour 2018 et 2019. La baisse des cours a en effet provoqué une contraction de l'offre dans certains pays producteurs comme la Malaisie et l'Inde.

L'IRSG prévoit actuellement pour 2019 une situation proche de l'équilibre entre l'offre (14,26 millions de tonnes) et la demande (14,23 millions de tonnes), avec un très léger excédent de production d'environ 30.000 tonnes.

Dans ses dernières prévisions, l'ANRPC (Association of Natural Rubber Producing Countries) estime la production mondiale à 13,960 millions de tonnes en 2018, en hausse de 4,6% par rapport à 2017.

La demande mondiale aurait quant à elle augmenté de 5,2% pour atteindre 14,017 millions de tonnes. Il y aurait donc un léger déficit de production en 2018 estimé à 57.000 tonnes selon l'ANRPC.

Certains acteurs du marché restent sceptiques quant à ces estimations et considèrent que la demande mondiale continue de croître, mais qu'elle augmente moins rapidement que l'offre mondiale. Des pays comme la Thaïlande, l'Indonésie, la Chine, le Cambodge ou la Côte d'Ivoire ont en effet des productions qui continuent d'augmenter sensiblement.

La reprise de l'Euro face au Dollar en 2018 (une moyenne annuelle de 1,18 contre 1,13 en 2017) a également négativement impacté le prix du caoutchouc pour les plantations situées en zone Franc CFA et ce, plus spécifiquement durant le 1^{er} semestre de l'année.

Les cours du TSR20 FOB Singapour ont clôturé l'année à 1.248 USD/tonne.

Malgré les prévisions d'un presque équilibre entre l'offre et la demande, les niveaux de stocks en Chine restent élevés et devraient limiter le potentiel de hausse des cours en 2019.

L'évolution des cours du caoutchouc naturel en 2019 dépendra de nombreux facteurs tels que l'évolution de l'offre et de la demande, tout particulièrement de la demande chinoise, l'évolution des cours du pétrole, des devises, de l'action des fonds spéculatifs sur les bourses asiatiques, etc.

La résolution de la guerre commerciale entre les Etats-Unis et la Chine et la façon dont sera mené le Brexit auront également un impact sur les cours du caoutchouc en 2019.

Le TSR20 1^{re} position FOB Singapour sur SGX cote au 8 mars 2019 à 1.463 USD/tonne.

Marché international du caoutchouc et des huiles végétales

2. Huiles végétales

CIF ROTTERDAM - PALM OILS - 10 years +



CIF ROTTERDAM - PALM OILS - 1 year +



Marché international du caoutchouc et des huiles végétales

Production mondiale d'huile de palme en millions de tonnes

(source : Oil World)

	2019 (*)	2018 (*)	2017	2016	2015	2014	2010	2005	2000	1995
Indonésie	42,6	41,3	36,8	32,1	33,4	30,8	22,1	14,1	7,1	4,2
Malaisie	20,1	19,5	19,9	17,3	20,0	19,6	17,0	15,0	10,8	7,8
Autres	12,2	11,7	11,1	9,5	9,1	8,8	6,8	4,8	4,1	3,2
TOTAL	74,9	72,5	67,8	58,9	62,5	59,2	45,9	33,9	22,0	15,2

(*) Estimation.

Production des principales huiles en millions de tonnes

(source : Oil World)

	Oct 2018 à sept 2019 (*)	2018 (*)	2017	2016	2015	2014	2010	2005	2000	1995
Palme	74,9	72,5	67,8	58,9	62,5	59,2	45,9	33,9	22,0	15,2
Soja	56,2	56,2	53,9	51,5	48,8	45,1	40,2	33,6	25,4	20,2
Colza	25,7	25,6	25,4	25,0	26,3	26,9	24,0	16,2	14,3	10,8
Tournesol	20,0	19,1	19,0	16,4	15,1	16,3	12,5	9,7	9,7	8,7
Coton	4,6	4,6	4,2	4,1	4,7	4,9	4,6	5,0	3,8	3,9
Arachide	3,8	4,1	4,2	3,7	3,7	3,9	4,2	4,5	4,5	4,3
Palmiste	8,0	7,7	7,2	6,4	6,8	6,5	5,2	4,0	2,7	2,0
Coprah	2,9	2,9	2,4	2,7	2,9	3,1	3,6	3,2	3,2	3,3
TOTAL	196,1	192,7	184,1	168,7	170,8	165,9	140,2	110,1	85,6	68,4

(*) Estimation.

Le marché international en 2018

La moyenne des cours de l'huile de palme brute CIF Rotterdam en 2018 est de 598 USD/tonne contre 715 USD/tonne en 2017.

Les cours mondiaux se sont affaiblis en 2018 du fait d'un approvisionnement robuste sur le marché. Alors qu'ils s'échangeaient à des niveaux proches des 700 USD/tonne en début d'année, les cours de l'huile de palme ont chuté au second semestre à 450 USD/tonne CIF Rotterdam, leur plus bas niveau depuis près de 10 ans.

Après l'épisode d'El Niño en 2015 et la baisse des productions qui s'en est suivie en 2016, la hausse massive des productions en 2017 a permis de reconstituer les stocks qui avaient fortement diminué au cours de l'année 2016. Cette augmentation des niveaux de stocks a entraîné un sentiment négatif sur le marché et provoqué une érosion progressive des cours.

Les experts estiment que la production mondiale d'huile de palme, après avoir augmenté de près de 9 millions de tonnes en 2017 aurait encore augmenté de plus de 4 millions de tonnes en 2018. La production d'huile de palme dans le monde est estimée à plus de 72 millions de tonnes en 2018.

L'huile de palme a également suivi la baisse des cours du soja. Ces derniers ont notamment subi de plein fouet les tensions commerciales entre les Etats-Unis et la Chine, avec la mise en place d'une taxe à l'import par la Chine de 25% sur les fèves de soja américain.

Dans le même temps, l'Inde, 1^{er} importateur mondial d'huile de palme, a également augmenté ses taxes à l'import sur cette huile végétale impactant les exports de Malaisie et d'Indonésie.

A fin décembre 2018, les cours de l'huile de palme brute CIF Rotterdam cotaient aux alentours des 500 USD/tonne.

Marché international du caoutchouc et des huiles végétales

Perspectives 2019

Depuis près de 3 mois, on assiste à une remontée substantielle d'environ 100 USD/tonne des cours de l'huile de palme.

Après avoir atteint un niveau estimé aux alentours de 15 millions de tonnes fin 2018, les analystes pensent que les stocks mondiaux d'huile de palme devraient baisser dans les prochains mois suite au ralentissement attendu des productions.

Ce déficit de production pourrait d'ailleurs perdurer selon certains analystes qui estiment que les récoltes mondiales pourraient croître à une plus faible allure dans les prochaines années, suite au ralentissement des surfaces plantées. La demande quant à elle, devrait continuer d'augmenter grâce à la croissance de la population mondiale.

Les cours de l'huile de palme, pourraient également bénéficier dans les mois à venir d'un support des cours du pétrole. L'Indonésie pourrait d'ailleurs augmenter sa consommation de biodiesel à base d'huile de palme en resserrant son mandat B20 (20%).

Les prévisions de production de soja moins importantes que prévues au Brésil pourraient également impacter de façon positive les cours de l'huile de palme.

L'évolution de la guerre commerciale sino-américaine et les importations de soja décidées par la Chine, auront également des conséquences, positives ou négatives, sur les cours de ces deux matières premières.

Comme chaque année, de nombreux facteurs difficilement maîtrisables impacteront les cours des huiles végétales. L'évolution des cours du pétrole, le climat, les politiques d'achat des pays importateurs, la mise en place de politiques fiscales incitatives ou de barrières douanières, l'évolution des devises et autres joueront un rôle déterminant dans l'évolution des cours de l'huile de palme.

L'huile de palme brute CIF Rotterdam cote au 8 mars 2019 aux alentours des 550 - 560 USD/tonne.

Environnement et responsabilité sociale

Le 22 mars 2017, le Groupe a adopté sa nouvelle politique de gestion responsable. Celle-ci s'articule autour des 4 principes que sont le développement responsable, l'amélioration des pratiques de gestion, le respect des droits de l'Homme et la transparence.

Un plan d'implémentation de cette politique a été défini et mis en œuvre tout au long de l'exercice 2018.

Les efforts et actions entrepris par le Groupe Socfin en la matière sont détaillés dans un tableau de bord régulièrement mis à jour ainsi que dans un rapport annuel distinct (« Rapport développement durable »).

La politique de gestion responsable, le tableau de bord ainsi que le rapport annuel de développement durable sont disponibles sur le site web du Groupe.

Le rapport annuel de développement durable est également disponible sur simple demande au siège social de la Société.

Chiffres clés

1. Indicateurs d'activités

Superficies (hectares)		Hévéa		Palmier
Au 31 décembre 2018				
Immatures (par année de planting)				
2018		2.403		5.352
2017		1.991		6.289
2016		1.653		6.025
2015		2.860		1.447
2014		4.118		4.283
2013		3.481		544
2012		1.922		466
2011		831		889
2010		167		-
TOTAL		19.426		25.295
Jeunes	(de 8 à 11 ans)	19.936	(de 4 à 7 ans)	32.864
Matures	(de 12 à 22 ans)	14.837	(de 8 à 18 ans)	33.404
Vieux	(plus de 22 ans)	9.528	(plus de 18 ans)	39.011
TOTAL		63.726		130.575

Superficies (hectares)	2018	2017	2016	2015	2014
Palmier	130.575	128.188	124.595	120.780	116.299
Hévéa	63.726	63.885	64.797	65.987	65.070
TOTAL	194.301	192.073	189.392	186.767	181.369

Production	2018	2017	2016	2015	2014
Huile de palme (tonnes)					
Production propre	426.227	407.741	356.012	362.574	345.226
Achats aux tiers	30.554	24.730	20.798	25.083	29.972
Caoutchouc (tonnes)					
Production propre	62.895	63.374	58.595	63.566	61.121
Achats aux tiers	81.950	66.297	65.050	58.543	46.031
Semences (milliers)					
Production propre	14.875	14.149	16.064	22.487	32.436

Chiffres clés

Chiffre d'affaires (millions d'euros)	2018	2017	2016	2015	2014
Palmier	306,0	315,2	281,8	264,9	249,7
Hévéa	166,9	191,8	148,6	154,3	159,8
Autres produits agricoles	9,4	8,5	10,6	14,0	19,9
Activités commerciales	56,6	100,8	68,8	66,6	63,9
Autres	6,9	9,4	7,5	9,7	15,2
TOTAL	545,8	625,8	517,3	509,5	508,4

Personnel	2018	2017	2016	2015	2014
Effectifs moyens	33.780	31.312	30.608	32.258	29.625

2. Chiffres clés du compte de résultat consolidé

(millions d'euros)	2018	2017	2016	2015	2014
Chiffre d'affaires	546	626	517	509	508
Résultat opérationnel	91	132	78	56	58
Résultat « Part du Groupe »	16	26	11	5	29
EBITDA	153	198	144	150	N.a.
Flux de trésorerie opérationnel	87	172	99	167	107
Flux de trésorerie libre	-20	70	13	22	-26

EBITDA = Bénéfice avant intérêts, impôts, dépréciations et amortissements.

Flux de trésorerie libre = Flux de financement après acquisitions et ventes d'actifs.

3. Chiffres clés de l'état de la situation financière consolidée

(millions d'euros)	2018	2017	2016	2015	2014
Actifs biologiques producteurs	508	480	504	483	394
Autres actifs non-courants	354	331	353	375	359
Actifs courants	209	228	277	245	270
Capitaux propres totaux	646	624	662	688	653
Passifs non-courants	162	183	242	174	190
Passifs courants	263	232	230	242	180

Données boursières

(euros)	2018	2017	2016	2015	2014
Nombre d'actions	14.159.720	14.159.720	14.159.720	14.240.000	14.240.000
Capitaux propres consolidés « Part du Groupe »	318.550.859	304.236.433	327.128.087	337.451.535	324.089.231
Bénéfice net consolidé par action « Part du Groupe »	1,14	1,81	0,81	0,36	2,02
Dividende par action	0,55	0,60	0,60	0,60	0,70
Cours de bourse					
minimum	23,80	23,31	21,16	24,31	27,25
maximum	30,40	32,50	26,13	34,00	38,00
clôture	28,00	31,00	24,23	24,31	32,00
Capitalisation boursière	396.472.160	438.951.320	343.019.217	346.174.400	455.680.000
Dividendes distribués/bénéfice net consolidé	48,25%	33,15%	74,07%	166,67%	34,65%
Dividendes/capitalisation boursière	1,96%	1,94%	2,48%	2,46%	2,19%
Cours de bourse/bénéfice par action	24,56	17,13	29,91	67,53	15,84

Faits marquants de l'exercice

- Acquisition de 1,12% de Socfinaf S.A. pour porter le pourcentage de détention à 59,97%.

Déclaration sur la gouvernance d'entreprise

1. Introduction

Socfin est attentive à l'évolution des dix principes de gouvernance d'entreprise de la Bourse de Luxembourg. Elle s'engage à fournir les explications nécessaires à la bonne compréhension du fonctionnement de la Société.

La gouvernance d'entreprise est un ensemble de principes et de règles dont l'objectif principal est de contribuer à la création de valeur à long terme. Elle permet notamment au Conseil d'Administration de promouvoir les intérêts de la Société et de ses actionnaires, tout en mettant en place des systèmes performants de contrôle, de gestion des risques et de conflits d'intérêts.

2. Charte de gouvernance d'entreprise

Le Conseil d'Administration a adopté la charte de gouvernance d'entreprise en date du 21 novembre 2018. Elle est disponible sur le site web du Groupe.

3. Conseil d'Administration

Composition du Conseil d'Administration

Nom	Nationalité	Année de naissance	Fonction	Première nomination	Echéance du mandat
M. Hubert Fabri	Belge	1952	Président ^(a)	AGO 1981	AGO 2022
M. Vincent Bolloré	Française	1952	Administrateur ^(a)	AGE 1990	AGO 2019
Bolloré Participations représentée par M. Cédric de Bailliencourt	Française	1969	Administrateur ^(a)	AGO 1997	AGO 2021
Administration and Finance Corporation « AFICO » représentée par M. Luc Boedt	Belge	1955	Administrateur ^(b)	AGO 2014	AGO 2023
M. Philippe de Traux	Belge	1951	Administrateur ^(b) et Secrétaire Général	AGO 1998	AGO 2024
M. François Fabri	Belge	1984	Administrateur ^(b)	AGO 2014	AGO 2020

(a) Administrateur dépendant non-exécutif

(b) Administrateur dépendant exécutif

Le mandat de Monsieur Vincent Bolloré, Administrateur sortant, vient à échéance à l'issue de l'Assemblée Générale Ordinaire du 28 mai 2019. Il sera proposé à ladite Assemblée de procéder au renouvellement de ce mandat.

Déclaration sur la gouvernance d'entreprise

Autres mandats exercés par les mandataires sociaux dans des sociétés cotées

Hubert Fabri

Président

Fonctions et mandats exercés dans des sociétés luxembourgeoises

- Président et Administrateur du Conseil d'Administration de Société Financière des Caoutchoucs « Socfin », Socfinaf et Socfinasia.

Fonctions et mandats exercés dans des sociétés étrangères

- Président et Administrateur du Conseil d'Administration de Palmeraies de Mopoli ;
- Vice-Président de Société des Caoutchoucs du Grand Bereby « SOGB » ;
- Vice-Président et membre du Conseil de Surveillance de Compagnie du Cambodge ;
- Administrateur de Bolloré, Financière Moncey, Okomu Oil Palm Company, S.A.F.A. Cameroun « Safacam », Société Industrielle et Financière de l'Artois et La Forestière Equatoriale ;
- Représentant permanent de Administration and Finance Corporation « AFICO » au Conseil de Société Camerounaise de Palmeraies « Socapalm ».

Vincent Bolloré

Administrateur

Fonctions et mandats exercés dans des sociétés luxembourgeoises

- Administrateur de Société Financière des Caoutchoucs « Socfin », Socfinaf et Socfinasia.

Fonctions et mandats exercés dans des sociétés étrangères

- Président-directeur général de Bolloré ;
- Président du Conseil d'Administration (Direction dissociée) de Financière de l'Odet et de Blue Solutions ;
- Vice-Président de Société des Caoutchoucs du Grand Bereby « SOGB » ;
- Membre du Conseil de Surveillance de Vivendi ;
- Administrateur de Bolloré, Financière Moncey, Financière de l'Odet et de Blue Solutions ;
- Représentant permanent de Bolloré Participations aux Conseils d'Administration de la Société Industrielle et Financière de l'Artois, S.A.F.A. Cameroun « Safacam », Société des Caoutchoucs du Grand Bereby « SOGB » et Société Camerounaise de Palmeraies « Socapalm » ;
- Représentant permanent de Bolloré Participations au Conseil de Surveillance de la Compagnie du Cambodge.

Bolloré Participations

Administrateur

Fonctions et mandats exercés dans des sociétés luxembourgeoises

- Administrateur de Société Financière des Caoutchoucs « Socfin », Socfinaf et Socfinasia.

Fonctions et mandats exercés dans des sociétés étrangères

- Membre du Conseil de Surveillance de la Compagnie du Cambodge ;
- Administrateur de Bolloré, Compagnie des Tramways de Rouen, Financière de l'Odet, Société des Chemins de Fer et Tramways du Var et du Gard, Société des Caoutchoucs du Grand Bereby « SOGB », Société Industrielle et Financière de l'Artois, S.A.F.A. Cameroun « Safacam » et Société Camerounaise de Palmeraies « Socapalm ».

Administration and Finance Corporation « AFICO »

Administrateur

Fonctions et mandats exercés dans des sociétés luxembourgeoises

- Administrateur de Société Financière des Caoutchoucs « Socfin », Socfinaf et Socfinasia.

Déclaration sur la gouvernance d'entreprise

Fonctions et mandats exercés dans des sociétés étrangères

- Administrateur de Palmeraies de Mopoli, Société des Caoutchoucs du Grand Bereby « SOGB », Société Industrielle et Financière de l'Artois et Société Camerounaise de Palmeraies « Socapalm ».

Philippe de Traux

Administrateur

Fonctions et mandats exercés dans des sociétés luxembourgeoises

- Administrateur et Secrétaire Général de Société Financière des Caoutchoucs « Socfin », Socfinaf et Socfinasia.

Fonctions et mandats exercés dans des sociétés étrangères

- Administrateur de Palmeraies de Mopoli, Okomu Oil Palm Company, Société des Caoutchoucs du Grand Bereby « SOGB » et Société Camerounaise de Palmeraies « Socapalm » ;
- Représentant permanent de Administration and Finance Corporation « AFICO » au Conseil de la Société Industrielle et Financière de l'Artois ;
- Représentant permanent de Société Anonyme Forestière et Agricole « SAFA » au Conseil de S.A.F.A. Cameroun « Safacam ».

François Fabri

Administrateur

Fonctions et mandats exercés dans des sociétés luxembourgeoises

- Administrateur de Société Financière des Caoutchoucs « Socfin », Socfinaf et Socfinasia.

Fonctions et mandats exercés dans des sociétés étrangères

- Représentant permanent de Administration and Finance Corporation « AFICO » au Conseil de Société des Caoutchoucs du Grand Bereby « SOGB » ;
- Administrateur de S.A.F.A. Cameroun « Safacam » et Société Camerounaise de Palmeraies « Socapalm ».

Nominations des Administrateurs

Le Conseil d'Administration propose à l'Assemblée Générale des actionnaires la nomination des Administrateurs.

En cas de vacance par décès ou suite à une démission d'un ou plusieurs Administrateurs,

les Administrateurs restants procéderont à des cooptations à titre provisoire. Ces cooptations seront soumises à l'approbation de l'Assemblée Générale des actionnaires lors de sa prochaine réunion. L'Administrateur nommé en remplacement d'un autre terminera le mandat de son prédécesseur.

Rôle et compétences du Conseil d'Administration

Le Conseil d'Administration est l'organe qui est responsable de la gestion de la Société et du contrôle de la gestion journalière. Il agit dans l'intérêt social de la Société.

Le Conseil d'Administration veille à disposer de toutes les ressources financières et humaines et veille à

mettre en place toutes les structures nécessaires pour atteindre ses objectifs et assurer la création de valeur à long terme.

Les statuts de la Société confèrent au Conseil d'Administration le pouvoir d'accomplir tous les actes nécessaires à la réalisation de l'objet social.

Déclaration sur la gouvernance d'entreprise

Rapport d'activité des réunions du Conseil d'Administration

Nombre de réunions annuelles

Au minimum deux pour les évaluations de fin et de mi-exercice. Au cours de l'exercice 2018, le Conseil d'Administration s'est réuni 6 fois.

Taux moyen de présence des Administrateurs

- 2018 : 97%
- 2017 : 96%
- 2016 : 97%
- 2015 : 100%
- 2014 : 100%

Points généralement abordés

Situations comptables périodiques ;
Mouvements de portefeuille ;
Inventaire et évaluation du portefeuille ;
Evolution des participations significatives ;
Rapport de gestion ;
Projets d'investissement ;
Responsabilité sociale, sociétale et environnementale.

4. Les Comités du Conseil d'Administration

4.1. Comité d'Audit

Le Comité est composé de deux membres. Le mandat est d'une durée d'un an et se terminera lors de la réunion du Conseil d'Administration statuant sur les comptes 2019. Les membres sont rééligibles.

Le Comité d'Audit assistera le Conseil d'Administration dans sa fonction de surveillance et se prononcera sur les sujets relatifs aux informations financières destinées aux actionnaires et aux tiers, au processus d'audit, à l'analyse des risques et à leur contrôle.

Le Conseil d'Administration en sa séance du 21 mars 2019, a renouvelé les mandats de Messieurs Hubert Fabri et Vincent Bolloré en tant que membres du Comité d'Audit.

Le Comité d'Audit devrait se réunir deux fois par an.

4.2. Comité de Nomination et de Rémunération

Les rémunérations de la Direction opérationnelle de Socfin sont fixées par les actionnaires de référence. Le Conseil d'Administration ne juge pas nécessaire la constitution d'un Comité de Rémunération. De même,

pour des raisons pragmatiques et en raison de la taille de la Société, le Conseil d'Administration a choisi de ne pas constituer de Comité de Nomination.

5. Rémunérations

Le montant de la rémunération allouée aux membres du Conseil d'Administration de Socfin au titre de l'exercice 2018 s'élève à EUR 9.873.697 et pour l'exercice 2017 à EUR 10.888.376.

Les Administrateurs de Socfin n'ont bénéficié d'aucun autre paiement en actions (stock-options).

Déclaration sur la gouvernance d'entreprise

6. Notification de l'actionariat

<i>Actionnaire</i>	<i>Nombre de titres détenus = Nombre de droits de vote (*)</i>	<i>Pourcentage détenu</i>	<i>Date de la notification</i>
Geselfina S.A. FL-9490 Vaduz		24,25	02/01/2017
AFICO S.A. L-1650 Luxembourg	2.596.352	18,33	02/01/2017
Twosun Fin. Establishment CH-1201 Genève		11,65	02/01/2017
Hubert Fabri	1.000	0,01	02/01/2017
Total Hubert Fabri (direct et indirect)		54,24	
Bolloré Participations S.A. F-29500 Ergué Gaberic	50	0,007	10/03/2008
Bolloré F-29500 Ergué Gaberic	120.338	16,901	10/03/2008
Compagnie du Cambodge F-92800 Puteaux	82.111	11,532	10/03/2008
Technifin CH-1705 Fribourg	56.000	7,865	10/03/2008
Plantations des Terres Rouges L-1724 Luxembourg	13.404	1,883	10/03/2008
Compagnie des Glénans F-29500 Ergué Gaberic	4.000	0,562	10/03/2008
Total Bolloré Participations (direct et indirect)	275.903	38,750	

(*) Toutes les notifications déposées avant le 1^{er} juillet 2011, date effective de la division des actions par 20, se rapportent à l'ancien nombre d'actions et à l'ancien nombre de droits de vote, c'est-à-dire à 712.000.

Déclaration sur la gouvernance d'entreprise

7. Calendrier financier

28 mai 2019	Assemblée Générale Ordinaire à 12h
13 juin 2019	Paiement du solde de dividende de l'exercice 2018 (coupon n° 76)
Fin septembre 2019	Résultats semestriels sociaux et consolidés au 30 juin 2019
Mi-novembre 2019	Déclaration intermédiaire de la Direction du 3 ^{ème} trimestre 2019
Fin mars 2020	Résultats annuels sociaux au 31 décembre 2019
Mi-avril 2020	Résultats annuels consolidés au 31 décembre 2019
Mi-mai 2020	Déclaration intermédiaire de la Direction du 1 ^{er} trimestre 2020
27 mai 2020	Assemblée Générale Ordinaire à 12h

Les résultats de la Société sont communiqués sur le site de la Bourse de Luxembourg www.bourse.lu dans la rubrique « OAM » et sur le site de la Société www.socfin.com.

8. Audit externe

Réviseur d'entreprises agréé
C - CLERC S.A.
1 rue Pletzer
L-8080 Bertrange.

En 2018, les honoraires d'audit s'élèvent à EUR 100.090 TVAC.

9. Responsabilité sociale, sociétale et environnementale

Le 22 mars 2017, le Groupe a adopté sa nouvelle politique de gestion responsable. Celle-ci s'articule autour des 4 principes que sont le développement responsable, l'amélioration des pratiques de gestion, le respect des droits de l'Homme et la transparence.

Un plan d'implémentation de cette politique a été défini et mis en œuvre tout au long de l'exercice 2018.

Les efforts et actions entrepris par le Groupe Socfin en la matière sont détaillés dans un tableau de bord régulièrement mis à jour ainsi que dans un rapport annuel distinct (« Rapport développement durable »).

La politique de gestion responsable, le tableau de bord ainsi que le rapport annuel de développement durable sont disponibles sur le site web du Groupe.

10. Autres informations

En application du règlement d'exécution 2016/347 de la Commission européenne du 10 mars 2016 précisant les modalités de mises à jour des listes d'initiés, une liste d'initiés a été dressée et est tenue continuellement à jour. Les personnes concernées ont été informées de leur inscription sur cette liste.

Déclaration de conformité

M. Philippe de Traux, Administrateur et M. Daniel Haas, Directeur Comptable, indiquent que, à leur connaissance :

- (a) les états financiers établis conformément au corps de normes comptables applicable donnent une image fidèle et honnête des éléments d'actif et de passif, de la situation financière et des profits ou pertes de l'émetteur et de l'ensemble des entreprises comprises dans la consolidation et
- (b) que le rapport de gestion présente fidèlement l'évolution et les résultats de la Société, la situation de l'émetteur et de l'ensemble des entreprises comprises dans la consolidation et une description des principaux risques et incertitudes auxquels ils sont confrontés.

Rapport de gestion consolidé

Rapport de gestion sur les états financiers consolidés présenté par le Conseil d'Administration à l'Assemblée Générale Ordinaire des actionnaires du 28 mai 2019.

Mesdames, Messieurs,

ETATS FINANCIERS CONSOLIDES

Les états financiers consolidés au 31 décembre 2018 intègrent aux comptes annuels de Socfin, toutes les filiales et sociétés associées directes et indirectes, dont le détail est donné dans la note 2 de l'annexe aux états financiers consolidés.

Comme indiqué dans la note 1 de l'annexe, relative aux méthodes comptables, les états financiers consolidés ont été préparés conformément aux normes internationales d'information financière ou IFRS telles qu'adoptées par l'Union Européenne. Socfin (le Groupe) a adopté le référentiel IFRS pour la première fois en 2005. Toutes les normes applicables au 31 décembre 2018 concernant le Groupe ont été mises en œuvre.

Résultats consolidés

Pour l'exercice 2018, le résultat consolidé « Part du Groupe » s'inscrit à 16,1 millions d'euros contre 25,7 millions d'euros en 2017. Il en résulte un profit net « Part du Groupe » de 1,14 euro par action contre 1,81 euro en 2017.

Le chiffre d'affaires consolidé au 31 décembre 2018 s'élève à 545,8 millions d'euros contre 625,8 millions d'euros en 2017 (-80 millions d'euros). Cette variation du chiffre d'affaires résulte principalement de la baisse des prix (-41,9 millions d'euros), de la baisse du chiffre d'affaires relatif à la commercialisation des produits hors-groupe (-30,2 millions d'euros) et de la dépréciation des devises de transaction par rapport à l'euro (-19,3 millions d'euros). Elle est toutefois atténuée par la hausse des quantités vendues (11,4 millions d'euros).

Le résultat opérationnel s'élève à 90,7 millions d'euros contre 131,9 millions d'euros au 31 décembre 2017.

Les autres produits financiers sont en hausse à 8,6 millions d'euros contre 7,5 millions d'euros au

31 décembre 2017. Ils sont principalement composés de gains de change pour 6,6 millions d'euros.

Les charges financières s'établissent à 18,5 millions d'euros contre 22 millions d'euros au 31 décembre 2017. Elles sont principalement composées d'intérêts débiteurs pour 9,7 millions d'euros et de pertes de change et d'écarts de conversion pour un montant de 7,4 millions d'euros.

La charge d'impôts est en baisse. Les impôts sur le résultat s'élèvent à 33,6 millions d'euros contre 43,6 millions d'euros en 2017. Les produits d'impôts différés, quant à eux, s'élèvent à 0,2 million d'euros contre -0,1 million d'euros en 2017.

Etat de la situation financière consolidée

Les actifs de Socfin se composent :

- d'actifs non-courants à hauteur de 862,5 millions d'euros contre 810,7 millions d'euros au 31 décembre 2017, soit une augmentation de 51,7 millions d'euros, principalement en raison de l'augmentation de la valeur nette des actifs biologiques de 28,2 millions d'euros et de la hausse de la valeur nette des autres immobilisations corporelles (27,7 millions d'euros) ;
- d'actifs courants qui s'élèvent à 209,1 millions d'euros contre 227,7 millions d'euros au 31 décembre 2017 (forte baisse de la trésorerie de -31,6 millions d'euros).

Les capitaux propres « Part du Groupe » s'élèvent à 318,6 millions d'euros contre 304,2 millions d'euros au 31 décembre 2017. Cette augmentation des fonds propres de l'ordre de 14,4 millions d'euros provient pour l'essentiel du résultat de l'exercice (16,1 millions d'euros), de la variation de la réserve pour écart de conversion (5,1 millions d'euros) et de l'affectation des résultats (-7,8 millions d'euros, solde 2017 et acompte 2018 inclus).

Rapport de gestion consolidé

Sur base des capitaux propres consolidés, il ressort une valeur nette par action « Part du Groupe » avant distribution du solde du dividende de 22,50 euros contre 21,49 euros un an plus tôt. Au 31 décembre 2018, le cours de bourse s'élève quant à lui à 28 euros.

Les passifs courants et non-courants sont en hausse à 425,4 millions d'euros contre 414,4 millions d'euros un an plus tôt. Cette variation provient principalement d'une facilité de crédit renouvelable de 40 millions d'euros compensée par un remboursement à hauteur de 32 millions d'euros d'un emprunt contracté en 2014 pour une valeur totale de 80 millions d'euros.

Flux de trésorerie consolidés

Au 31 décembre 2018, la trésorerie nette s'élève à 21 millions d'euros en baisse de 53,8 millions d'euros sur l'exercice (contre une baisse de 30,9 millions d'euros au cours de l'exercice antérieur).

Le flux net de trésorerie généré par les activités opérationnelles s'est élevé à 87,1 millions d'euros durant l'exercice 2018 (171,7 millions d'euros en 2017) et la capacité d'autofinancement à 141,3 millions d'euros contre 186,4 millions d'euros lors de l'exercice précédent.

Les opérations d'investissement ont mobilisé 107,5 millions d'euros (contre 101,9 millions d'euros en 2017).

Les opérations de financement ont, quant à elles, mobilisé 33,9 millions d'euros (contre 95,7 millions d'euros en 2017). Il s'agit principalement du paiement de dividendes pour 32,6 millions d'euros compensé par une variation nette d'emprunt de 7,2 millions d'euros.

Au 31 décembre 2018, l'EBITDA s'élève à 152,8 millions d'euros contre 198,1 millions d'euros au 31 décembre 2017.

PERSPECTIVES 2019

Les résultats pour le prochain exercice dépendront dans une large mesure de facteurs externes au management du Groupe, à savoir les conditions politico-économiques dans les pays où sont établies les filiales, l'évolution du prix du caoutchouc et de l'huile de palme et l'évolution des cours de la roupie indonésienne et du dollar US, par rapport à l'euro. De son côté, le Groupe poursuit sa politique de maintien des prix de revient au plus bas et d'amélioration de ses capacités de production.

ENVIRONNEMENT POLITIQUE ET ÉCONOMIQUE

La Société détient des participations dans des filiales qui opèrent indirectement en Afrique et en Asie du Sud-Est. Etant donné l'instabilité économique et politique dans certains de ces pays, ces participations présentent un risque en termes d'exposition aux changements politiques et économiques.

ÉVÉNEMENTS POSTÉRIEURS À LA DATE DE CLÔTURE

Dans le cadre de la Loi du 28 juillet 2014 sur l'immobilisation des titres aux porteurs, Socfin a annulé 80.280 actions. Le montant total de l'indemnisation des anciens actionnaires s'élève à 1 million d'euros. A ce jour, la Caisse de consignation n'a pas encore ouvert de dossier de consignation.

GOVERNANCE D'ENTREPRISE

Le Conseil d'Administration implémente les règles de gouvernance d'entreprise applicables au Grand-Duché de Luxembourg dans la structure et les rapports financiers du Groupe.

SYSTÈME GÉNÉRAL DE CONTRÔLE INTERNE ADAPTÉ AUX SPÉCIFICITÉS DES ACTIVITÉS DU GROUPE

Séparation des fonctions

La séparation des fonctions opérationnelles, commerciales et financières mises en place à chaque niveau du Groupe renforce l'indépendance du contrôle interne.

Ces différentes fonctions assurent l'exhaustivité et la fiabilité des informations qui sont de leur ressort. Elles en transmettent régulièrement l'intégralité aux dirigeants locaux et au siège du Groupe (production agricole et industrielle, commerce, ressources humaines, finances...).

Autonomie et responsabilisation des filiales

Les entités opérationnelles, en raison de leur éloignement, bénéficient d'une large autonomie dans leur gestion. Elles sont notamment responsables de la mise en œuvre d'un dispositif de contrôle interne adapté à la nature et à l'étendue de leur activité, de l'optimisation de leurs opérations et performances financières, de la protection de leurs actifs et de la gestion de leurs risques.

Cette autonomie permet de responsabiliser les entités et d'assurer l'adéquation entre leurs pratiques et le cadre juridique de leur pays d'implantation.

Contrôle centralisé

La politique de Gestion des Ressources Humaines du top management des entités du Groupe est centralisée au siège du Groupe. Elle contribue à la stabilisation d'un système de contrôle interne efficace par l'indépendance du recrutement, l'harmonisation de la définition des fonctions, des évaluations annuelles et des programmes de formations.

C'est aussi de manière centralisée que les fonctions opérationnelles, commerciales et financières définissent un ensemble de rapports standards qui assurent l'homogénéité de la présentation des informations en provenance des filiales.

Processus du reporting de trésorerie

Le service de la trésorerie organise, supervise et contrôle la remontée des informations journalières et des indicateurs hebdomadaires des filiales, en particulier, la position de trésorerie, l'évolution de l'endettement net et des dépenses liées aux investissements.

Processus du reporting financier

Le service financier organise, supervise et contrôle la remontée des informations comptables, budgétaires et financières mensuelles et diffuse un reporting condensé à l'usage de la direction opérationnelle du Groupe.

Deux fois par an, il intègre ces informations dans les plans de développement à long terme des filiales.

Il s'assure également de la mise en œuvre des décisions de nature financières des Conseils d'Administration des filiales.

Rapport de gestion consolidé

Processus d'élaboration des comptes consolidés

Les comptes consolidés sont établis sur une base semestrielle. Ils sont vérifiés annuellement par les auditeurs externes dans le cadre d'un audit financier des filiales qui porte à la fois sur les comptes statutaires des entités du périmètre et sur les comptes consolidés.

Une fois arrêtés par le Conseil d'Administration, ils donnent lieu à publication.

Le service de consolidation du Groupe est garant de l'homogénéité et du suivi des traitements pour l'ensemble des sociétés du périmètre de consolidation. Il respecte strictement les normes comptables en vigueur liées aux opérations de consolidation. Il utilise un outil de consolidation standard garantissant le traitement sécurisé des remontées d'informations des filiales, la transparence et la pertinence des traitements automatiques de consolidation ainsi que l'homogénéité de présentation des agrégats comptables dans le rapport annuel. Enfin, en raison de la complexité des normes comptables en vigueur et des nombreuses spécificités liées à leur mise en œuvre, le service de consolidation centralise les retraitements propres aux règles d'évaluation applicables aux comptes consolidés.

ENVIRONNEMENT ET RESPONSABILITE SOCIALE

Le Groupe a publié sa politique de gestion responsable en 2017. Celle-ci complète les engagements de développement durable du Groupe formalisés dès 2012.

Un rapport annuel sur ces aspects (Rapport développement durable) est mis à la disposition des actionnaires sur le site internet du Groupe ou sur simple demande au siège social de la Société.

Le Conseil d'Administration

Rapport d'audit sur les états financiers consolidés

Aux actionnaires de
Société Financière des Caoutchoucs
En abrégé, SOCFIN
4, avenue Guillaume
L - 1650 Luxembourg

RAPPORT SUR L'AUDIT DES ÉTATS FINANCIERS CONSOLIDÉS

Opinion

Nous avons effectué l'audit des états financiers consolidés de la Société Financière des Caoutchoucs en abrégé, SOCFIN et de ses filiales (le « Groupe ») comprenant l'état de la situation financière consolidée au 31 décembre 2018 ainsi que le compte de résultat consolidé, l'état du résultat étendu consolidé, le tableau des flux de trésorerie consolidés et le tableau de variation des capitaux propres consolidés pour l'exercice clos à cette date, et les notes aux états financiers consolidés, incluant un résumé des principales méthodes comptables.

A notre avis, les états financiers consolidés ci-joints donnent une image fidèle de la situation financière consolidée du Groupe au 31 décembre 2018, ainsi que de sa performance financière consolidée et de ses flux de trésorerie consolidés pour l'exercice clos à cette date, conformément aux Normes Internationales d'Information Financière (IFRS) telles qu'adoptées par l'Union Européenne.

Observation

Sans pour autant émettre une réserve, nous attirons l'attention sur la note 36. Le périmètre de consolidation comprend des participations dont les sociétés opérationnelles sont situées dans divers pays d'Afrique et d'Asie du Sud-Est et qui sont exposées aux risques de fluctuations politiques et économiques.

Fondement de l'opinion

Nous avons effectué notre audit en conformité avec le Règlement (UE) N° 537/2014, la loi du 23 juillet 2016 relative à la profession de l'audit (la loi du 23 juillet 2016) et les normes internationales d'audit (ISA) telles qu'adoptées pour le Luxembourg par la Commission de Surveillance du Secteur Financier (CSSF). Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces règlement, loi et normes

sont plus amplement décrites dans la section « Responsabilités du Réviseur d'Entreprises Agréé pour l'audit des états financiers consolidés » du présent rapport. Nous sommes également indépendants du Groupe conformément au code de déontologie des professionnels comptables du conseil des normes internationales de déontologie comptable (le Code de l'IESBA) tel qu'adopté pour le Luxembourg par la CSSF ainsi qu'aux règles de déontologie qui s'appliquent à l'audit des états financiers consolidés et nous nous sommes acquittés des autres responsabilités qui nous incombent selon ces règles.

Nous estimons que les éléments probants que nous avons recueillis sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion d'audit.

Questions clés de l'audit

Les questions clés de l'audit sont les questions qui, selon notre jugement professionnel, ont été les plus importantes dans l'audit des états financiers consolidés de la période considérée. Ces questions ont été traitées dans le contexte de notre audit des états financiers consolidés pris dans leur ensemble et aux fins de la formation de notre opinion sur ceux-ci, et nous n'exprimons pas une opinion distincte sur ces questions.

Les questions clés de l'audit des états financiers consolidés au 31 décembre 2018 du Groupe sont les suivantes :

Pertes de valeur sur actifs biologiques producteurs

Risque identifié

Au 31 décembre 2018, la valeur des actifs biologiques producteurs du Groupe s'élève à 508 millions d'euros pour un total bilan de 1.072 millions d'euros.

Rapport d'audit sur les états financiers consolidés

Le Groupe possède des actifs biologiques producteurs en Afrique et en Asie. Ces actifs biologiques producteurs, principalement constitués de plantations de palmiers à huile et d'hévéas, sont évalués selon les principes définis par IAS 16 « Immobilisations corporelles ».

Les actifs biologiques producteurs sont comptabilisés à leur coût d'acquisition diminué des amortissements cumulés et d'éventuelles pertes de valeur.

La note 24 « Dépréciation d'actifs » de l'annexe aux comptes consolidés décrit les modalités mises en œuvre par le Groupe pour vérifier s'il existe un indice de perte de valeur à la clôture, et lors de la survenance d'un indice de perte de valeur, les modalités de détermination de la valeur recouvrable des actifs biologiques producteurs sur la base de laquelle une perte de valeur sera éventuellement comptabilisée.

L'indice de perte de valeur retenu par le Groupe est une baisse des cours du caoutchouc naturel (TSR20 1^{ère} position sur SGX) et de l'huile de palme brute (CIF Rotterdam) à la date de clôture supérieure à 15% par rapport à une moyenne de valeurs sur 5 ans. Le groupe compare également la moyenne sur 6 mois ainsi que la moyenne sur les 12 derniers mois de ces cours à la moyenne de ces mêmes valeurs sur 5 ans. En complément de ces facteurs externes, le Groupe étudie les facteurs suivants :

- Indicateurs de performance internes ;
- Critères relatifs au marché local ;
- Indices physiques de perte de valeur ;
- Changement important intervenu au niveau des plantations, et qui pourrait avoir une incidence matérielle sur leurs flux de trésorerie futurs.

Nous avons considéré que la valeur des actifs biologiques est un point clé de l'audit en raison de leur montant significatif dans l'état de la situation financière consolidée, et parce que l'appréciation de l'existence d'un indice de perte de valeur et, le cas échéant la détermination de la valeur recouvrable des actifs, fait appel au jugement.

Réponse d'audit apportée

Afin de répondre à ce risque, nous avons mis en œuvre les travaux suivants :

- Examiner la conformité de la méthodologie appliquée par le Groupe avec les dispositions de la norme IAS 36 "Perte de valeur des actifs" ;

- Effectuer un examen critique des modalités de mise en œuvre de cette méthodologie en portant une attention particulière aux indices de perte de valeur pris en compte ;
- Effectuer une revue des travaux des auditeurs des filiales significatives afin de s'assurer de leur correcte appréhension du risque lié à la perte de valeur des actifs biologiques ;
- Effectuer périodiquement des visites sur les sites de plantation des filiales significatives ;
- Effectuer une vérification des données utilisées par le Groupe pour conclure à l'absence d'indice de perte de valeur au 31 décembre 2018 sur les actifs biologiques producteurs hévéa, et à la présence d'un indice de perte de valeur à la même date sur les actifs biologiques producteurs palmier pour certaines filiales. Nos travaux ont notamment consisté à vérifier les données utilisées par le Groupe en les comparant à d'autres sources, et à effectuer une revue des indicateurs de performance internes des filiales du Groupe en les comparant avec des sociétés comparables. Le Groupe a conclu à l'absence d'indice de perte de valeur des actifs biologiques producteurs hévéa au 31 décembre 2018, et à la présence d'un indice de perte de valeur sur les actifs biologiques palmier pour certaines filiales à la même date. Nous sommes en accord avec cette conclusion.
- Examiner, dans le cas de la survenance d'un indice de perte de valeur, le modèle utilisé par le Groupe afin de déterminer la valeur recouvrable des actifs biologiques et s'assurer du caractère raisonnable de l'éventuelle perte de valeur comptabilisée ;
- Vérifier les principales données utilisées qui entrent dans le modèle, sur base des informations auditées ;
- Apprécier le caractère raisonnable des principales estimations, notamment les taux d'actualisation, sur la base des données de marchés actifs auxquelles l'entité peut avoir accès à la date d'évaluation, et également de données comparables ;
- Au 31 décembre 2018, le Groupe a conclu à une perte de valeur durable de 3,1 millions d'euros sur les actifs biologiques producteurs palmier de sa filiale Agripalma LDA. Nous sommes en accord avec cette conclusion.
- Vérifier le caractère approprié des informations présentées dans les notes 6 « Actifs biologiques producteurs » et 24 « Dépréciation d'actifs » de l'annexe aux comptes consolidés.

Rapport d'audit sur les états financiers consolidés

Relations avec la banque ING

Risque identifié

Au 31 décembre 2018, le Groupe a un solde restant dû à court terme de 58,8 millions d'euros envers la banque ING sur des contrats d'emprunt en cours.

En début de l'année 2019 la banque a annoncé qu'elle soumettrait la prolongation de ces contrats à l'adoption par le Groupe d'une approche plus proactive en matière de responsabilité sociale et environnementale dans la filière huile de palme.

Réponse d'audit apportée

Afin de répondre au risque éventuel de liquidité, nous avons, par entretien avec la direction, obtenu des explications sur la situation.

La société a réaffirmé que l'ensemble des plantations africaines entreprennent les démarches nécessaires afin d'obtenir la certification RSPO (« Round table on Sustainable Palm Oil ») dans les trois ans. La filiale indonésienne du Groupe est déjà certifiée RSPO pour tous ses sites.

Nous avons également obtenu confirmation de la banque qu'un accord de principe sur le contenu de cet avenant avait été trouvé.

En tout état de cause, nous n'avons aucune raison de penser que les relations entre la banque ING et le Groupe puissent être durablement interrompues, ou que cette dernière rencontre des difficultés permanentes à se refinancer auprès de banques.

Autres informations

La responsabilité des autres informations incombe au Conseil d'Administration. Les autres informations se composent des informations présentées dans le rapport annuel incluant les rapports de gestion et de la déclaration sur le gouvernement d'entreprise mais ne comprennent pas les états financiers et nos rapports de Réviseur d'Entreprises Agréé sur ces états financiers.

Notre opinion sur les états financiers consolidés ne s'étend pas aux autres informations et nous n'exprimons aucune forme d'assurance sur ces informations.

En ce qui concerne notre audit des états financiers consolidés, notre responsabilité consiste à lire les

autres informations et, ce faisant, à apprécier s'il existe une incohérence significative entre celles-ci et les états financiers consolidés ou la connaissance que nous avons acquise au cours de l'audit, ou encore si les autres informations semblent autrement comporter une anomalie significative. Si, à la lumière des travaux que nous avons effectués, nous concluons à la présence d'une anomalie significative dans les autres informations, nous sommes tenus de signaler ce fait. Nous n'avons rien à signaler à cet égard.

Responsabilités du Conseil d'Administration pour les états financiers consolidés

Le Conseil d'Administration est responsable de l'établissement et de la présentation fidèle des états financiers consolidés conformément aux IFRS telles qu'adoptées par l'Union Européenne, ainsi que du contrôle interne qu'il considère comme nécessaire pour permettre l'établissement d'états financiers consolidés ne comportant pas d'anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs.

Lors de l'établissement des états financiers consolidés, c'est au Conseil d'Administration qu'il incombe d'évaluer la capacité du Groupe à poursuivre son exploitation, de communiquer, le cas échéant, les questions relatives à la continuité d'exploitation et d'appliquer le principe comptable de continuité d'exploitation, sauf si le Conseil d'Administration a l'intention de liquider le Groupe ou de cesser son activité ou si aucune autre solution réaliste ne s'offre à lui.

Responsabilités du Réviseur d'Entreprises Agréé pour l'audit des états financiers consolidés

Nos objectifs sont d'obtenir l'assurance raisonnable que les états financiers consolidés pris dans leur ensemble ne comportent pas d'anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs, et de délivrer un rapport du Réviseur d'Entreprises Agréé contenant notre opinion. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, qui ne garantit toutefois pas qu'un audit réalisé conformément au Règlement (UE) N° 537/2014, à la loi du 23 juillet 2016 et aux ISA telles qu'adoptées pour le Luxembourg par la CSSF permettra toujours de détecter toute anomalie significative qui pourrait exister. Les anomalies peuvent provenir de fraudes ou résulter d'erreurs et elles sont considérées comme

Rapport d'audit sur les états financiers consolidés

significatives lorsqu'il est raisonnable de s'attendre à ce que, individuellement ou collectivement, elles puissent influencer sur les décisions économiques que les utilisateurs des états financiers consolidés prennent en se fondant sur ceux-ci.

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément au Règlement (UE) N° 537/2014, à la loi du 23 juillet 2016 et aux ISA telles qu'adoptées pour le Luxembourg par la CSSF, nous exerçons notre jugement professionnel et faisons preuve d'esprit critique tout au long de cet audit. En outre :

- Nous identifions et évaluons les risques que les états financiers consolidés comportent des anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs, concevons et mettons en œuvre des procédures d'audit en réponse à ces risques, et réunissons des éléments probants suffisants et appropriés pour fonder notre opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative résultant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne ;
- Nous acquérons une compréhension des éléments du contrôle interne pertinents pour l'audit afin de concevoir des procédures d'audit appropriées aux circonstances et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne du Groupe ;
- Nous apprécions le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par le Conseil d'Administration, de même que les informations y afférentes fournies par ce dernier ;
- Nous tirons une conclusion quant au caractère approprié de l'utilisation par le Conseil d'Administration du principe comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments probants obtenus, quant à l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou situations susceptibles de jeter un doute important sur la capacité du Groupe à poursuivre son exploitation. Si nous concluons à l'existence d'une incertitude significative, nous sommes tenus d'attirer l'attention des lecteurs de notre rapport

sur les informations fournies dans les états financiers consolidés au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas adéquates, d'exprimer une opinion modifiée. Nos conclusions s'appuient sur les éléments probants obtenus jusqu'à la date de notre rapport. Cependant, des événements ou situations futurs pourraient amener le Groupe à cesser son exploitation ;

- Nous évaluons la présentation d'ensemble, la forme et le contenu des états financiers consolidés, y compris les informations fournies dans les notes, et apprécions si les états financiers consolidés représentent les opérations et événements sous-jacents d'une manière propre à donner une image fidèle ;
- Nous obtenons des éléments probants suffisants et appropriés concernant l'information financière des entités et activités du Groupe pour exprimer une opinion sur les états financiers consolidés. Nous sommes responsables de la direction, de la supervision et de la réalisation de l'audit du Groupe, et assumons l'entière responsabilité de notre opinion d'audit.

Nous communiquons aux responsables du gouvernement d'entreprise notamment l'étendue et le calendrier prévu des travaux d'audit et nos constatations importantes, y compris toute déficience importante du contrôle interne que nous aurions relevée au cours de notre audit.

Nous fournissons également aux responsables du gouvernement d'entreprise une déclaration précisant que nous nous sommes conformés aux règles de déontologie pertinentes concernant l'indépendance et leur communiquons toutes les relations et les autres facteurs qui peuvent raisonnablement être considérés comme susceptibles d'avoir des incidences sur notre indépendance ainsi que les sauvegardes connexes s'il y a lieu.

Parmi les questions communiquées aux responsables du gouvernement d'entreprise, nous déterminons quelles ont été les plus importantes dans l'audit des états financiers consolidés de la période considérée : ce sont les questions clés de l'audit. Nous décrivons ces questions dans notre rapport sauf si des textes légaux ou réglementaires en empêchent la publication ou si, dans des circonstances extrêmement rares, nous déterminons que nous ne devrions pas communiquer

Rapport d'audit sur les états financiers consolidés

une question dans notre rapport parce que l'on peut raisonnablement s'attendre à ce que les conséquences négatives de la communication de cette question dépassent les avantages pour l'intérêt public.

Rapport sur d'autres obligations légales et réglementaires

Nous avons été désignés en tant que réviseur d'entreprises agréé par l'Assemblée Générale des Actionnaires en date du 28 mai 2014 et la durée totale de notre mission sans interruption, y compris les reconductions et les renouvellements précédents, est de 11 ans.

Le rapport de gestion consolidé est en concordance avec les états financiers consolidés et a été établi conformément aux exigences légales applicables.

Les informations requises par l'article 68bis paragraphe (1) lettres c) et d) de la loi modifiée du 19 décembre 2002 concernant le registre de commerce et des sociétés ainsi que la comptabilité et les comptes annuels des entreprises incluses dans le rapport de gestion consolidé et présentées aux pages 27 à 28 et dans le rapport de gestion social et présentées à la page 104 sont en concordance avec les états financiers consolidés et ont été établies conformément aux exigences légales applicables.

Nous confirmons que notre opinion d'audit est conforme au contenu du rapport complémentaire destiné au Comité d'Audit ou l'organe équivalent.

Nous confirmons que nous n'avons pas fourni de services autres que d'audit interdits tels que visés par le Règlement (UE) N° 537/2014 et que nous sommes restés indépendants vis-à-vis du Groupe au cours de l'audit.

Autre sujet

La déclaration sur le gouvernement d'entreprise comprend lorsqu'applicables, les informations requises par l'article 68ter paragraphe (1) points a), b), e), f) et g) de la loi modifiée du 19 décembre 2002 concernant le registre de commerce et des sociétés ainsi que la comptabilité et les comptes annuels des entreprises.

Le rapport de développement durable tel que publié sur le site Internet de la société [http://www.socfin.com/fr/développement durable/](http://www.socfin.com/fr/développement_durable/) relève de la responsabilité du Conseil d'Administration. Ce rapport comprend lorsqu'applicables, les informations requises par l'article 68bis paragraphe (2) de la loi modifiée du 19 décembre 2002 concernant le registre de commerce et des sociétés ainsi que la comptabilité et les comptes annuels des entreprises

Bertrange, le 3 avril 2019

C-CLERC S.A.
Cabinet de révision agréé

Mónika Tasi
Réviseur d'entreprises agréé

Etats financiers consolidés

1. Etat de la situation financière consolidée

		31/12/2018	31/12/2017
<i>ACTIFS</i>	<i>Note</i>	<i>EUR</i>	<i>EUR</i>
Actifs non-courants			
Ecarts d'acquisition	3	4.951.057	4.951.057
Immobilisations incorporelles	4	3.761.830	4.601.142
Immobilisations corporelles	5	320.995.026	293.296.048
Actifs biologiques producteurs	6	508.460.019	480.220.775
Immeubles de placement	7	4.505.864	4.780.809
Titres disponibles à la vente	9	0	997.799
Titres valorisés à la juste valeur par le biais des autres éléments du résultat étendu	9	929.476	0
Avances à long terme		4.473.170	4.289.174
Actifs d'impôts différés	10	14.240.147	16.643.949
Autres actifs non-courants		160.671	951.296
		862.477.260	810.732.049
Actifs courants			
Stocks	11	86.580.724	72.882.687
Créances commerciales	12	31.418.502	35.174.739
Autres créances	13	16.260.532	16.839.653
Actifs d'impôts exigibles	14	14.878.461	11.178.733
Trésorerie et équivalents de trésorerie	15	59.941.616	91.579.127
		209.079.835	227.654.939
TOTAL ACTIFS		1.071.557.095	1.038.386.988

Etats financiers consolidés

		31/12/2018	31/12/2017
CAPITAUX PROPRES ET PASSIFS	Note	EUR	EUR
Capitaux propres attribuables aux propriétaires de la société mère			
Capital souscrit	16	24.779.510	24.920.000
Prime d'émission	16	501.847	501.847
Réserve légale	17	2.492.000	2.492.000
Réserves consolidées		366.089.726	347.106.851
Ecart de conversion		-91.405.853	-96.465.003
Résultat de l'exercice		16.093.629	25.680.738
		318.550.859	304.236.433
Participations ne donnant pas le contrôle	8	327.637.345	319.708.181
Capitaux propres totaux		646.188.204	623.944.614
Passifs non-courants			
Passifs d'impôts différés	10	9.890.639	12.314.204
Provisions non-courantes relatives aux avantages du personnel	18	45.112.202	44.160.137
Dettes financières à plus d'un an	19	99.607.945	119.779.231
Autres dettes	20	7.739.836	6.484.586
		162.350.622	182.738.158
Passifs courants			
Dettes financières à moins d'un an	19	115.626.333	66.874.803
Dettes commerciales		43.798.788	45.735.041
Passifs d'impôts exigibles	14	23.999.047	33.422.540
Provisions		2.958.980	2.426.682
Autres dettes	20	76.635.121	83.245.150
		263.018.269	231.704.216
TOTAL CAPITAUX PROPRES ET PASSIFS		1.071.557.095	1.038.386.988

Etats financiers consolidés

2. Compte de résultat consolidé

		2018	2017
	Note	EUR	EUR
Produits des activités ordinaires	33	545.811.274	625.772.930
Production immobilisée		39.183.092	47.703.715
Variation de stocks de produits finis et des travaux en cours		10.779.215	12.797.360
Autres produits opérationnels		12.806.180	12.289.667
Matières premières et consommables utilisés		-194.669.801	-232.257.570
Autres charges externes		-98.177.915	-99.623.595
Frais de personnel	22	-120.668.413	-117.773.463
Amortissements et réductions de valeurs	23	-59.317.598	-60.546.367
Autres charges opérationnelles		-45.043.590	-56.498.073
Résultat opérationnel		90.702.444	131.864.604
Autres produits financiers	25	8.556.605	7.452.979
Plus-values sur cessions d'actifs		63.427	410.664
Moins-values sur cessions d'actifs		-735.788	-1.866.343
Charges financières	26	-18.515.497	-22.038.457
Résultat avant impôts		80.071.191	115.823.447
Charge d'impôts sur le résultat	27	-33.571.809	-43.579.613
Produit/charge d'impôts différés	27	219.651	-111.975
Résultat net de l'exercice		46.719.033	72.131.859
Résultat attribuable à des participations ne donnant pas le contrôle		30.625.404	46.451.121
Résultat attribuable aux propriétaires de la société mère		16.093.629	25.680.738
Résultat net par action non dilué	28	1,14	1,81
Nombre d'actions Socfin		14.159.720	14.159.720
Résultat net par action non dilué		1,14	1,81
Résultat net par action dilué		1,14	1,81

Etats financiers consolidés

3. Etat du résultat étendu consolidé

		2018	2017
	Note	EUR	EUR
Résultat net de l'exercice		46.719.033	72.131.859
Autres éléments du résultat étendu			
Pertes et gains actuariels	18	553.741	-3.587.445
Impôts sur les pertes et gains actuariels		-98.377	1.029.127
Variation de la juste valeur des titres évalués à la juste valeur par le biais des autres éléments du résultat étendu, avant impôts	9	-68.324	0
Impôts sur la variation de la juste valeur des titres évalués à la juste valeur par le biais des autres éléments du résultat étendu	9	18.503	0
<i>Sous-total des éléments ne pouvant pas faire l'objet d'un reclassement en résultat</i>		405.543	-2.558.318
Variation de la juste valeur des instruments financiers des entités contrôlées, avant impôts		475.545	707.044
Impôts sur la variation de la juste valeur des instruments financiers des entités contrôlées		-128.778	-216.607
Variation de la juste valeur des titres disponibles à la vente des entités contrôlées, avant impôts	9	0	-40.804
Impôts sur la variation de la juste valeur des titres disponibles à la vente des entités contrôlées		0	16.560
Variation de l'écart de conversion des entités contrôlées		11.396.571	-72.714.937
<i>Sous-total des éléments pouvant faire l'objet d'un reclassement en résultat</i>		11.743.338	-72.248.744
Total des autres éléments du résultat étendu		12.148.881	-74.807.062
Résultat étendu		58.867.914	-2.675.203
Résultat étendu attribuable à des participations ne donnant pas le contrôle		37.051.312	11.969.451
Résultat étendu attribuable aux propriétaires de la société mère		21.816.602	-14.644.654

Etats financiers consolidés

4. Tableau des flux de trésorerie consolidés

		2018	2017
	Note	EUR	EUR
Activités opérationnelles			
Résultat net après impôts attribuable aux propriétaires de la société mère		16.093.629	25.680.738
Résultat attribuable à des participations ne donnant pas le contrôle		30.625.407	46.451.121
Juste valeur de la production agricole	11	-164.078	-3.387.618
Autres retraitements sans incidence sur la trésorerie (IFRS et autres)		-1.565.348	2.917.693
Dotations et reprises aux amortissements et provisions et réductions de valeur		62.322.034	69.643.916
Plus et moins-values sur cessions d'actifs		657.787	1.431.824
Charge d'impôts	27	33.352.158	43.691.588
Capacité d'autofinancement		141.321.589	186.429.262
Intérêts payés - reçus		8.492.199	7.777.425
Impôts payés		-33.571.809	-43.579.613
Variation de stocks		-15.221.000	-9.131.201
Variation de créances commerciales et autres débiteurs		5.604.408	69.757
Variation de dettes commerciales et autres créditeurs		-13.399.323	24.726.873
Comptes de regularisation		-6.113.757	5.447.720
Variation du besoin en fonds de roulement		-29.129.672	21.113.149
Flux nets de trésorerie provenant des activités opérationnelles		87.112.307	171.740.223
Activités d'investissement			
Paiement pour acquisition de filiales		-4.767.166	0
Acquisitions/cessions d'immobilisations incorporelles		-622.222	-300.130
Acquisitions d'immobilisations corporelles		-106.061.737	-101.853.767
Cessions d'immobilisations corporelles		4.167.522	1.502.118
Acquisitions/cessions d'immobilisations financières		-219.660	-1.202.878
Flux nets de trésorerie provenant des activités d'investissement		-107.503.263	-101.854.657
Activités de financement			
Dividendes versés aux propriétaires de la société mère		-7.787.846	-8.495.832
Dividendes versés à des participations ne donnant pas le contrôle		-24.792.806	-25.205.933
Produits d'emprunts		55.550.854	2.062.261
Remboursements d'emprunts		-48.376.701	-56.322.411
Intérêts payés - reçus		-8.492.199	-7.777.425
Flux nets de trésorerie provenant des activités de financement		-33.898.698	-95.739.340
Incidence des écarts de conversion		518.620	-5.090.709
Variation nette de trésorerie		-53.771.034	-30.944.483
Trésorerie au 1er janvier	15	74.771.769	105.716.252
Trésorerie au 31 décembre	15	21.000.735	74.771.769
Variation nette de trésorerie et équivalents de trésorerie		-53.771.034	-30.944.483

Etats financiers consolidés

5. Tableau de variation des capitaux propres consolidés

EUR	Capital souscrit	Prime d'émission	Réserve légale	Ecarts de conversion	Réserves consolidées	Capitaux propres attribuables aux proprié- taires de la société mère	Participa- tions ne donnant pas le contrôle	TOTAL
Situation au 1er janvier 2017	24.920.000	501.847	2.492.000	-56.870.466	356.084.706	327.128.087	335.241.945	662.370.032
Résultat de l'exercice					25.680.738	25.680.738	46.451.121	72.131.859
Pertes et gains actuariels					-1.103.439	-1.103.439	-1.454.879	-2.558.318
Variation de la juste valeur des instruments financiers					386.784	386.784	103.653	490.437
Variation de la juste valeur des titres disponibles à la vente					-14.200	-14.200	-10.044	-24.244
Ecarts de conversion				-39.594.537	0	-39.594.537	-33.120.400	-72.714.937
Résultat étendu				-39.594.537	24.949.883	-14.644.654	11.969.451	-2.675.203
Dividendes					-7.079.860	-7.079.860	-17.237.621	-24.317.481
Acomptes sur dividendes					-1.415.972	-1.415.972	-7.968.312	-9.384.284
Autres variations					248.832	248.832	-2.297.282	-2.048.450
Transactions avec les actionnaires					-8.247.000	-8.247.000	-27.503.215	-35.750.215
Situation au 31 décembre 2017	24.920.000	501.847	2.492.000	-96.465.003	372.787.589	304.236.433	319.708.181	623.944.614
Situation au 1er janvier 2018	24.920.000	501.847	2.492.000	-96.465.003	372.787.589	304.236.433	319.708.181	623.944.614
Résultat de l'exercice					16.093.629	16.093.629	30.625.404	46.719.033
Pertes et gains actuariels					346.523	346.523	108.841	455.364
Variation de la juste valeur des instruments financiers					346.767	346.767	0	346.767
Variation de la juste valeur des titres évalués à la juste valeur par le biais des autres éléments du résultat étendu					-29.466	-29.466	-20.355	-49.821
Ecarts de conversion				5.059.150	0	5.059.150	6.337.422	11.396.572
Résultat étendu				5.059.150	16.757.453	21.816.603	37.051.312	5.867.915
Annulation d'actions	-140.490				165.619	25.129	0	25.129
Dividendes					-7.079.860	-7.079.860	-20.095.186	-27.175.046
Acomptes sur dividendes					-707.986	-707.986	-4.697.620	-5.405.606
Autres variations					260.540	260.540	-4.329.342	-4.068.802
Transactions avec les actionnaires	-140.490				-7.361.687	-7.502.177	-29.122.148	-36.624.325
Situation au 31 décembre 2018	24.779.510	501.847	2.492.000	-91.405.853	382.183.355	318.550.859	327.637.345	646.188.204

	2018	2017
Dividendes et acomptes sur dividendes distribués sur la période	7.787.846	8.495.832
Nombre d'actions	14.159.720	14.159.720
Dividende par action distribué sur la période	0,55	0,60

6. Annexe aux états financiers consolidés

Note 1. Généralités et méthodes comptables

1.1. Généralités

La Société Financière des Caoutchoucs, en abrégé Socfin (« la Société ») a été constituée le 5 décembre 1959. Son objet social la qualifie comme soparfi depuis l'Assemblée Générale Extraordinaire du 10 janvier 2011. Le siège social est établi 4 avenue Guillaume à 1650 Luxembourg.

L'activité principale de la Société et de ses filiales (« Groupe ») consiste en la gestion d'un portefeuille de participations essentiellement axées sur l'exploitation de plantations tropicales de palmiers à huile et d'hévéas, situées en Afrique et en Asie du Sud-Est.

La Société est cotée à la Bourse de Luxembourg et est inscrite au registre du commerce sous le n° B 5937.

1.2. Déclaration de conformité

Les états financiers consolidés ont été préparés conformément au référentiel IFRS (International Financial Reporting Standards) tel qu'adopté dans l'Union Européenne.

En date du 3 avril 2019, le Conseil d'Administration a arrêté les états financiers consolidés.

De nouveaux textes ou amendements tels qu'adoptés par l'Union Européenne et d'application obligatoire au 1^{er} janvier 2018 sont entrés en vigueur :

- IFRS 9 « Instruments financiers » :

Cette norme porte sur la classification et l'évaluation des actifs financiers, des passifs financiers, les dépréciations, la comptabilité de couverture et remplace IAS 39 « Instruments financiers : comptabilisation et évaluation ». La version finale de la norme contient des exigences dans les domaines suivants :

(a) Classification et évaluation :

Les actifs financiers sont classifiés et mesurés selon les normes dont ils dépendent et selon les caractéristiques de leur flux de trésorerie contractuel. Les passifs financiers sont classés d'une manière similaire à IAS 39, cependant, il

y a des différences dans les exigences en ce qui concerne les principes comptables utilisés pour mesurer le risque de crédit propre à l'entité.

(b) Dépréciation des actifs financiers :

La norme introduit un modèle de « perte de crédit attendue » pour la mesure de la dépréciation des actifs financiers. Il n'est donc plus nécessaire qu'un événement de crédit se soit produit avant qu'une perte de crédit soit constatée.

IFRS 9 exige de comptabiliser les pertes attendues sur tous les instruments de dettes, prêts et créances commerciales soit sur une durée de 12 mois, soit sur la durée de vie des instruments.

(c) Comptabilité de couverture :

La norme introduit un nouveau modèle de comptabilité de couverture qui est conçu pour être plus étroitement aligné sur la façon dont les entités entreprennent des activités de gestion des risques lorsqu'elles couvrent les expositions aux risques financiers et non financiers.

(d) Décomptabilisation :

Les exigences relatives à la décomptabilisation des actifs et des passifs financiers sont transposées de IAS 39 à l'identique et il n'y a donc pas de changement pour le Groupe.

Le Groupe n'a pas implémenté de changements dans la classification de ces instruments financiers, sauf, pour les titres disponibles à la vente, qui sont désormais classés parmi les actifs financiers à la juste valeur par le biais des autres éléments du résultat étendu; aucun profit ou perte lié à ces instruments ne peut être reclassé en résultat, même au moment de la décomptabilisation.

Le Groupe continuera à évaluer à la juste valeur tous ses actifs financiers actuellement évalués à la juste valeur.

Conformément aux dispositions transitoires d'IFRS 9, le Groupe n'a pas ajusté les informations comparatives.

Etats financiers consolidés

- IFRS 15 « Produits des activités ordinaires tirés des contrats conclus avec des clients » :

Le 28 mai 2014, l'IASB a publié IFRS 15, qui fournit un cadre unifié pour déterminer le moment, l'évaluation et la comptabilisation des produits des activités ordinaires. L'objectif de la nouvelle norme est de comptabiliser les produits au fur et à mesure que les obligations de performance sont remplies plutôt que sur la base du transfert des risques et des avantages.

IFRS 15 inclut un ensemble d'informations à fournir, y compris des informations qualitatives et quantitatives sur les contrats avec les clients pour comprendre la nature, le montant, le moment de la comptabilisation et l'incertitude des revenus. La norme remplace IAS 18 « Produits des activités ordinaires », IAS 11 « Contrats de construction » et les interprétations connexes.

Le 12 avril 2016, l'IASB a publié des amendements à IFRS 15 qui précisent comment identifier une obligation de performance, déterminer si une entreprise agit en principal ou en agent.

Les produits du Groupe proviennent principalement de la vente de biens dans le cadre des prestations dans lesquelles le transfert des risques et des avantages inhérents à la propriété et l'exécution des obligations de performance du Groupe ont lieu en même temps.

L'adoption de cette norme n'a pas eu d'incidence importante sur les états financiers consolidés de la société. Les informations sur les produits des activités ordinaires sont présentées à la note 33.

Le Groupe a adopté le référentiel IFRS pour la première fois en 2005 et n'a pas anticipé l'application des normes et interprétations effectives après le 31 décembre 2018 et publiées avant l'autorisation de publication des états financiers consolidés.

Au 1er janvier 2018, le Groupe a adopté les modifications suivantes qui n'ont pas eu d'incidence importante sur les états financiers consolidés du Groupe :

- Amendements à IFRS 4 « Contrats d'assurance » :

L'amendement publié le 12 septembre 2016 propose deux approches (superposition et une approche différée) afin de remédier à la volatilité temporaire des résultats publiés due à la différence de temps entre la mise en œuvre de IFRS 9 et IFRS 17 « Contrats d'assurance » qui remplacera IFRS 4. Ces amendements à IFRS 4 complètent les options

existantes de la norme à utiliser pour faire face à la volatilité temporaire.

- L'interprétation IFRIC 22 « Opérations en devises et paiements d'avance » :

La norme IAS 21 « Effets des variations des cours des monnaies étrangères » précise le cours de change à utiliser pour enregistrer une transaction en monnaie étrangère lors de sa comptabilisation initiale dans la monnaie fonctionnelle de l'entité. Mais la norme ne traite pas de la question du cours de change à retenir lorsqu'un paiement anticipé a été effectué. Selon cette interprétation, en cas d'avances multiples, le cours de change doit être déterminé pour chaque transaction de paiement ou encaissement.

Nouvelles normes IFRS et amendements applicables à partir de 2019 :

- IFRS 16 « Contrats de location » :

Le 13 janvier 2016, l'IASB a publié IFRS 16 « Contrats de location » qui remplacera IAS 17 « Contrats de location ». Cette nouvelle norme indique comment reconnaître, mesurer et présenter les contrats de location et les informations liées à fournir. La norme fournit un modèle de comptabilisation unique pour les preneurs, en exigeant de comptabiliser un droit d'utilisation à l'actif et une dette financière pour tous les contrats de location, sauf ceux dont la durée du contrat est de 12 mois ou moins ou dont l'actif sous-jacent a une faible valeur. Cette norme entre en vigueur pour les exercices ouverts à compter du 1er janvier 2019 ; l'application anticipée est autorisée si IFRS 15 « Produits des activités ordinaires tirés des contrats avec des clients » a également été appliquée. Un examen et une évaluation des contrats de location du Groupe indiquent que la plupart de ces contrats répondront à la définition d'un contrat de location selon IFRS 16. Le Groupe appliquera l'approche de transition rétrospective modifiée et ne retraitera donc pas, les données comparatives.

Selon une évaluation détaillée de l'impact des données disponibles au 31 décembre 2018, le Groupe s'attend, au 1er janvier 2019, à un impact sur les actifs liés aux contrats de location de 20,2 millions d'euros, sur les dettes liées aux contrats de location de 23,1 millions d'euros et sur les actifs d'impôts différés de 0,9 million d'euros et sur les capitaux propres de 2 millions d'euros.

Etats financiers consolidés

- L'interprétation IFRIC 23 « Incertitude relative aux traitements fiscaux » :

Le 7 juin 2017, l'IASB a publié cette interprétation qui clarifie l'application des dispositions d'IAS 12 « Impôts sur le résultat » concernant la comptabilisation et l'évaluation de l'impôt sur le résultat, lorsqu'une incertitude existe. Cette interprétation est applicable au 1^{er} janvier 2019, avec application anticipée autorisée. Le Groupe ne s'attend pas à ce que l'adoption de cette interprétation ait un impact matériel sur les états financiers consolidés.

- Amendements à IFRS 9 « Instruments financiers » :

Le 12 octobre 2017, l'IASB a publié un amendement à IFRS 9 intitulé « Clauses de remboursement anticipé prévoyant une compensation négative » pour traiter du cas fréquent d'instruments contenant une clause de paiement anticipé lorsque l'exercice de cette clause entraîne un remboursement inférieur à la somme du capital et des intérêts restant dus. Cet amendement modifie les exigences existantes d'IFRS 9 concernant les droits de résiliation afin de permettre une évaluation au coût amorti (ou, selon le modèle économique utilisé, à la juste valeur par le biais des autres éléments du résultat étendu) même en cas de paiements compensatoires négatifs. Cette modification entre en vigueur pour les exercices ouverts à compter du 1^{er} janvier 2019 ; l'application anticipée est permise. Le Groupe ne prévoit pas que l'adoption de cette interprétation ait une incidence importante sur ses états financiers consolidés.

Nouvelles normes IFRS, amendements et interprétations qui n'ont pas encore été homologués par l'Union européenne :

Le 18 mai 2017, l'IASB a publié IFRS 17 « Contrats d'assurance », qui établit les principes pour la comptabilisation, l'évaluation et la présentation des contrats d'assurance. Selon IFRS 17, la performance de l'assurance doit être évaluée à sa valeur d'exécution actuelle et offre une méthode de mesure et de présentation plus uniforme pour tous les contrats d'assurance. IFRS 17 remplace IFRS 4 « Contrats d'assurance » et ses interprétations. Elle s'applique à compter du 1^{er} janvier 2022 et son adoption anticipée est autorisée si IFRS 15 « Produits des contrats avec des clients » et IFRS 9 « Instruments financiers » ont été appliqués. La société ne prévoit pas que l'adoption de cette interprétation aura une incidence importante sur ses états financiers consolidés.

Le 12 décembre 2017, l'IASB a publié les Améliorations annuelles des normes IFRS : Cycle 2015-2017 afin d'apporter des modifications aux normes suivantes :

- La norme IFRS 3 « Regroupements d'entreprises » précise que lorsqu'une entité obtient le contrôle d'une entreprise commune, elle doit réévaluer ses intérêts détenus antérieurement dans cette entreprise.
- IFRS 11 « Partenariats » précise que lorsqu'une entité obtient le contrôle conjoint d'une entreprise commune, elle n'a pas à réévaluer ses intérêts détenus antérieurement dans cette entreprise.
- La norme IAS 12 « Impôts sur le résultat » précise qu'une entité doit comptabiliser les conséquences fiscales des dividendes en résultat net, en autres éléments du résultat étendu ou en capitaux propres, là où l'entité avait initialement comptabilisé ces transactions ou événements.
- La norme IAS 23 « Coûts d'emprunt » précise que, si un emprunt contracté reste dû une fois que l'actif connexe est prêt pour son utilisation ou sa vente prévue, cet emprunt doit alors être traité en tant que fonds empruntés de façon générale aux fins du calcul du taux de capitalisation des emprunts généraux.

Le 7 février 2018, l'IASB a publié des modifications de la norme IAS 19 « Avantages du personnel » qui précisent que le coût des services rendus et les intérêts nets pour la période qui suit la modification, la réduction ou la liquidation d'un régime doivent être déterminés à l'aide des hypothèses utilisées pour la réévaluation. En outre, IAS 19 ainsi modifiée précise l'effet d'une modification, d'une réduction ou d'une liquidation de régime sur les exigences relatives au plafond de l'actif. Ces modifications entrent en vigueur pour les exercices ouverts à compter du 1^{er} janvier 2019, et l'application anticipée est autorisée. Le Groupe ne prévoit pas que l'adoption de ces modifications aura une incidence importante sur ses états financiers consolidés.

Le 29 mars 2018, l'IASB a publié son « Cadre conceptuel de l'information financière » révisé, qui renferme des définitions révisées d'un actif et d'un passif ainsi que de nouvelles indications sur l'évaluation, la décomptabilisation, la présentation et les informations à fournir. Le Groupe ne prévoit pas que l'adoption de cette modification, qui entrera en

Etats financiers consolidés

vigueur pour les exercices ouverts à compter du 1er janvier 2020, aura une incidence importante sur ses états financiers consolidés.

Le 22 octobre 2018, l'IASB a publié des amendements à IFRS 3 « Regroupements d'entreprises », relatives à la définition d'une entreprise, qui visent à résoudre les difficultés éprouvées par les entreprises à déterminer si elles ont acquis une entreprise ou un groupe d'actifs. Le Groupe ne prévoit pas que l'adoption de ces modifications, qui entreront en vigueur pour les exercices ouverts à compter du 1er janvier 2020, aura une incidence importante sur ses états financiers consolidés.

Le 31 octobre 2018, l'IASB a publié des amendements à IAS 1 « Présentation des états financiers » et à IAS 8 « Méthodes comptables, changements d'estimations comptables et erreurs » afin de clarifier la définition de « significatif » et d'harmoniser les définitions données dans le Cadre conceptuel de l'information financière et dans les normes elles-mêmes. Le Groupe ne prévoit pas que l'adoption de ces modifications, qui entreront en vigueur pour les exercices ouverts à compter du 1er janvier 2020, aura une incidence importante sur ses états financiers consolidés.

Le Groupe ne prévoit pas d'adopter par anticipation les nouvelles normes, modifications et interprétations comptables.

1.3. Présentation des états financiers consolidés

Les états financiers consolidés sont présentés en euro. Ils sont préparés sur base du coût historique à l'exception notamment des actifs suivants :

- la production agricole (IAS 2, IAS 41), les instruments dérivés ainsi que les titres valorisés à la juste valeur par le biais des autres éléments du résultat étendu sont comptabilisés à leur juste valeur ;
- les immobilisations corporelles acquises dans le cadre d'un regroupement d'entreprises (IFRS 3) sont évaluées initialement à leur juste valeur à la date de l'acquisition.

Les principes et les règles comptables sont appliqués de manière cohérente et permanente dans le Groupe. Les états financiers consolidés sont préparés pour l'exercice comptable se terminant le 31 décembre 2018 et sont présentés avant affectation du résultat de la maison mère proposée à l'Assemblée Générale des actionnaires.

1.4. Principes de consolidation

Les états financiers consolidés incluent les états financiers de la société mère Socfin ainsi que ceux des entreprises contrôlées par la mère (« filiales ») et ceux des entreprises où Socfin exerce une influence notable (« entreprises associées »), dont l'ensemble constitue le « Groupe ».

Toutes les sociétés incluses dans le périmètre de consolidation au 31 décembre 2018 clôturent leurs comptes le 31 décembre.

a) Filiales

Conformément à la norme IFRS 10, un investisseur détient le contrôle si trois conditions sont remplies :

- 1) il détient le pouvoir sur l'entité ;
- 2) il a droit ou est exposé aux rendements variables ;
- 3) il a la capacité d'utiliser son pouvoir sur l'entité pour influencer sur les rendements.

Actuellement le Groupe détient la majorité des droits de vote dans les entités.

Le résultat des filiales acquises ou cédées au cours de l'exercice est inclus dans le compte de résultat consolidé, respectivement, depuis la date d'acquisition ou jusqu'à la date de cession.

Le cas échéant, des retraitements sont effectués sur les états financiers des filiales pour aligner les principes comptables utilisés avec ceux des autres entreprises du périmètre de consolidation.

Tous les soldes et opérations intragroupes sont éliminés lors de la consolidation.

b) Participations dans des entreprises associées

Une entreprise associée est une entreprise sur laquelle Socfin exerce une influence notable de par sa participation aux décisions financières et opérationnelles de cette entreprise, mais dont elle n'a pas le contrôle. L'influence notable est présumée lorsque le Groupe détient, directement ou indirectement par le biais de ses filiales, entre 20% et 50% des droits de vote. Les entreprises associées sont intégrées par la méthode de mise en équivalence. Selon cette méthode, la participation du Groupe dans l'entreprise associée est initialement comptabilisée au coût dans l'état de la situation financière, puis est ajustée par la suite pour comptabiliser la quote-part

Etats financiers consolidés

du Groupe dans le résultat net et les autres éléments du résultat étendu de l'entreprise associée.

Les participations dans des entreprises associées sont incluses dans les états financiers consolidés selon la méthode de la mise en équivalence à partir de la date de commencement de l'influence notable jusqu'à la date où cette influence cesse. La valeur comptable de l'écart d'acquisition positif qui résulte de l'acquisition d'entreprises associées est incluse dans la valeur comptable de la participation. Un test de dépréciation est effectué si un indice objectif de perte de valeur est identifié. Les dépréciations sont constatées, le cas échéant, en résultat sous la rubrique « Part dans le résultat net des sociétés mises en équivalence ».

La liste des filiales et entreprises associées du Groupe est présentée en note 2.

1.5. Changements de méthodes comptables, erreurs et changements d'estimations

Un changement de méthode comptable n'est appliqué que s'il répond aux dispositions d'une norme ou interprétation ou permet une information plus fiable et plus pertinente. Les changements de méthodes comptables sont comptabilisés de manière rétrospective, sauf en cas de disposition transitoire spécifique à la norme ou interprétation. Une erreur, lorsqu'elle est découverte, est également ajustée de manière rétrospective.

Les incertitudes inhérentes à l'activité nécessitent de recourir à des estimations dans le cadre de la préparation des états financiers. Les estimations sont issues de jugements destinés à donner une appréciation raisonnable des dernières informations fiables disponibles. Une estimation est révisée pour refléter les changements de circonstances, les nouvelles informations disponibles et les effets liés à l'expérience.

1.6. Ecart d'acquisition

L'écart d'acquisition est la différence à la date d'acquisition entre la juste valeur des éléments remis en échange pour prendre le contrôle, la valeur des intérêts minoritaires, la juste valeur des prises de participation antérieures et la juste valeur des actifs, passifs et passifs éventuels identifiables de l'entreprise acquise.

Lors de la cession d'une filiale ou d'une entreprise associée, le montant résiduel de l'écart d'acquisition attribuable à la filiale est inclus dans le calcul du résultat de cession.

1.7. Ecart d'acquisition négatif

L'écart d'acquisition négatif représente l'excédent de la part d'intérêt du Groupe dans la juste valeur des actifs et des passifs identifiables ainsi que des passifs éventuels d'une filiale ou d'une entreprise associée sur le coût d'acquisition à la date d'acquisition.

Dans la mesure où un écart d'acquisition négatif subsiste après examen et ré-estimation de la juste valeur des actifs et passifs identifiables ainsi que des passifs éventuels d'une filiale ou d'une entreprise associée, il est directement comptabilisé en produit dans le compte de résultat.

1.8. Conversion des devises étrangères

Dans les états financiers de Socfin et de chaque filiale ou entreprise associée, les transactions en monnaie étrangère sont enregistrées, lors de leur comptabilisation initiale, dans la devise de référence de la société concernée en appliquant le taux de change en vigueur à la date de transaction. A la clôture, les actifs et passifs monétaires libellés en devises étrangères sont convertis au cours du dernier jour de l'exercice. Les profits et pertes provenant de la réalisation ou de la conversion d'éléments monétaires libellés en devises étrangères sont enregistrés dans le compte de résultat de l'exercice.

Pour couvrir son exposition à certains risques de change, le Groupe a recours à des contrats de change à terme. Ces instruments financiers ne remplissent pas les conditions pour une comptabilité de couverture. Ils sont classés en autres instruments (voir note 1.18).

Lors de la consolidation, les actifs et les passifs des sociétés dont la comptabilité est tenue dans une autre devise que l'euro, sont convertis en euro au cours de change en vigueur à la date de clôture. Les revenus et les charges sont convertis en euro au cours de change moyen de l'année. Les éventuelles différences de change sont classées en capitaux propres au poste « Ecart de conversion ». En cas de cession, les écarts de conversion relatifs à la société concernée sont

Etats financiers consolidés

comptabilisés au compte de résultat de l'exercice durant lequel la cession a eu lieu.

Les écarts d'acquisition et les ajustements de juste valeur provenant de l'acquisition d'une entité étrangère sont considérés comme des actifs et passifs de l'entité étrangère et convertis au taux de clôture.

Les taux de change suivants ont été utilisés pour la conversion des comptes annuels consolidés :

	Taux de clôture		Taux moyen	
	2018	2017	2018	2017
1 euro est égal à :				
Franc CFA	655,957	655,957	655,957	655,957
Cedi ghanéen	5,5189	5,2957	5,4185	4,9399
Roupie indonésienne	16.581	16.247	16.804	15.200
Riel cambodgien	4.601	4.842	4.765	4.589
Naïra nigérian	350,76	366,26	360,14	346,69
Dobra de São Tomé (*)	24,50	24.498	24,50	24.498
Franc congolais	1.873	1.909	1.914	1.669
Dollar américain	1,1450	1,1993	1,1782	1,1347

(*) Au 1er janvier 2018, la banque centrale de São Tomé a procédé à la redénomination de sa monnaie nationale en conjonction avec la mise en circulation des nouvelles coupures et pièces. Une « nouvelle Dobra » équivaut à 1.000 « anciennes Dobras ». Un euro équivaut, désormais, à 24,50 « nouvelles Dobras ».

1.9. Immobilisations incorporelles

Les immobilisations incorporelles sont reprises à leur coût d'acquisition diminué des amortissements cumulés et des éventuelles pertes de valeur.

Les amortissements sont pratiqués selon la méthode linéaire sur base d'une estimation de la durée d'utilité de l'immobilisation en question. Les immobilisations incorporelles ne font pas l'objet de réévaluation. Lorsque la valeur recouvrable d'un actif est inférieure à sa valeur comptable, cette dernière est diminuée afin de refléter cette perte de valeur.

Les durées d'utilité estimées sont les suivantes :

Brevets	3 à 5 ans
Autres immobilisations incorporelles	3 à 5 ans
Concessions	Durée de la concession

La date de départ des amortissements est la date de mise en service du bien.

1.10. Immobilisations corporelles

Les immobilisations corporelles sont comptabilisées à leur coût d'acquisition diminué des amortissements cumulés et d'éventuelles pertes de valeur.

Les immobilisations corporelles en cours sont comptabilisées au coût diminué de toute perte de valeur identifiée.

Les amortissements sont pratiqués selon la méthode linéaire sur base d'une estimation de la durée d'utilité pour chaque composant significatif de l'immobilisation en question. Lorsque la valeur recouvrable d'un actif est inférieure à sa valeur comptable, cette dernière est diminuée afin de refléter cette perte de valeur.

Les durées d'utilité estimées sont les suivantes :

Constructions	20 à 50 ans
Installations techniques	3 à 20 ans
Mobilier, matériel roulant et autres	3 à 20 ans

La date de départ des amortissements est la date de mise en service du bien.

Etats financiers consolidés

1.11. Immeubles de placement

Les immeubles de placement sont des biens immobiliers (terrains et bâtiments ou partie de bâtiments) détenus pour en retirer des loyers et/ou pour en valoriser le capital.

Les immeubles de placement sont inscrits pour leur coût, diminué du cumul des amortissements et des éventuelles comptabilisations de perte de valeur.

Les amortissements pratiqués sont déterminés selon le mode linéaire sur la durée d'utilisation du bien. La durée d'amortissement des immeubles de placement est fixée à 50 ans.

1.12. Actifs biologiques

Le Groupe possède des actifs biologiques producteurs en Afrique et en Asie. Ces actifs biologiques producteurs, principalement constitués de plantations de palmiers à huile et d'hévéas, sont évalués selon les principes définis par IAS 16 « Immobilisations corporelles ».

La production agricole au moment de la récolte notamment pour les régimes de palme, l'huile de palme et le caoutchouc est évaluée selon les principes définis par IAS 41 « Agriculture ».

Actifs biologiques producteurs

Les actifs biologiques producteurs sont comptabilisés à leur coût d'acquisition diminué des amortissements cumulés et d'éventuelles pertes de valeur.

Les amortissements sont pratiqués selon la méthode linéaire sur base d'une estimation de la durée d'utilité. Lorsque la valeur recouvrable d'un actif est inférieure à sa valeur comptable, cette dernière est diminuée afin de refléter cette perte de valeur.

Les durées d'utilité estimées sont les suivantes :

Actifs biologiques producteurs - Palmier	20 à 26 ans
Actifs biologiques producteurs - Hévéa	20 à 33 ans

La date de départ des amortissements est la date de transfert d'actifs biologiques en production (maturité). Ce transfert a lieu au cours de la troisième année après le planting des palmiers à huile en Asie,

au cours de la quatrième année après le planting des palmiers à huile en Afrique et au cours de la septième année après le planting des hévéas. Pour chaque entité, la durée d'exploitation peut être adaptée en fonction des circonstances particulières.

Production agricole

La production agricole est évaluée au moment de la récolte à la juste valeur diminuée des coûts estimés nécessaires pour réaliser la vente.

Il n'existe pas de données observables pour la production agricole (les régimes de palme, le latex). La Banque Mondiale publie des prévisions de prix pour le caoutchouc sec (produit fini). Ces prévisions se basent sur le grade RSS3 (feuille fumée) qui n'est pas produit par le Groupe. Enfin, et a fortiori, il n'existe pas de données prospectives observables relatives à la production agricole du Groupe. Le prix d'un produit standard sur un marché mondial n'est pas suffisamment représentatif de la réalité économique dans laquelle les différentes entités du Groupe interviennent. Ce prix ne peut être retenu comme référence pour l'évaluation.

Par conséquent, chaque entité détermine la juste valeur de la production agricole en fonction des prix de marché réellement obtenus là où elle est intervenue au cours du dernier exercice.

Le Groupe n'évalue pas la production agricole sur pied (avant la récolte). En effet, par nature cette notion n'est pas applicable à l'hévéa dont la production agricole (latex) se trouve à l'intérieur même de l'arbre. Le Groupe estime, en outre, que la récolte sur pied des palmiers ne peut être évaluée de manière fiable, avec un degré suffisant de certitude sans engendrer des coûts disproportionnés par rapport à l'utilité de l'information ainsi recueillie.

La variation de la juste valeur est incluse dans le résultat de la période au cours de laquelle elle se produit.

1.13. Contrats de location

Les contrats de location sont classés en contrats de location financement lorsque les termes du contrat de location transfèrent au preneur la quasi-totalité des risques et avantages inhérents à la propriété. Tous les autres contrats sont classés en location simple.

Etats financiers consolidés

Les actifs détenus en location financement sont comptabilisés en tant qu'actifs du Groupe au plus faible de la valeur actualisée des loyers minimaux et de leur juste valeur à la date de départ du contrat de location. La dette correspondante envers le bailleur est enregistrée dans l'état de la situation financière pour le même montant en tant qu'obligation issue des contrats de location financement. Les charges financières, qui représentent la différence entre les engagements totaux du contrat et la juste valeur du bien acquis, sont réparties sur les différentes périodes couvertes par le contrat de location de manière à obtenir un taux d'intérêt périodique constant sur le solde restant dû au passif au titre de chaque exercice comptable.

Les charges de loyer en vertu d'un contrat de location simple sont comptabilisées en charges dans le compte de résultat de façon linéaire pendant toute la durée du contrat en question.

1.14. Dépréciation d'actifs

Les écarts d'acquisition ne sont pas amortis mais font l'objet d'un test de perte de valeur au minimum une fois par an et à chaque fois qu'apparaît un indice de perte de valeur.

En outre, à chaque date de clôture, le Groupe revoit les valeurs comptables de ses immobilisations incorporelles et corporelles y inclus ses actifs biologiques producteurs afin d'apprécier s'il existe un quelconque indice montrant que ses actifs ont pu perdre de la valeur. S'il existe un tel indice, la valeur recouvrable de l'actif est estimée afin de déterminer, s'il y a lieu, le montant de la perte ou de la réduction de valeur. La valeur recouvrable est la valeur la plus élevée entre la juste valeur diminuée des coûts de la vente de l'actif et la valeur d'utilité.

La juste valeur des immobilisations corporelles et incorporelles correspond à la valeur actualisée des flux de trésorerie futurs estimés attendus de l'utilisation d'un actif ou d'une unité génératrice de trésorerie. Lorsqu'il n'est pas possible d'estimer le montant recouvrable d'un actif isolé, le Groupe détermine la valeur recouvrable de l'unité génératrice de trésorerie à laquelle l'actif appartient.

Si la valeur recouvrable d'un actif (ou d'une unité génératrice de trésorerie) est estimée comme étant inférieure à sa valeur comptable, la valeur comptable

de l'actif (unité génératrice de trésorerie) est ramenée à sa valeur recouvrable. Les pertes de valeur sont immédiatement comptabilisées en charges dans le compte de résultat.

Lorsqu'une perte de valeur comptabilisée lors d'un exercice antérieur n'existe plus ou doit être diminuée, la valeur comptable de l'actif (unité génératrice de trésorerie) est augmentée à hauteur de l'estimation révisée de sa valeur recouvrable. Cependant, cette valeur comptable augmentée ne doit pas excéder la valeur comptable qui aurait été déterminée si aucune perte de valeur n'avait été comptabilisée pour l'actif (unité génératrice de trésorerie) au cours d'exercices antérieurs. La reprise d'une perte de valeur est comptabilisée immédiatement en produits dans le compte de résultat.

Une perte de valeur enregistrée sur un écart d'acquisition ne peut faire l'objet d'une reprise ultérieure.

1.15. Stocks

Les stocks sont inscrits au plus faible du coût et de leur valeur nette de réalisation. Le coût comprend les coûts directs de matières et le cas échéant, les coûts directs de main d'œuvre ainsi que les frais généraux directement attribuables. Lorsque l'identification spécifique n'est pas possible, le coût est déterminé sur base de la méthode du coût moyen pondéré. La valeur nette de réalisation représente le prix de vente estimé dans le cours normal des activités diminué des coûts estimés pour l'achèvement et des coûts estimés nécessaires pour réaliser la vente (frais commerciaux essentiellement).

La dépréciation ou la perte sur stocks pour les ramener à la valeur nette de réalisation est comptabilisée en charges de l'exercice au cours duquel la dépréciation ou la perte s'est produite.

Comme expliqué à la note 1.12. Actifs biologiques, la production agricole est évaluée à sa juste valeur diminuée des coûts estimés nécessaires pour réaliser la vente.

1.16. Créances commerciales

Les créances commerciales sont évaluées à leur valeur nominale et ne portent pas d'intérêt. Suite aux amendements à IFRS 9 « Instruments financiers », le

Etats financiers consolidés

Groupe applique une approche simplifiée et enregistre une provision pour pertes attendues sur la durée de vie des créances. Cette provision pour pertes est un montant que le Groupe considère comme une estimation fiable sur l'incapacité de ses clients à effectuer les paiements requis.

1.17. Trésorerie et équivalents de trésorerie

Cette rubrique comprend les liquidités, les dépôts à vue, les dépôts à court terme de moins de 3 mois, ainsi que les placements facilement convertibles en un montant connu de trésorerie et qui sont soumis à un risque négligeable de changement de valeur.

1.18. Instruments financiers

Les actifs et passifs financiers sont comptabilisés dans l'état de la situation financière consolidée lorsque le Groupe devient partie aux dispositions contractuelles de l'instrument.

Instruments financiers dérivés

Les instruments financiers dérivés sont évalués à leur juste valeur à chaque date de clôture.

Le traitement comptable dépend de la qualification de l'instrument concerné :

- Instruments de couverture :

Le Groupe désigne certains instruments de couverture, notamment des dérivés au titre du risque de change et au titre du risque de taux d'intérêt, comme couvertures de flux de trésorerie. Les couvertures pour le risque de change lié aux engagements fermes sont comptabilisées comme couvertures de flux de trésorerie.

Au moment de la création de la relation de couverture, l'entité prépare une documentation décrivant la relation entre l'instrument de couverture et l'élément couvert ainsi que ses objectifs en matière de gestion des risques et sa stratégie pour effectuer diverses transactions de couverture. Par ailleurs, à la création de la couverture et régulièrement par la suite, le Groupe indique si l'instrument de couverture est hautement efficace pour compenser les variations de la juste valeur ou des flux de trésorerie de l'élément couvert attribuable au risque couvert.

La partie efficace des variations de la juste valeur des dérivés qui sont désignés comme couvertures de

flux de trésorerie et qui remplissent les conditions nécessaires pour pouvoir être ainsi désignés est comptabilisée dans les autres éléments du résultat étendu et cumulée dans la réserve au titre de la couverture des flux de trésorerie. Le profit ou la perte lié à la partie inefficace est immédiatement comptabilisé en résultat net, dans les autres profits et pertes.

Les montants comptabilisés précédemment dans les autres éléments du résultat étendu et cumulés dans les capitaux propres sont reclassés en résultat net dans les périodes où l'élément couvert influe sur le résultat net, au même poste que celui de l'élément couvert comptabilisé. Toutefois, si une transaction prévue couverte entraîne la comptabilisation d'un actif ou d'un passif non financier, les profits et pertes qui ont précédemment été comptabilisés dans les autres éléments du résultat étendu et cumulés en capitaux propres sont sortis des capitaux propres pour être pris en compte dans l'évaluation initiale du coût de l'actif ou du passif non financier.

- Autres instruments :

Les changements de la juste valeur des instruments financiers dérivés qui ne remplissent pas les conditions pour une comptabilité de couverture sont comptabilisés dans le compte de résultat lorsqu'ils surviennent.

Pour les exercices sous revue, les deux types d'instruments financiers dérivés ont été utilisés par le Groupe.

Prêts et emprunts

Les prêts portant des intérêts sont enregistrés pour les montants donnés, nets des coûts directs d'émission. Les produits financiers sont ajoutés à la valeur comptable de l'instrument dans la mesure où ils ne sont pas reçus dans l'exercice au cours duquel ils surviennent. Les intérêts sont calculés selon la méthode du taux d'intérêt effectif.

Les emprunts et découverts portant intérêts sont enregistrés pour les montants reçus, nets des coûts directs d'émission. Les charges financières sont comptabilisées selon la méthode de la comptabilité d'engagement et sont ajoutées à la valeur comptable de l'instrument dans la mesure où elles ne sont pas réglées dans l'exercice au cours duquel elles surviennent.

Etats financiers consolidés

La valeur comptable correspond à une approximation raisonnable de la juste valeur dans le cas d'instruments financiers tels que les emprunts et dettes auprès d'établissements financiers à court terme.

L'évaluation à la juste valeur des emprunts et des dettes auprès d'établissements financiers, autres qu'à court terme, dépend à la fois des spécificités des emprunts et des conditions actuelles de marché. La juste valeur a été calculée en actualisant les flux de trésorerie futurs attendus aux taux d'intérêts ré-estimés prévalant à la date de clôture sur la durée résiduelle de remboursement des emprunts.

La majorité des emprunts et dettes à long terme auprès d'établissements financiers provient d'institutions situées en Europe, c'est pourquoi le Groupe s'est basé sur l'évolution du taux d'intérêt de la Banque Centrale Européenne ajusté du risque spécifique inhérent à chaque instrument financier, comme indice de référence raisonnable pour estimer la juste valeur de ces emprunts.

Instruments de capitaux propres

Les instruments de capitaux propres sont comptabilisés pour les montants reçus, nets des coûts directs engendrés par l'émission.

Titres disponibles à la vente

Cette rubrique comprend les actions détenues par le Groupe dans des sociétés dans lesquelles il n'exerce pas de contrôle ou d'influence notable ou dans des sociétés non consolidées.

Lors de leur comptabilisation initiale, ces actifs sont comptabilisés à leur juste valeur, c'est-à-dire généralement à leur coût d'acquisition.

Conformément aux dispositions transitoires énoncées dans IFRS 9, le Groupe a choisi de présenter les titres disponibles à la vente parmi les actifs financiers à la juste valeur par le biais des éléments du résultat étendu, car ces placements sont détenus à titre d'investissements stratégiques à long terme qui ne devraient pas être vendus à court terme.

Pour les actions de sociétés cotées, la juste valeur est la valeur boursière à la date de clôture (Niveau 1). Pour les titres non cotés, la juste valeur est déterminée sur base de l'actif net réévalué (Niveau 3).

A chaque date de clôture, le Groupe revoit les valeurs comptables de ses titres afin d'apprécier s'il existe un

quelconque indice montrant qu'ils ont pu perdre de la valeur. Aucun profit ou perte lié à ces instruments ne peut être reclassé en résultat, même au moment de la décomptabilisation.

Les critères de dépréciation retenus par le Groupe, pour les titres non cotés, sont une moins-value de 40% par rapport au coût d'acquisition et une moins-value constatée sur une période de plus de 1 an. Pour les titres cotés, une perte de valeur définitive est comptabilisée en résultat si le cours de Bourse à la clôture est inférieur de plus de 30% à son coût d'acquisition sur une période de plus de 1 an.

Autres actifs et passifs financiers

Les autres actifs et passifs financiers sont comptabilisés à leur coût d'acquisition. La juste valeur des autres actifs et passifs financiers est estimée proche de la valeur comptable.

Les créances sont évaluées à leur valeur nominale (coût historique) diminuée des réductions de valeur couvrant les montants considérés comme non recouvrables dès lors que le Groupe l'estime nécessaire. La constitution de la dépréciation d'actifs est comptabilisée dans le compte de résultat dans la rubrique « Autres charges/produits opérationnels ». Il n'y a pas de politique Groupe au niveau consolidé concernant les corrections de valeur. Le Conseil d'Administration de chaque filiale évalue les créances de manière individuelle. Les corrections de valeur sont déterminées en tenant compte de la réalité économique locale de chaque pays. Elles sont revues lors de la réception de nouveaux événements et au minimum annuellement.

1.19. Provisions

Les provisions sont comptabilisées lorsque le Groupe a une obligation actuelle (juridique ou implicite) résultant d'un fait générateur passé qui entraînera probablement une sortie d'avantages économiques pouvant être raisonnablement estimée.

Les provisions pour restructuration sont comptabilisées lorsque le Groupe a un plan formalisé et détaillé pour la restructuration qui a été notifié aux parties affectées.

1.20. Engagements de retraite

Plans à cotisations définies

Ces plans désignent les régimes d'avantages postérieurs à l'emploi en vertu desquels le Groupe verse à des sociétés d'assurances externes, pour certaines catégories de travailleurs salariés, des cotisations dont les montants sont définis. Les versements effectués dans le cadre de ces régimes de retraite sont comptabilisés en compte de résultat dans l'exercice au cours duquel ils sont dus.

Comme ces régimes ne génèrent pas d'engagement futur pour le Groupe, ils ne donnent pas lieu à la constitution de provisions.

Plans à prestations définies

Ces plans désignent les régimes d'avantages postérieurs à l'emploi qui garantissent à certaines catégories de salariés, des ressources complémentaires en contrepartie des services qu'ils ont rendus durant l'exercice et les exercices antérieurs.

Cette garantie de ressources complémentaires constitue pour le Groupe une prestation future pour laquelle un engagement est calculé par des actuaires indépendants à la clôture de chaque exercice.

Les hypothèses actuarielles utilisées pour déterminer les engagements varient selon les conditions économiques prévalant dans le pays dans lequel le régime est situé.

Les taux d'actualisation applicables pour actualiser les obligations au titre des avantages postérieurs à l'emploi doivent être déterminés par référence aux taux de rendement du marché des obligations de sociétés de haute qualité adaptés au calendrier estimé de versement des prestations à la date de clôture.

Le Groupe considère qu'il n'existe pas de marché actif d'obligations de sociétés de haute qualité ou d'Etat correspondant aux échéances des avantages du personnel dans les pays concernés. En l'absence de données disponibles et fiables, le Groupe a décidé depuis la clôture au 31 décembre 2014 de calculer les taux d'actualisation en appliquant une approche économique qui reflète plus fidèlement la valeur de l'argent et le calendrier des versements des prestations.

Le coût des engagements correspondants est déterminé selon la méthode des unités de crédit

projetées, avec un calcul des valeurs actualisées à la date de clôture conformément aux principes d'IAS 19.

La version révisée d'IAS 19 impose que toutes les variations du montant des engagements de pension à prestations définies soient comptabilisées dès qu'elles surviennent.

Les réévaluations des engagements de pension à prestations définies dont notamment les gains et pertes actuariels doivent être immédiatement comptabilisées en « Autres éléments du résultat étendu ».

Les coûts des services rendus pendant la période, les coûts des services passés (modification d'un régime) et les intérêts nets sont comptabilisés immédiatement en charge.

Le montant comptabilisé dans l'état de la situation financière correspond à la valeur actualisée des engagements de pension des régimes à prestations définies ajustée des gains et pertes actuariels et diminuée de la juste valeur des actifs du plan.

1.21. Comptabilisation des produits

Les revenus du Groupe découlent de l'obligation de performance consistant dans le transfert de contrôle de produits dans le cadre d'arrangements. Selon ces arrangements, le transfert du contrôle et l'accomplissement de l'obligation de performance se produisent en même temps.

Le point de prise de contrôle de l'actif par le client dépend du moment où les marchandises sont mises à la disposition du transporteur ou lorsque l'acheteur prend possession des marchandises, en fonction des conditions de livraison. En ce qui concerne les activités du Groupe, les critères de comptabilisation sont généralement remplis :

- a) pour les ventes à l'exportation lorsque les produits sont mis à la disposition du transporteur ;
- b) pour les ventes locales, en fonction des conditions de livraison, soit au moment où les produits quittent ses locaux, soit lorsque le client prend possession des marchandises.

Il s'agit du moment où le Groupe a rempli ses obligations de performance.

Etats financiers consolidés

Les revenus sont évalués au prix de transaction de la contrepartie reçue ou à recevoir, montant défini selon les termes de l'arrangement conclu avec l'acheteur.

Le prix de vente est déterminé au prix du marché et dans quelques cas, le prix de vente est déterminé contractuellement à titre provisoire, sur la base d'une estimation fiable du prix de vente. Dans ce dernier cas, des ajustements de prix peuvent ensuite intervenir en fonction des mouvements entre le prix de référence et le prix final.

Les produits d'intérêts sont comptabilisés au fur et à mesure, en fonction de l'encours du principal et du taux d'intérêt applicable.

1.22. Coûts d'emprunts

Les coûts d'emprunts qui sont directement attribuables à l'acquisition, la construction ou la production d'un actif qualifié, c'est-à-dire qui demande une longue période de préparation, doivent être incorporés dans le coût d'un actif. Toutefois, il y a une exception pour les coûts d'emprunts qui sont liés à l'acquisition, la construction ou la production d'un actif qualifié évalué à la juste valeur. Ces derniers sont comptabilisés au compte de résultat.

Les autres coûts d'emprunts sont enregistrés au compte de résultat de l'exercice au cours duquel ils sont encourus.

1.23. Impôts

L'impôt courant est le montant des impôts exigibles ou récupérables sur le bénéfice ou la perte d'un exercice.

Les différences temporelles entre les valeurs comptables des actifs et des passifs et leurs bases fiscales donnent lieu à la constatation d'un impôt différé en utilisant les taux d'impôts dont l'application est prévue lors du renversement des différences temporelles, tels qu'adoptés à la date de clôture.

Des impôts différés sont comptabilisés pour toutes les différences temporelles sauf si l'impôt différé est généré par un écart d'acquisition ou par la comptabilisation initiale d'un actif ou d'un passif qui n'est pas acquis via un regroupement d'entreprises et n'affecte ni le bénéfice comptable ni le bénéfice imposable à la date de transaction.

Un passif d'impôt différé est comptabilisé pour toutes les différences temporelles imposables liées à des participations dans les filiales et entreprises associées, sauf si la date à laquelle s'inversera la différence temporelle peut être contrôlée et s'il est probable qu'elle ne s'inversera pas dans un avenir prévisible.

Un actif d'impôt différé est comptabilisé pour le report en avant de pertes fiscales et de crédits d'impôts non utilisés dans la mesure où il est probable que l'on disposera de bénéfices imposables futurs sur lesquels ces pertes fiscales et crédits d'impôts non utilisés pourront être imputés.

L'impôt différé est comptabilisé dans le compte de résultat sauf s'il concerne des éléments qui ont été directement comptabilisés, soit dans les capitaux propres, soit dans les autres éléments du résultat étendu.

1.24. Actifs non-courants détenus pour la vente et activités abandonnées

Ces actifs comprennent les unités génératrices de trésorerie qui ont été cédées ou qui sont détenues en vue d'être cédées.

Les actifs et passifs détenus pour la vente sont présentés séparément des autres actifs et passifs de l'état de la situation financière et sont évalués au plus faible de leur valeur nette comptable et de leur juste valeur nette des frais de cessions.

Le résultat des activités abandonnées est présenté sur une ligne distincte du compte de résultat.

1.25. Regroupements d'entreprises

La norme IFRS 3 revoit les modalités de comptabilisation des regroupements d'entreprises et des variations d'intérêts dans les filiales après obtention du contrôle.

Cette norme permet, lors de chaque regroupement, d'opter pour la comptabilisation d'un écart d'acquisition positif complet (correspondant aux intérêts majoritaires et minoritaires) ou bien d'un écart d'acquisition positif partiel (basé sur le pourcentage d'intérêts acquis).

Le traitement comptable de cet écart est décrit aux points 1.6 et 1.7.

Les variations d'intérêts dans une filiale n'entraînant pas la perte de contrôle sont comptabilisées comme des transactions de capitaux propres.

1.26. Information sectorielle

IFRS 8 « Secteurs opérationnels » requiert que les secteurs opérationnels soient identifiés sur base du reporting interne analysé par le principal décideur opérationnel de l'entité en vue d'évaluer les performances et de prendre des décisions en matière de ressources à affecter aux secteurs.

L'identification de ces secteurs opérationnels découle de l'information analysée par la Direction qui est basée sur la répartition géographique des risques politiques et économiques et sur l'analyse des comptes sociaux individuels au coût historique.

1.27. Recours à des estimations

Pour l'établissement des états financiers consolidés selon les normes IFRS, la Direction du Groupe a dû retenir des hypothèses basées sur ses meilleures estimations qui affectent la valeur comptable des éléments d'actifs et de passifs, les informations relatives aux éléments d'actifs et de passifs éventuels, ainsi que la valeur comptable des produits et charges enregistrés durant la période. En fonction de l'évolution de ces hypothèses ou des conditions économiques différentes, les montants qui figureront dans les futurs états financiers consolidés du Groupe pourraient différer des estimations actuelles. Les méthodes comptables sensibles, au titre desquelles le Groupe a eu recours à des estimations, concernent principalement l'application des normes IAS 19, IAS 2/IAS 41, IAS 16, IAS 36 et IFRS 9.

En l'absence de données observables au sens de la norme IFRS 13, le Groupe a recours à l'élaboration d'un modèle d'évaluation de la juste valeur de la production agricole basé sur les coûts et conditions de production locales.

Cette méthode est par nature plus volatile que l'évaluation au coût historique.

Etats financiers consolidés

Note 2. Filiales et entreprises associées

	% d'intérêt du Groupe	% de contrôle du Groupe	Méthode de consolida- tion (*)	% d'intérêt du Groupe	% de contrôle du Groupe	Méthode de consolida- tion (*)
	2018	2018	2018	2017	2017	2017
AFRIQUE						
<i>Hévéa et Palmier</i>						
SOGB S.A.	38,20	73,16	IG	37,48	73,16	IG
PLANTATIONS SOCFINAF GHANA « PSG » LTD	59,97	100,00	IG	58,85	100,00	IG
OKOMU OIL PALM COMPANY PLC	39,65	66,12	IG	38,91	66,12	IG
SOCIETE AFRICAINE FORESTIERE ET AGRICOLE DU CAMEROUN « SAFACAM » S.A.	41,41	69,05	IG	40,64	69,05	IG
SOCIETE CAMEROUNAISE DE PALMARAIES « SOCAPALM » S.A.	40,46	67,46	IG	39,70	67,46	IG
<i>Hévéa</i>						
LIBERIAN AGRICULTURAL COMPANY « LAC »	59,97	100,00	IG	58,85	100,00	IG
SALALA RUBBER CORPORATION « SRC »	59,97	100,00	IG	58,85	100,00	IG
SUD COMOË CAOUTCHOUC « SCC »	36,55	70,01	IG	35,87	70,01	IG
<i>Palmier</i>						
SOCFIN AGRICULTURAL COMPANY « SAC » LTD	55,77	93,00	IG	54,73	93,00	IG
SOCIETE DES PALMERAIES DE LA FERME SUISSE « SPFS »	40,46	100,00	IG	39,70	100,00	IG
AGRIPALMA LDA	52,78	88,00	IG	51,79	88,00	IG
BRABANTA S.A.	60,05	100,00	IG	58,93	100,00	IG
<i>Autres activités</i>						
BEREBY-FINANCES « BEFIN » S.A.	52,21	87,06	IG	51,23	87,06	IG
CAMSEEDS S.A.	40,54	100,00	IG	39,79	100,00	IG
ASIE						
<i>Hévéa et Palmier</i>						
PT SOCFIN INDONESIA « SOCFINDO »	52,01	90,00	IG	52,01	90,00	IG
<i>Hévéa</i>						
SETHIKULA CO LTD	57,79	100,00	IG	57,79	100,00	IG
SOCFIN-KCD CO LTD	57,79	100,00	IG	57,79	100,00	IG
VARANASI CO LTD	57,79	100,00	IG	57,79	100,00	IG
COVIPHAMA CO LTD	57,79	100,00	IG	57,79	100,00	IG
EUROPE						
<i>Autres activités</i>						
CENTRAGES S.A.	58,88	100,00	IG	58,32	100,00	IG
IMMOBILIERE DE LA PEPINIERE S.A.	58,88	100,00	IG	58,32	100,00	IG
INDUSERVICES S.A.	73,22	100,00	IG	72,88	100,00	IG
INDUSERVICES FR S.A.	58,88	100,00	IG	58,32	100,00	IG
MANAGEMENT ASSOCIATES S.A.	61,22	90,00	IG	60,83	90,00	IG
PLANTATION NORD-SUMATRA LTD « PNS Ltd » S.A.	57,79	100,00	IG	57,79	100,00	IG
SOCIETE ANONYME FORESTIERE AGRICOLE « SAFA »	59,97	100,00	IG	58,85	100,00	IG
SOCFIN RESEARCH S.A.	58,88	100,00	IG	58,32	100,00	IG
SOCFIN GREEN ENERGY S.A.	58,88	100,00	IG	58,32	100,00	IG
SOCFINAF S.A.	59,97	59,97	IG	58,85	58,85	IG
SOCFINASIA S.A.	57,79	57,79	IG	57,79	57,79	IG
SOCFINCO S.A.	58,88	100,00	IG	58,32	100,00	IG
SOCFINCO FR S.A.	58,88	100,00	IG	58,32	100,00	IG
SOCFINDE S.A.	58,18	99,92	IG	57,96	99,92	IG
SODIMEX S.A.	58,88	100,00	IG	58,32	100,00	IG
SODIMEX FR S.A.	58,88	100,00	IG	58,32	100,00	IG
SOGESCOL CAMEROUN « SOGESCOL CAM » S.A.R.L.	58,88	100,00	IG	58,32	100,00	IG
SOGESCOL FR S.A.	58,88	100,00	IG	58,32	100,00	IG
STP INVEST S.A.	59,97	100,00	IG	58,85	100,00	IG
TERRASIA S.A.	66,50	100,00	IG	66,13	100,00	IG

(*) Méthode de consolidation : IG : Intégration Globale.

Etats financiers consolidés

Liste des filiales et entreprises associées

- * AGRIPALMA LDA est une société implantée sur l'île de São Tomé et Príncipe spécialisée dans la production d'huile de palme.
- * BEREBY-FINANCES « BEFIN » S.A. est une société holding de droit ivoirien détenant les sociétés de droit ivoirien, SOGB S.A. et SCC.
- * BRABANTA S.A. est une société de droit congolais (RDC) spécialisée dans la production d'huile de palme.
- * CAMSEEDS S.A. est une société de droit camerounais spécialisée dans la recherche, le développement et la production de semences (palmier).
- * CENTRAGES S.A. est une société de droit belge prestataire de services administratifs et comptables et propriétaire de trois étages de surface de bureaux situés à Bruxelles.
- * COVIPHAMA CO LTD est une société de droit cambodgien active dans l'hévéa.
- * IMMOBILIERE DE LA PEPINIERE S.A. est une société de droit belge propriétaire de trois étages de surface de bureaux situés à Bruxelles.
- * INDUSERVICES S.A. est une société de droit luxembourgeois dont l'objet est de fournir tous services administratifs à toutes entreprises, organisations et sociétés, notamment tous services de documentation, de tenue de livres et registres, ainsi que toutes activités de représentation, d'étude, de consultation et d'assistance.
- * INDUSERVICES FR S.A. est une société de droit suisse dont l'objet est de fournir tous services administratifs à toutes entreprises, organisations et sociétés, notamment tous services de documentation, de tenue de livres et registres, ainsi que toutes activités de représentation, d'étude, de consultation et d'assistance. En outre, elle assure à l'ensemble des sociétés du Groupe l'accès à la plateforme informatique commune.
- * LIBERIAN AGRICULTURAL COMPANY « LAC » est une société de droit libérien spécialisée dans la production de caoutchouc.
- * MANAGEMENT ASSOCIATES S.A. est une société de droit luxembourgeois active dans le transport.
- * OKOMU OIL PALM COMPANY PLC est une société de droit nigérian spécialisée dans la production de produits palmiers et de caoutchouc.
- * PLANTATION NORD-SUMATRA LTD « PNS Ltd » S.A. est une société de participation financière établie à Luxembourg, détenant les participations dans PT Socfindo et Coviphama CO LTD.
- * PLANTATIONS SOCFINAF GHANA « PSG » LTD est une société de droit ghanéen spécialisée dans la production de produits palmiers et de caoutchouc.
- * PT SOCFIN INDONESIA « SOCFINDO » est une société de droit indonésien active dans la production d'huile de palme et de caoutchouc.
- * SOCIETE AFRICAINE FORESTIERE ET AGRICOLE DU CAMEROUN « SAFACAM » S.A. est une société de droit camerounais active dans la production d'huile de palme et la culture d'hévéas.
- * SALALA RUBBER CORPORATION « SRC » est une société de droit libérien spécialisée dans l'exploitation d'une plantation d'hévéas.
- * SETHIKULA CO LTD est une société de droit cambodgien attributaire d'une concession de terrains agricoles.
- * SOCIETE CAMEROUNAISE DE PALMERAIES « SOCAPALM » S.A. est active au Cameroun dans la production d'huile de palme et la culture d'hévéas.
- * SOCFIN AGRICULTURAL COMPANY « SAC » LTD est une société implantée en Sierra Leone spécialisée dans la production d'huile de palme.
- * SOCFIN CONSULTANT SERVICES « SOCFINCO » S.A. est une société établie en Belgique prestataire de services d'assistance technique, agronomique et financière.
- * SOCFIN GREEN ENERGY S.A. est une société suisse d'étude de réalisation et de maintenance d'unités de production d'énergie.

Etats financiers consolidés

- * SOCFIN RESEARCH S.A. est une société suisse de recherche et d'étude de projets agronomiques.
- * SOCFIN-KCD CO LTD est une société de droit cambodgien active dans l'hévéa.
- * SOCFINAF S.A. est une société holding de droit luxembourgeois dont l'activité est axée principalement sur la gestion d'un portefeuille de participations actives dans des plantations situées en Afrique.
- * SOCFINASIA S.A. est une société holding de droit luxembourgeois dont l'activité est axée principalement sur la gestion d'un portefeuille de participations actives dans le domaine des plantations situées en Asie du Sud-Est.
- * SOCFINCO FR S.A. est une société suisse de services, d'études et de management de plantations agro-industrielles.
- * SOCFINDE S.A. est une société holding de financement de droit luxembourgeois.
- * SOCIETE ANONYME FORESTIERE AGRICOLE « SAFA » est une société de droit français détenant une participation dans une plantation au Cameroun, Safacam S.A.
- * SOCIETE DES PALMERAIES DE LA FERME SUISSE « SPFS » S.A. est active au Cameroun dans la production, la transformation et la commercialisation d'huile de palme raffinée.
- * SODIMEX S.A. est une entreprise belge active dans le domaine de l'achat et vente de matériel destiné aux plantations.
- * SODIMEX FR S.A. est une société de droit suisse active dans le domaine de l'achat et vente de matériel destiné aux plantations.
- * SOGB S.A. est une société de droit ivoirien spécialisée dans la production de produits palmiers et de caoutchouc.
- * SOGESCOL FR S.A. est une société suisse active dans le commerce de produits tropicaux.
- * SOGESCOL CAMEROUN « SOGESCOL CAM » S.A.R.L. est une société de droit camerounais active dans le commerce de l'huile de palme au Cameroun.
- * STP INVEST S.A. est une société de droit belge détenant une participation dans Agripalma LDA.
- * SUD COMOË CAOUTCHOUC « SCC » est une société de droit ivoirien qui a comme activité le traitement et la commercialisation de caoutchouc.
- * TERRASIA S.A. est une société de droit luxembourgeois propriétaire de bureaux.
- * VARANASI COLTD est une société de droit cambodgien attributaire d'une concession de terrains agricoles.

Etats financiers consolidés

Note 3. Ecarts d'acquisition

	2018	2017
	EUR	EUR
Juste valeur au 1^{er} janvier	4.951.057	11.035.405
Réductions de valeur (note 24)	0	-6.084.348
Juste valeur au 31 décembre	4.951.057	4.951.057

Note 4. Immobilisations incorporelles

EUR	Concessions et brevets	Logiciels	Autres immobilisations incorporelles	TOTAL
Valeur d'acquisition au 1^{er} janvier 2017	3.417.962	3.099.872	1.796.019	8.313.853
Acquisitions de l'exercice	295	488.569	153.229	642.093
Sorties de l'exercice	-245	-21.819	-388.322	-410.386
Reclassements vers d'autres postes	0	0	402.991	402.991
Ecart de conversion	-554.387	-246.804	-8.963	-810.154
Valeur d'acquisition au 31 décembre 2017	2.863.625	3.319.818	1.954.954	8.138.397
Amortissements au 1^{er} janvier 2017	-149.875	-1.625.815	-1.477.099	-3.252.789
Amortissements de l'exercice	-60.664	-224.511	-258.030	-543.205
Reprises d'amortissements de l'exercice	245	21.819	47.876	69.940
Ecart de conversion	22.655	157.184	8.960	188.799
Amortissements au 31 décembre 2017	-187.639	-1.671.323	-1.678.293	-3.537.255
Valeur nette comptable au 31 décembre 2017	2.675.986	1.648.495	276.661	4.601.142
Valeur d'acquisition au 1^{er} janvier 2018	2.863.625	3.319.818	1.954.954	8.138.397
Acquisitions de l'exercice	0	100.963	474.092	575.055
Sorties de l'exercice	-285.019	0	-20.300	-305.319
Reclassements vers d'autres postes	0	-271.656	104	-271.552
Ecart de conversion	-110.009	-20.379	2.852	-127.536
Valeur d'acquisition au 31 décembre 2018	2.468.597	3.128.746	2.411.702	8.009.045
Amortissements au 1^{er} janvier 2018	-187.639	-1.671.323	-1.678.293	-3.537.255
Amortissements de l'exercice	-54.641	-134.047	-551.409	-740.097
Reprises d'amortissements de l'exercice	6.932	0	0	6.932
Ecart de conversion	2.766	23.277	-2.838	23.205
Amortissements au 31 décembre 2018	-232.582	-1.782.093	-2.232.540	-4.247.215
Valeur nette comptable au 31 décembre 2018	2.236.015	1.346.653	179.162	3.761.830

Etats financiers consolidés

Note 5. Immobilisations corporelles

EUR	Terrains et pépinières	Constructions	Installations techniques	Mobilier, matériel roulant et autres	Immo. corporelles en cours	Avances et acomptes	TOTAL
Valeur d'acquisition au 1er janvier 2017	17.759.932	274.557.259	141.640.701	210.468.862	28.367.401	2.811.082	675.605.237
Acquisitions de l'exercice	2.196.146	4.663.792	7.369.090	11.722.961	18.788.428	7.878.094	52.618.511
Sorties de l'exercice	-60.506	-79.514	-1.215.500	-4.759.055	0	0	-6.114.575
Reclassements vers d'autres postes	-3.305.253	2.735.052	4.545.237	5.045.382	-8.763.793	-4.857.162	-4.600.537
Ecart de conversion	-1.560.965	-22.167.182	-13.176.306	-9.862.877	-3.081.447	-306.112	-50.154.889
Valeur d'acquisition au 31 décembre 2017	15.029.354	259.709.407	139.163.222	212.615.273	35.310.589	5.525.902	667.353.747
Amortissements et réductions de valeur au 1er janvier 2017	-1.237.840	-129.963.518	-99.022.314	-138.719.246	0	0	-368.942.918
Amortissements de l'exercice	-28.473	-11.871.634	-7.980.360	-13.258.910	0	0	-33.139.377
Réductions de valeur	0	0	0	-1.187.009	0	0	-1.187.009
Reprises d'amortissements de l'exercice	0	49.854	1.034.038	4.239.803	0	0	5.323.695
Reclassements vers d'autres postes	0	1.050.449	-966.063	-5.967	0	0	78.419
Ecart de conversion	10.945	8.244.212	9.157.545	6.396.789	0	0	23.809.491
Amortissements et réductions de valeur au 31 décembre 2017	-1.255.368	-132.490.637	-97.777.154	-142.534.540	0	0	-374.057.699
Valeur nette comptable au 31 décembre 2017	13.773.986	127.218.770	41.386.068	70.080.733	35.310.589	5.525.902	293.296.048
Valeur d'acquisition au 1er janvier 2018	15.029.354	259.709.407	139.163.222	212.615.273	35.310.589	5.525.902	667.353.747
Acquisitions de l'exercice	2.476.939	7.194.440	12.090.074	13.267.532	20.045.378	6.856.410	61.930.773
Sorties de l'exercice	-13.173	-418.546	-790.742	-3.634.283	-3.008.025	0	-7.864.769
Reclassements vers d'autres postes	-1.682.396	11.843.630	13.792.817	6.339.358	-20.903.408	-10.471.580	-1.081.579
Ecart de conversion	436.922	2.143.322	472.174	2.121.486	609.649	-71.774	5.711.779
Valeur d'acquisition au 31 décembre 2018	16.247.646	280.472.253	164.727.545	230.709.366	32.054.183	1.838.958	726.049.951
Amortissements et réductions de valeur au 1er janvier 2018	-1.255.368	-132.490.637	-97.777.154	-142.534.540	0	0	-374.057.699
Amortissements de l'exercice	-27.698	-11.594.853	-7.313.037	-14.774.677	0	0	-33.710.265
Reprises d'amortissements de l'exercice	0	182.294	742.711	2.992.190	0	0	3.917.195
Reclassements vers d'autres postes	0	-8.043	1.195	29.773	0	0	22.925
Ecart de conversion	-1.467	-135.881	296.551	-1.386.284	0	0	-1.227.081
Amortissements et réductions de valeur au 31 décembre 2018	-1.284.533	-144.047.120	-104.049.734	-155.673.538	0	0	-405.054.925
Valeur nette comptable au 31 décembre 2018	14.963.113	136.425.133	60.677.811	75.035.828	32.054.183	1.838.958	320.995.026

Etats financiers consolidés

Note 6. Actifs biologiques producteurs

EUR	Palmier		Hévée		Autres	Total
	Mature	Immature	Mature	Immature		
Valeur d'acquisition au 1er janvier 2017	293.427.744	139.189.813	140.554.431	151.271.312	14.348	724.457.648
Acquisitions de l'exercice	0	32.490.510	111.347	16.545.434	0	49.147.291
Sorties de l'exercice	-5.885.694	0	-6.397.852	-156.608	0	-12.440.154
Reclassements vers d'autres postes	36.264.116	-33.075.271	30.468.821	-29.993.665	0	3.664.001
Ecarts de conversion	-29.370.575	-15.578.954	-9.938.932	-13.578.799	0	-68.467.260
Valeur d'acquisition au 31 décembre 2017	294.435.591	123.026.098	154.797.815	124.087.674	14.348	696.361.526
Amortissements au 1er janvier 2017	-99.964.457	0	-54.556.818	0	-10.041	-154.531.316
Amortissements de l'exercice	-13.148.003	0	-7.000.781	0	-56	-20.148.840
Reprises d'amortissements de l'exercice	5.577.029	0	4.616.851	0	0	10.193.880
Ecarts de conversion	4.962.939	0	3.711.850	0	0	8.674.789
Amortissements au 31 décembre 2017	-102.572.492	0	-53.228.898	0	-10.097	-155.811.487
Réductions de valeur au 1er janvier 2017	-18.491.049	-10.691.826	-3.795.801	-33.329.793	0	-66.308.469
Réductions de valeur	0	0	0	-5.179.512	0	-5.179.512
Reclassements vers d'autres postes	-4.932.875	4.932.875	-4.967.899	4.967.899	0	0
Ecarts de conversion	5.569.338	1.745.878	356.335	3.487.166	0	11.158.717
Réductions de valeur au 31 décembre 2017	-17.854.586	-4.013.073	-8.407.365	-30.054.240	0	-60.329.264
Valeur nette comptable au 31 décembre 2017	174.008.513	119.013.025	93.161.552	94.033.434	4.251	480.220.775
Valeur d'acquisition au 1er janvier 2018	294.435.591	123.026.098	154.797.815	124.087.674	14.348	696.361.526
Acquisitions de l'exercice	0	26.133.756	135.051	17.808.890	0	44.077.697
Sorties de l'exercice	-4.455.234	-47.832	-2.716.096	-293.347	0	-7.512.509
Reclassements vers d'autres postes	24.129.310	-23.984.882	27.049.760	-25.511.792	0	1.682.396
Ecarts de conversion	2.368.399	1.408.283	3.271.367	3.064.639	0	10.112.688
Valeur d'acquisition au 31 décembre 2018	316.478.066	126.535.423	182.537.897	119.156.064	14.348	744.721.798
Amortissements au 1er janvier 2018	-102.572.492	0	-53.228.898	0	-10.097	-155.811.487
Amortissements de l'exercice	-13.411.407	0	-8.015.815	0	-56	-21.427.278
Reprises d'amortissements de l'exercice	4.181.637	0	2.473.449	0	0	6.655.086
Ecarts de conversion	-12.506	0	-862.256	0	0	-874.762
Amortissements au 31 décembre 2018	-111.814.768	0	-59.633.520	0	-10.153	-171.458.441
Réductions de valeur au 1er janvier 2018	-17.854.586	-4.013.073	-8.407.365	-30.054.240	0	-60.329.264
Réductions de valeur	0	-3.111.747	0	0	0	-3.111.747
Reclassements vers d'autres postes	-3.798.986	3.798.986	-3.837.058	3.837.058	0	0
Ecarts de conversion	-220.534	85.685	-281.987	-945.491	0	-1.362.327
Réductions de valeur au 31 décembre 2018	-21.874.106	-3.240.149	-12.526.410	-27.162.673	0	-64.803.338
Valeur nette comptable au 31 décembre 2018	182.789.192	123.295.274	110.377.967	91.993.391	4.195	508.460.019

Etats financiers consolidés

Note 7. Immeubles de placement

	EUR
Valeur d'acquisition au 1er janvier 2017	9.668.629
Acquisitions de l'exercice	87.966
Valeur d'acquisition au 31 décembre 2017	9.756.595
Amortissements et réductions de valeur au 1er janvier 2017	-4.627.362
Amortissements de l'exercice	-348.424
Amortissements et réductions de valeur au 31 décembre 2017	-4.975.786
Valeur nette comptable au 31 décembre 2017	4.780.809
Valeur d'acquisition au 1er janvier 2018	9.756.595
Acquisitions de l'exercice	53.266
Valeur d'acquisition au 31 décembre 2018	9.809.861
Amortissements et réductions de valeur au 1er janvier 2018	-4.975.786
Amortissements de l'exercice	-328.211
Amortissements et réductions de valeur au 31 décembre 2018	-5.303.997
Valeur nette comptable au 31 décembre 2018	4.505.864

Les locations sont conclues sous la forme de baux renouvelables de 9 ans (première expiration au 14/01/2022). Les locaux donnés en location de l'immeuble Champ de Mars ont généré des produits locatifs pour 0,4 million d'euros. Les charges opérationnelles directes occasionnées par cet immeuble s'élèvent à 0,3 million d'euros.

Les 1^{er} et 4^{ème} étages de l'immeuble situé 2 Place du Champ de Mars à Bruxelles ont été évalués par un

expert indépendant lors de l'acquisition d'Immobilier de la Pépinière S.A. en décembre 2006. Cette valeur a été utilisée pour l'évaluation de l'immeuble lors de l'entrée dans le périmètre. Le rez-de-chaussée acquis en 2007 a été évalué à sa valeur d'acquisition.

La cession éventuelle de l'immeuble est soumise, de par le contrat d'emprunt, à l'accord préalable du créancier.

Etats financiers consolidés

Note 8. Filiales non détenues en propriété exclusive dans lesquelles les participations ne donnant pas le contrôle sont significatives

Intérêts des détenteurs de participations ne donnant pas le contrôle dans les activités du Groupe

Dénomination de la filiale	Etablissement principal	Pourcentage des titres de participations des détenteurs de participations ne donnant pas le contrôle		Pourcentage des droits de vote des détenteurs de participations ne donnant pas le contrôle	
		2018	2017	2018	2017
Production d'huile de palme et de caoutchouc					
SOGB S.A.	Côte d'Ivoire	62%	63%	27%	27%
OKOMU OIL PALM COMPANY PLC	Nigeria	60%	61%	34%	34%
SAFACAM S.A.	Cameroun	59%	59%	31%	31%
SOCAPALM S.A.	Cameroun	60%	60%	33%	33%
PT SOCFIN INDONESIA « SOCFINDO »	Indonésie	48%	48%	10%	10%
Production de caoutchouc					
LIBERIAN AGRICULTURAL COMPANY « LAC »	Liberia	40%	41%	0%	0%
Gestion de portefeuille de participations					
SOCFINASIA S.A.	Luxembourg	42%	42%	42%	42%
SOCFINAF S.A.	Luxembourg	40%	41%	41%	41%

Dénomination de la filiale	Résultat net attribué aux participations ne donnant pas le contrôle dans la filiale au cours de la période financière		Cumul des intérêts des détenteurs de participations ne donnant pas le contrôle dans la filiale	
	2018	2017	2018	2017
	EUR	EUR	EUR	EUR
SOGB S.A.	3.927.775	10.967.940	50.091.250	56.617.625
OKOMU OIL PALM COMPANY PLC	11.076.563	17.071.882	50.986.022	43.593.816
SAFACAM S.A.	-1.143.022	468.571	27.091.009	29.989.566
SOCAPALM S.A.	11.516.071	11.246.302	57.027.293	53.146.990
PT SOCFIN INDONESIA « SOCFINDO »	17.324.541	22.837.666	29.254.668	28.176.884
LIBERIAN AGRICULTURAL COMPANY « LAC »	-1.057.126	-384.719	11.624.442	12.335.589
SOCFINASIA S.A.	-2.603.235	-3.449.714	48.002.791	45.344.699
SOCFINAF S.A.	-4.879.522	-5.616.995	8.036.814	223.849
Filiales qui détiennent des participations ne donnant pas le contrôle non significatives prises individuellement			45.523.057	50.279.163
Participations ne donnant pas le contrôle			327.637.345	319.708.181

Etats financiers consolidés

Les informations financières résumées concernant les filiales dont les intérêts des détenteurs de participations ne donnant pas le contrôle sont significatives pour le Groupe compte non tenu des éliminations intragroupes

Dénomination de la filiale	Actifs courants	Actifs non-courants	Passifs courants	Passifs non-courants
2017	EUR	EUR	EUR	EUR
SOGB S.A.	32.419.163	100.811.862	33.447.955	10.189.048
OKOMU OIL PALM COMPANY PLC	20.335.162	68.802.348	14.151.157	8.431.354
SAFACAM S.A.	9.616.816	37.490.451	12.535.366	2.561.107
SOCAPALM S.A.	28.299.185	113.001.948	26.285.654	9.845.970
PT SOCFIN INDONESIA « SOCFINDO »	26.791.127	87.504.547	29.756.777	35.423.048
LIBERIAN AGRICULTURAL COMPANY « LAC »	11.173.000	64.503.616	10.029.728	18.353.093
SOCFINASIA S.A.	100.900.678	311.774.315	11.314.098	0
SOCFINAF S.A.	5.360.115	499.682.952	161.163.341	102.833.335
2018	EUR	EUR	EUR	EUR
SOGB S.A.	29.862.158	102.016.176	47.916.212	5.636.196
OKOMU OIL PALM COMPANY PLC	25.636.809	83.853.534	14.939.458	13.848.212
SAFACAM S.A.	9.185.570	37.184.996	14.324.658	2.526.579
SOCAPALM S.A.	38.938.367	113.342.597	30.725.327	10.874.480
PT SOCFIN INDONESIA « SOCFINDO »	20.554.537	87.566.584	20.090.790	35.262.891
LIBERIAN AGRICULTURAL COMPANY « LAC »	13.433.094	71.307.000	11.800.622	25.126.811
SOCFINASIA S.A.	95.174.495	315.652.891	4.199.996	0
SOCFINAF S.A.	1.032.913	539.555.046	191.218.646	90.000.000

Etats financiers consolidés

Dénomination de la filiale	Produits des activités ordinaires	Résultat net de l'exercice	Résultat étendu de l'exercice	Dividendes versés aux détenteurs de participations ne donnant pas le contrôle
	EUR	EUR	EUR	EUR
2017				
SOGB S.A.	106.780.168	15.897.376	15.897.376	3.146.611
OKOMU OIL PALM COMPANY PLC	58.443.072	25.470.556	25.470.556	1.568.320
SAFACAM S.A.	24.902.387	2.806.882	2.806.882	769.907
SOCAPALM S.A.	88.884.250	15.707.212	15.707.212	3.404.795
PT SOCFIN INDONESIA « SOCFINDO »	160.574.544	50.289.436	50.289.436	5.525.666
LIBERIAN AGRICULTURAL COMPANY « LAC »	26.353.507	848.045	848.045	0
SOCFINASIA S.A.	0	42.316.320	42.316.320	8.270.081
SOCFINAF S.A.	0	9.010.034	9.010.034	733.960
2018				
SOGB S.A.	86.439.037	4.539.165	4.539.165	4.242.622
OKOMU OIL PALM COMPANY PLC	56.249.469	18.859.938	18.859.938	2.964.714
SAFACAM S.A.	25.350.850	871.674	871.674	697.030
SOCAPALM S.A.	100.593.943	17.370.413	17.370.413	3.858.690
PT SOCFIN INDONESIA « SOCFINDO »	123.261.894	35.006.776	35.006.776	3.369.229
LIBERIAN AGRICULTURAL COMPANY « LAC »	22.799.416	-1.675.400	-1.675.400	0
SOCFINASIA S.A.	0	24.836.324	24.836.324	7.443.073
SOCFINAF S.A.	0	20.284.043	20.284.043	733.960

Etats financiers consolidés

Dénomination de la filiale	Entrées (sorties) nettes de trésorerie			Entrées (sorties) nettes de trésorerie
	Activités opérationnelles	Activités d'investissement	Activités de financement	
2017	EUR	EUR	EUR	EUR
SOGB S.A.	32.901.852	-11.437.127	-13.904.330	7.560.395
OKOMU OIL PALM COMPANY PLC	26.268.710	-18.030.990	-8.496.930	-259.210
SAFACAM S.A.	5.550.158	-2.805.896	-3.635.579	-891.316
SOCAPALM S.A.	35.704.402	-12.397.588	-17.200.317	6.106.497
PT SOCFIN INDONESIA « SOCFINDO »	72.569.859	-10.300.030	-55.256.658	6.992.067
LIBERIAN AGRICULTURAL COMPANY « LAC »	2.503.141	-3.516.702	1.051.231	37.670
SOCFINASIA S.A.	-8.287.481	-7.884.818	-21.771.400	-37.943.699
SOCFINAF S.A.	26.165.025	-38.291.373	12.711.279	584.931
2018	EUR	EUR	EUR	EUR
SOGB S.A.	14.476.102	-9.415.761	-19.807.005	-14.746.664
OKOMU OIL PALM COMPANY PLC	22.946.052	-15.879.732	-3.950.086	3.116.234
SAFACAM S.A.	3.384.991	-3.267.162	-3.472.589	-3.354.760
SOCAPALM S.A.	26.962.205	-12.385.574	-9.265.638	5.310.994
PT SOCFIN INDONESIA « SOCFINDO »	33.254.238	-10.925.687	-33.692.285	-11.363.735
LIBERIAN AGRICULTURAL COMPANY « LAC »	-656.151	-6.088.367	6.016.557	-727.961
SOCFINASIA S.A.	3.244.962	-3.878.576	-11.756.556	-12.390.170
SOCFINAF S.A.	31.045.733	-39.872.094	7.665.206	-1.161.154

La nature et l'évolution des risques associés aux intérêts détenus par le Groupe dans les filiales sont restées stables sur la période financière comparées à l'année antérieure.

Note 9. Titres disponibles à la vente

* Titres disponibles à la vente

	2017
	EUR
Juste valeur au 1er janvier	1.074.137
Variation de la juste valeur (*)	-40.804
Sorties de l'exercice	-35.534
Juste valeur au 31 décembre	997.799

(*) La variation de la juste valeur des titres disponibles à la vente est comptabilisée dans les autres éléments du résultat étendu.

* Titres valorisés à la juste valeur par le biais des autres éléments du résultat étendu

	2018
	EUR
Juste valeur au 1er janvier	997.799
Variation de la juste valeur	-68.323
Juste valeur au 31 décembre	929.476

Etats financiers consolidés

EUR	Evaluation au coût (historique)		Evaluation à la juste valeur	
	2018	2017	2018	2017
Titres disponibles à la vente	0	829.122	0	997.799
Titres valorisés à la juste valeur par le biais des autres éléments du résultat étendu	695.180	0	929.476	0

Note 10. Impôts différés

* Composants des actifs d'impôts différés

	2018	2017
	EUR	EUR
IAS 2/IAS 41 : Production agricole	-2.717.534	-1.965.339
IAS 12 : Latences fiscales	3.683.099	3.989.794
IAS 16 : Immobilisations corporelles	2.922.625	3.625.034
IAS 19 : Engagements de retraites	9.652.443	9.995.475
IAS 21 : Ecart de conversion	3.711	0
IAS 37 : Provisions pour risques et charges	-509.003	-420.586
IAS 38 : Frais d'établissement	1.237.205	1.304.968
IAS 38 : Frais de recherche	1.085.988	947.502
IAS 39 : Titres disponibles à la vente	0	44.201
IFRS 9 : Titres évalués à la juste valeur par le biais des autres éléments du résultat étendu	44.201	0
Autres	-1.162.588	-877.100
Situation au 31 décembre	14.240.147	16.643.949

* Composants des passifs d'impôts différés

	2018	2017
	EUR	EUR
IAS 2/IAS 41 : Production agricole	705.194	1.555.311
IAS 12 : Latences fiscales	-1.034.168	-1.172.403
IAS 16 : Immobilisations corporelles	10.194.730	12.408.206
IAS 19 : Engagements de retraites	-1.151.461	-1.029.853
IAS 21 : Ecart de conversion	52.068	0
IAS 37 : Provisions pour risques et charges	902.257	784.186
IAS 38 : Immobilisations incorporelles	-44.648	-46.656
IAS 39 : Titres disponibles à la vente	0	66.556
IFRS 9 : Titres évalués à la juste valeur par le biais des autres éléments du résultat étendu	48.054	0
IAS 39 / IFRS 9 : Contrats de change à terme	-13.033	29.826
IAS 39 / IFRS 9 : Juste valeur des instruments financiers	208.812	155.998
IFRS 3 : Evaluation d'immeubles à la juste valeur	108.118	117.969
Autres	-85.284	-554.936
Situation au 31 décembre	9.890.639	12.314.204

Etats financiers consolidés

* Actifs et passifs fiscaux éventuels

Certaines des filiales possèdent un stock de pertes fiscales limitées ou non dans le temps ou bénéficient d'exonérations relatives aux investissements effectués, limités ou non dans le temps. En raison de l'instabilité pouvant exister dans ces pays quant à l'évolution de la législation fiscale ou quant à son application, ces latences fiscales actives n'ont pas fait l'objet de comptabilisation au titre d'impôt différé actif.

Brabanta S.A., Salala Rubber Corporation, Socfin Agricultural Company et l'Immobilière de la Pépinière S.A. disposent de pertes fiscales récupérables dont la recouvrabilité est incertaine à la date de clôture

respectivement de 17,8 millions, de 13,7 millions, de 5,2 millions et de 2,5 millions d'euros au 31 Décembre 2018.

Socfinaf S.A. dispose de pertes fiscales récupérables de 42,2 millions d'euros, PNS Ltd S.A. de 9,2 millions d'euros, Socfinasia S.A. de 14,6 millions d'euros et Socfin de 9,1 millions d'euros.

Toutes ces latences fiscales actives n'ont pas fait l'objet de comptabilisation au titre d'impôt différé actif.

Note 11. Stocks

* Valeur comptable des stocks par catégories

	2018	2017
	EUR	EUR
Matières premières	20.072.062	19.442.764
Consommables	27.601.181	23.569.541
Produits en cours de fabrication	11.958.793	6.994.718
Produits finis	20.107.084	18.419.229
Acomptes versés et commandes en cours	8.502.776	5.802.458
Total brut au 31 décembre avant réductions de valeur	88.241.896	74.228.710
Réductions de valeur sur stocks	-1.661.172	-1.346.023
Total net au 31 décembre	86.580.724	72.882.687

Etats financiers consolidés

* Réconciliation des stocks

	2018	2017
	EUR	EUR
<i>Situation au 1er janvier</i>	74.228.710	66.820.271
Variation de stocks	13.348.078	9.053.548
Juste valeur de la production agricole	164.078	3.387.618
Ecart de conversion	501.030	-5.032.727
Total brut au 31 décembre avant réductions de valeur	88.241.896	74.228.710
Réductions de valeur sur stocks	-1.661.172	-1.346.023
Total net au 31 décembre	86.580.724	72.882.687

* Quantité des stocks par catégorie

2017	Matières premières	Produits en cours de fabrication	Produits finis
Palmiers (en tonnes)	2.442	0	16.441
Hévéa (en tonnes)	22.253	0	8.830
Autres (en unités)	0	12.294.519	1.764.572

2018	Matières premières	Produits en cours de fabrication	Produits finis
Palmiers (en tonnes)	0	0	16.209
Hévéa (en tonnes)	25.471	0	11.473
Autres (en unités)	0	17.333.173	2.761.348

Note 12. Créances commerciales (actifs courants)

	2018	2017
	EUR	EUR
Créances commerciales	27.163.527	29.926.216
Avances et acomptes versés	4.254.975	5.248.523
Total net au 31 décembre	31.418.502	35.174.739

Les corrections de valeur sur créances commerciales s'élèvent à 4,18 millions d'euros au 31 décembre 2018 (2017 : 3,14 millions d'euros).

Etats financiers consolidés

Note 13. Autres créances (actifs courants)

	2018	2017
	EUR	EUR
Créances sociales	1.326.941	1.167.771
Autres créances	13.715.277	14.178.714
Comptes de régularisation	1.218.314	1.493.168
Valeur au 31 décembre	16.260.532	16.839.653

Note 14. Actifs et passifs d'impôts exigibles

* Composants des actifs d'impôts exigibles

	2018	2017
	EUR	EUR
Situation au 1er janvier	11.178.733	13.476.829
Produit d'impôts	81.741	399.198
Autres impôts	1.851.109	-723.803
Impôts payés ou récupérés	715.301	-115.322
Régularisations d'impôts	959.925	-81.967
Ecart de conversion	91.652	-1.776.202
Actifs d'impôts exigibles comptabilisés au 31 décembre	14.878.461	11.178.733

* Composants des passifs d'impôts exigibles

	2018	2017
	EUR	EUR
Situation au 1er janvier	33.422.540	21.582.268
Charge d'impôts	40.739.243	49.336.425
Autres impôts	23.069.197	20.062.630
Impôts payés ou récupérés	-73.659.308	-55.463.772
Régularisations d'impôts	287.463	-838.006
Ecart de conversion	139.912	-1.257.005
Passifs d'impôts exigibles comptabilisés au 31 décembre	23.999.047	33.422.540

Etats financiers consolidés

Note 15. Trésorerie et équivalents de trésorerie

* Réconciliation avec les valeurs de l'état de la situation financière

	2018	2017
	EUR	EUR
Comptes à vue	59.952.682	91.210.464
Instruments financiers	-11.066	368.663
Total au 31 décembre	59.941.616	91.579.127

* Réconciliation avec le tableau des flux de trésorerie

	2018	2017
	EUR	EUR
Comptes à vue	59.952.682	91.210.464
Concours bancaires courants	-38.951.947	-16.438.695
Total au 31 décembre	21.000.735	74.771.769

Note 16. Capital et prime d'émission

Le capital souscrit et entièrement libéré s'élève à 24,8 millions d'euros au 31 décembre 2018 (2017 : 24,9 millions d'euros). Au capital souscrit, s'ajoute une prime d'émission d'une valeur de 0,5 million d'euros.

Conformément à la loi du 28 juillet 2014 relative à l'immobilisation des actions au porteur, 80.280

actions ont été annulées, les porteurs de ces actions ne s'étant pas enregistrés auprès du dépositaire.

A ce jour, les démarches auprès de la Caisse de consignation sont en cours.

Au 31 décembre 2018, le capital est représenté par 14.159.720 actions.

	Actions ordinaires	
	2018	2017
Nombre d'actions au 31 décembre	14.159.720	14.240.000
Nombre d'actions émises entièrement libérées, sans désignation de valeur nominale	14.159.720	14.240.000

Note 17. Réserve légale

Selon la législation en vigueur, il doit être fait annuellement sur les bénéfices nets de la société mère, après absorption des pertes reportées

éventuelles, un prélèvement de 5%. Ce prélèvement affecté à la réserve légale cesse d'être obligatoire lorsque la réserve atteint 10% du capital social.

Etats financiers consolidés

Note 18. Engagements de retraites

Régimes de pension à prestations définies et de maladies postérieures à l'emploi

Le Groupe accorde un plan de retraite à prestations définies au personnel de sa filiale en Indonésie. Cette dernière verse des indemnités qui sont payables en cas de retraite ou de démission volontaire. Les allocations versées sont exprimées en pourcentage du salaire et sont basées sur le nombre d'années de service. Le plan est régi sur base du contrat de travail pour les employés et sur base de la convention collective pour les ouvriers. Il est conforme à la loi sur le travail en vigueur dans le pays.

Hormis les dispositions légales de sécurité sociale applicables localement, la plupart du personnel du

Groupe en Afrique bénéficie d'un plan de retraite à prestations définies. Les filiales versent des indemnités qui sont payables en cas de retraite et suivant les pays, également en cas de licenciement. Les allocations versées sont exprimées en pourcentage du salaire et sont basées sur le nombre d'années de service. Les plans sont régis sur base des conventions collectives locales en vigueur dans chaque pays.

Les prestations payables au personnel ne sont pas financées par un actif spécifique en contrepartie des provisions.

	2018	2017
	EUR	EUR
Actifs et passifs comptabilisés dans l'état de la situation financière		
Valeur actualisée des obligations	45.112.202	44.160.137
Valeur actualisée des obligations	45.112.202	44.160.137
Montant net comptabilisé dans l'état de la situation financière pour les régimes à prestations définies		
Coûts des services rendus	2.564.161	2.765.039
Coûts financiers	3.549.847	2.720.594
Coûts des régimes à prestations définies	6.114.008	5.485.633
Mouvements sur les passifs/actifs nets comptabilisés dans l'état de la situation financière		
Au 1er janvier	44.160.137	43.775.860
Coûts selon le compte de résultat	6.114.008	5.485.633
Cotisations	-4.092.277	-3.300.350
Ecarts actuariels de l'année reconnus dans les autres éléments du résultat étendu	-553.741	3.587.445
Ecarts de conversion	-515.925	-5.388.451
Au 31 décembre	45.112.202	44.160.137

Les provisions ont été calculées sur base de rapports d'évaluations actuarielles établis en février 2019.

Etats financiers consolidés

Pertes et gains actuariels comptabilisés dans les autres éléments du résultat étendu

	2018	2017
	EUR	EUR
Ajustements des passifs liés à l'expérience	-2.408.846	2.530.148
Modifications des hypothèses financières liées aux passifs comptabilisés	3.213.597	-6.062.101
Modifications des hypothèses démographiques liées aux passifs comptabilisés	-251.010	-55.492
<i>Ecart actuariel reconnu durant l'exercice dans les autres éléments du résultat étendu</i>	553.741	-3.587.445

Hypothèses actuarielles d'évaluation

	2018	2017
AFRIQUE		
Taux d'actualisation moyen	de 6,75 à 21,22%	de 6,81 à 29,21%
Rendements à long terme attendus des actifs des régimes	N/A	N/A
Augmentations futures des salaires	de 1,74 à 18,99%	de 1,74 à 15,00%
Durée active résiduelle moyenne des employés (en années)	20,05	20,47
ASIE		
Taux d'actualisation moyen	8,16%	6,80%
Rendements à long terme attendus des actifs des régimes	N/A	N/A
Augmentations futures des salaires	7,00%	7,00%

Etats financiers consolidés

Analyse de sensibilité de la valeur actualisée des obligations des régimes à prestations définies

Le tableau ci-dessous indique la valeur actualisée des obligations lorsque les principales hypothèses sont modifiées.

	2018	2017
	EUR	EUR
AFRIQUE		
Taux d'actualisation		
Augmentation de 0,5%	9.540.751	8.492.372
Diminution de 0,5%	10.155.021	8.974.966
Augmentations futures attendues des salaires		
Augmentation de 0,5%	10.144.755	8.969.331
Diminution de 0,5%	9.548.075	8.496.097
ASIE		
Taux d'actualisation		
Augmentation de 0,5%	33.938.149	33.240.302
Diminution de 0,5%	36.774.718	36.119.547
Augmentations futures attendues des salaires		
Augmentation de 0,5%	36.812.077	36.093.755
Diminution de 0,5%	33.885.490	33.242.035

Les analyses de sensibilité sont basées sur la même méthode actuarielle que celle utilisée pour déterminer la valeur des obligations des régimes à prestations définies.

Incidence du régime de pension à prestations définies sur les flux de trésorerie futurs

	2019	2018
Cotisations estimées pour le prochain exercice (en euros)	3.647.842	3.926.114
	2018	2017
Durée moyenne pondérée des obligations des régimes à prestations définies (en années)		
AFRIQUE	6,1	5,9
ASIE	15,7	16,0

Régime de pension à cotisations définies

	2018	2017
	EUR	EUR
Charge comptabilisée pour le régime de pension à cotisations définies	3.589.700	2.630.499

Etats financiers consolidés

Note 19. Dettes financières

2017			
EUR	Moins d'un an	Plus d'un an	TOTAL
Dettes auprès d'établissements financiers	48.804.293	40.084.939	88.889.232
Concours bancaires courants	16.438.695	0	16.438.695
Autres emprunts	1.631.815	79.226.578	80.858.393
Dérivés passifs	0	467.714	467.714
TOTAL	66.874.803	119.779.231	186.654.034

2018			
EUR	Moins d'un an	Plus d'un an	TOTAL
Dettes auprès d'établissements financiers	76.072.175	20.135.596	96.207.771
Concours bancaires courants	38.951.949	0	38.951.949
Autres emprunts	602.211	79.472.349	80.074.560
Dérivés passifs	0	0	0
TOTAL	115.626.335	99.607.945	215.234.280

L'essentiel de l'endettement consolidé est libellé en euro ou en franc CFA, dont la parité est liée à l'euro. Les taux des emprunts auprès d'établissements financiers conclus à taux fixe et liés à l'euro oscillent

entre 1,80% et 6,00%. Comme expliqué à la note 34, la gestion des taux d'intérêt fait l'objet d'une attention permanente de la part de la Direction.

* Analyse de l'endettement à long terme par taux

2017					
EUR	Taux fixe	Taux	Taux variable	Taux	TOTAL
Dettes auprès d'établissements financiers					
Belgique	431.386	5,65%	0	-	431.386
Luxembourg	5.000.000	1,80%	13.333.335	Euribor 6 mois + 1,5%	18.333.335
Suisse	769.099	1,75% à 1,85%	0	-	769.099
Côte d'Ivoire	5.340.183	5,50% à 6,80%	0	-	5.340.183
Nigeria	2.089.907	9,00%	0	-	2.089.907
Liberia	781.706	7,00% à 8,00%	0	-	781.706
Cameroun	12.339.323	4,90% à 6,00%	0	-	12.339.323
	26.751.604		13.333.335		40.084.939
Autres emprunts et dérivés passifs					
Nigeria	101.461	-	0	-	101.461
Côte d'Ivoire	168.931	-	0	-	168.931
Luxembourg	79.423.900	4,00%	0	-	79.423.900
	79.694.292		0		79.694.292
TOTAL	106.445.896		13.333.335		119.779.231

Etats financiers consolidés

2018					
EUR	Taux fixe	Taux	Taux variable	Taux	TOTAL
Dettes auprès d'établissements financiers					
Suisse	532.435	1,75% à 1,85%	0	-	532.435
Côte d'Ivoire	1.548.538	5,50% à 6,00%	0	-	1.548.538
Nigeria	5.816.243	9,00% à 10,00%	0	-	5.816.243
Liberia	163.755	8,00%	0	-	163.755
Cameroun	12.074.625	5,00% à 6,00%	0	-	12.074.625
	20.135.596		0		20.135.596
Autres emprunts et dérivés passifs					
Nigeria	105.946	-	0	-	105.946
Côte d'Ivoire	168.931	-	0	-	168.931
Luxembourg (*)	79.197.472	4,00%	0	-	79.197.472
	79.472.349		0		79.472.349
TOTAL	99.607.945		0		99.607.945

(*) Ce taux concerne uniquement la partie relative à l'emprunt obligataire pour un solde de 79 millions d'euros au 31 décembre 2018.

* Analyse de l'endettement à long terme par devise

2017	EUR	XAF	NGN	USD	TOTAL EUR
Dettes auprès d'établissements financiers	19.533.820	17.679.506	2.089.907	781.706	40.084.939
Autres emprunts et dérivés passifs	79.423.900	168.931	101.461	0	79.694.292
TOTAL	98.957.720	17.848.437	2.191.368	781.706	119.779.231
2018	EUR	XAF	NGN	USD	TOTAL EUR
Dettes auprès d'établissements financiers	532.435	13.623.163	5.816.243	163.755	20.135.596
Autres emprunts et dérivés passifs	79.197.472	168.931	105.946	0	79.472.349
TOTAL	79.729.907	13.792.094	5.922.189	163.755	99.607.945

Etats financiers consolidés

* Analyse de l'endettement à long terme par échéance

2017						
EUR	2019	2020	2021	2022	2023 et au-delà	TOTAL
Dettes auprès d'établissements financiers	31.017.052	6.087.894	2.647.510	332.483	0	40.084.939
Autres emprunts et flux de trésorerie des dérivés passifs	179.776	0	78.956.186	0	270.392	79.406.354
TOTAL	31.196.828	6.087.894	81.603.696	332.483	270.392	119.491.293

2018						
EUR	2020	2021	2022	2023	2024 et au-delà	TOTAL
Dettes auprès d'établissements financiers	8.778.609	5.292.194	2.967.316	2.634.833	462.644	20.135.596
Autres emprunts et flux de trésorerie des dérivés passifs	0	0	79.197.471	0	274.878	79.472.349
TOTAL	8.778.609	5.292.194	82.164.787	2.634.833	737.522	99.607.945

* Nature et juste valeur des instruments financiers dérivés

Nature de l'instrument	Risque couvert	Société	Montant nominal total	Echéance	Juste valeur des instruments		Hiérarchie des justes valeurs
					31/12/2018	31/12/2017	
Contrat d'échange de taux d'intérêts (taux variable/taux fixe)	Risque de taux	Socfin	80.000.000	2019	0	467.714	Niveau 2

* Dette nette

	2018	2017
	EUR	EUR
Trésorerie et équivalents de trésorerie	59.941.616	91.579.127
Dettes financières à plus d'un an	-99.607.945	-119.779.231
Dettes financières à moins d'un an	-115.626.333	-66.874.803
Dette nette	-155.292.662	-95.074.907
Trésorerie et équivalents de trésorerie	59.941.616	91.579.127
Dettes financières à taux fixe	-156.480.540	-136.025.352
Dettes financières à taux variable	-58.753.738	-50.628.682
Dette nette	-155.292.662	-95.074.907

Etats financiers consolidés

* Réconciliation de la dette nette

EUR	Trésorerie et équivalents de trésorerie	Dettes financières à plus d'un an	Dettes financières à moins d'un an	TOTAL
Situation au 1er janvier 2017	137.939.082	-166.501.440	-85.253.960	-113.816.318
Flux de trésorerie	-41.239.684	45.375.182	17.521.134	21.656.632
Différences de conversion	-5.120.271	633.847	418.995	-4.067.429
Transferts	0	-1.446.935	9.444	-1.437.491
Autres mouvements sans impact sur la trésorerie	0	2.160.115	429.584	2.589.699
Situation au 31 décembre 2017	91.579.127	-119.779.231	-66.874.803	-95.074.907
Flux de trésorerie	-32.177.073	-55.034.299	25.226.901	-61.984.471
Différences de conversion	539.562	-229.840	-149.517	160.205
Transferts	0	74.959.880	-73.828.914	1.130.966
Autres mouvements sans impact sur la trésorerie	0	475.545	0	475.545
Situation au 31 décembre 2018	59.941.616	-99.607.945	-115.626.333	-155.292.662

Note 20. Autres dettes

	2018	2017
	EUR	EUR
Dettes sociales	6.666.905	6.267.876
Autres dettes (*)	62.542.641	61.701.206
Comptes de régularisation	15.165.411	21.760.654
Total au 31 décembre	84.374.957	89.729.736
Dont dettes non-courantes	7.739.836	6.484.586
Dont dettes courantes	76.635.121	83.245.150

(*) Les « Autres dettes » sont principalement composées d'avances d'actionnaires chez Socfinaf S.A. pour 40,7 millions d'euros (40,2 millions d'euros en 2017).

Etats financiers consolidés

Note 21. Instruments financiers

2017	Instruments dérivés (*)	Prêts et emprunts	Titres disponibles à la vente (**)	Autres actifs et passifs financiers	TOTAL	Prêts et emprunts	Autres actifs et passifs financiers
EUR	à la juste valeur	au coût	à la juste valeur	au coût		à la juste valeur	à la juste valeur
Actifs							
Titres disponibles à la vente	0	0	997.799	0	997.799	0	0
Avances à long terme	0	3.017.392	0	1.271.782	4.289.174	3.017.392	1.271.782
Autres actifs non-courants	0	0	0	951.296	951.296	0	951.296
Créances commerciales	0	0	0	35.174.739	35.174.739	0	35.174.739
Autres créances	40.060	0	0	16.799.593	16.839.653	0	16.799.593
Trésorerie et équivalents de trésorerie	0	0	0	91.579.127	91.579.127	0	91.579.127
Total actifs	40.060	3.017.392	997.799	145.776.537	149.831.788	3.017.392	145.776.537
Passifs							
Dettes financières à plus d'un an	467.714	119.311.516	0	0	119.779.230	119.341.744	0
Autres dettes (non-courants)	0	0	0	6.484.586	6.484.586	0	6.484.586
Dettes financières à moins d'un an	0	50.436.108	0	16.438.695	66.874.803	50.436.108	16.438.695
Dettes commerciales (courants)	0	0	0	45.735.040	45.735.040	0	45.735.040
Autres dettes (courants)	0	0	0	83.245.150	83.245.150	0	83.245.150
Total passifs	467.714	169.747.624	0	151.903.471	322.118.809	169.777.852	151.903.471

2017	Juste valeur			
EUR	Niveau 1	Niveau 2	Niveau 3	TOTAL
Autres créances	40.060	0	0	40.060
Titres disponibles à la vente	0	0	997.799	997.799
Dettes financières à plus d'un an	0	467.714	0	467.714

(*) Variations comptabilisées en compte de résultat.

(**) Variations comptabilisées dans les autres éléments du résultat étendu.

Etats financiers consolidés

2018	Instruments dérivés (*)	Prêts et emprunts	Titres à la juste valeur par le biais des autres éléments du résultat étendu	Autres actifs et passifs financiers	TOTAL	Prêts et emprunts	Autres actifs et passifs financiers
EUR	à la juste valeur	au coût	à la juste valeur	au coût		à la juste valeur	à la juste valeur
Actifs							
Titres valorisés à la juste valeur par le biais des autres éléments du résultat étendu	0	0	929.476	0	929.476	0	0
Avances à long terme	0	3.438.930	0	1.034.240	4.473.170	3.438.930	1.034.240
Autres actifs non-courants	0	0	0	160.671	160.671	0	160.671
Créances commerciales	0	0	0	31.418.502	31.418.502	0	31.418.502
Autres créances	0	0	0	16.260.532	16.560.532	0	16.560.532
Trésorerie et équivalents de trésorerie	0	0	0	59.941.616	59.941.616	0	59.941.616
Total actifs	0	3.438.930	929.476	108.815.561	113.183.967	3.438.930	108.815.561
Passifs							
Dettes financières à plus d'un an	0	99.607.945	0	0	99.607.945	99.616.389	0
Autres dettes (non-courants)	0	0	0	7.739.836	7.739.836	0	7.739.836
Dettes financières à moins d'un an	130.612	76.543.774	0	38.951.947	115.626.333	76.543.774	38.951.947
Dettes commerciales (courants)	0	0	0	43.798.788	43.798.788	0	43.798.788
Autres dettes (courants)	0	0	0	76.635.121	76.635.121	0	76.635.121
Total passifs	130.612	176.151.719	0	167.125.692	343.408.023	176.160.163	167.125.692

2018	Juste valeur			
EUR	Niveau 1	Niveau 2	Niveau 3	TOTAL
Titres valorisés à la juste valeur par le biais des autres éléments d'actif	0	0	929.476	929.476
Dettes financières à moins d'un an	130.612	0	0	130.612

(*) Variations comptabilisées en compte de résultat.

Etats financiers consolidés

Note 22. Frais de personnel et effectifs moyens de l'exercice

<i>Effectifs moyens de l'exercice</i>	2018	2017
Directeurs	295	296
Employés	6.392	5.895
Ouvriers (y compris saisonniers)	27.093	25.121
TOTAL	33.780	31.312

	2018	2017
<i>Frais de personnel</i>	<i>EUR</i>	<i>EUR</i>
Rémunérations	108.351.428	105.955.834
Charges sociales et charges liées aux retraites	12.316.985	11.817.629
Total au 31 décembre	120.668.413	117.773.463

Note 23. Dotations aux amortissements et pertes de valeur

	2018	2017
	<i>EUR</i>	<i>EUR</i>
<i>Dotations aux amortissements</i>		
Sur immobilisations incorporelles (note 4)	740.097	543.205
Sur immobilisations corporelles hors actifs biologiques producteurs (note 5)	33.710.265	33.139.377
Sur actifs biologiques producteurs (note 6)	21.427.278	20.148.840
Sur immeubles de placement (note 7)	328.211	348.424
<i>Pertes de valeur</i>		
Sur immobilisations corporelles hors actifs biologiques producteurs (note 5)	0	1.187.009
Sur actifs biologiques producteurs (note 6)	3.111.747	5.179.512
Total au 31 décembre	59.317.598	60.546.367

Note 24. Dépréciations d'actifs

Les tests de perte de valeur de l'écart d'acquisition sont effectués au moins une fois par an afin d'évaluer si la valeur comptable est toujours appropriée.

En outre, à chaque date de clôture le Groupe revoit les valeurs comptables de ses immobilisations incorporelles et corporelles ainsi que de ses actifs biologiques producteurs afin d'apprécier s'il existe un quelconque indice montrant que ses actifs ont pu perdre de la valeur. S'il existe un tel indice, la valeur recouvrable de l'actif est estimée afin de déterminer, s'il y a lieu, le montant de la perte de valeur.

Ecart d'acquisition sur acquisitions d'activités

* Coviphama Co Ltd

La valeur recouvrable de l'écart d'acquisition est déterminée à partir du calcul de la valeur d'utilité en utilisant les informations les plus récentes du business plan de Coviphama Co Ltd approuvé par la Direction locale qui couvre une période allant jusqu'à 30 ans. Cette relative longue période du business plan s'explique par la spécificité de l'activité du Groupe qui est basée sur des rendements et des prédictions à très long terme. En effet, l'exploitation d'hévéas a une durée de vie économique relativement longue et prévisible.

En 2017, le taux d'actualisation avant impôts se situe entre 10,40% et 12,40%. Ce taux reflète les taux d'intérêts du marché, la structure du capital de l'entreprise en prenant en compte son secteur opérationnel et le profil de risque spécifique de l'activité.

Le taux de croissance à long terme utilisé a été fixé entre 1,80% et 3,80%. Il est représentatif d'une moyenne de l'inflation observée au Cambodge depuis 5 ans et reflète la tendance d'évolution du coût de la vie à long terme.

Le calcul de la valeur d'utilité a été très sensible aux :

- flux de trésorerie issus des budgets préparés par la Direction locale sur une durée relativement longue (30 ans), respectant ainsi les spécificités de l'activité de plantation d'hévéas,
- changements liés au taux d'actualisation et
- hypothèses concernant le taux de croissance à long terme utilisé pour extrapoler les flux de trésorerie sur la période non couverte par le business plan.

Hypothèses retenues concernant le business plan

Les business plans sont mis à jour annuellement et fournissent une évaluation des développements attendus sur une relativement longue période de plusieurs dizaines d'années (environ 30 ans après l'année d'établissement du plan).

Les business plans reflètent les hypothèses ainsi que les projections les plus récentes des tendances du marché et du secteur économique dans lequel l'unité génératrice de trésorerie (« UGT ») évolue.

Ils prennent notamment en compte les facteurs suivants :

- les prévisions de développement des ventes en termes de prix et de quantité basées sur des hypothèses raisonnables et supportables sur le long terme et
- tout changement dans le cycle des dépenses d'investissements que ce soit des investissements agricoles (tels que les futurs besoins en terrain), ou encore des investissements industriels, ou tout changement dû à d'éventuelles pertes de valeur ou à des dommages physiques.

Sensibilité du taux d'actualisation

Le taux d'actualisation reflète les estimations du Groupe concernant les risques spécifiques à l'UGT. Le Groupe utilise un coût moyen pondéré du capital avant impôts comme taux d'actualisation pour l'entité.

Le taux reflète les taux d'intérêts du marché sur les obligations à vingt ans sur un marché de référence, ajusté ensuite par la structure du capital de l'entreprise, ainsi que d'autres facteurs très spécifiques à l'UGT tel que le risque lié au pays dans lequel l'entité est établie.

Sensibilité du taux de croissance à long terme servant de base à l'extrapolation des flux de trésorerie au-delà de la période couverte par le business plan

Le taux de croissance à long terme est déterminé à partir de l'expérience du Groupe concernant le potentiel commercial du secteur d'activité dans lequel il opère. Ce taux dépend également des prévisions de développement sur le marché.

Dans le cadre de la procédure standard de test de perte de valeur des actifs, le Groupe évalue l'impact que peut avoir le changement de taux d'actualisation

Etats financiers consolidés

et le changement de taux de croissance sur l'excès de valeur ou sur le déficit selon le cas de figure.

Les taux d'actualisation et les valeurs terminales sont simulés en faisant varier de 1% en dessous et au-dessus des valeurs de base.

De cette manière, une matrice d'évaluation de l'UGT est générée et révèle la sensibilité de la valeur d'utilité aux pertes de valeur potentielles.

Actifs biologiques producteurs

La valeur recouvrable des actifs biologiques producteurs est déterminée à partir du calcul de la valeur d'utilité en utilisant les informations les plus récentes approuvées par la Direction locale. Le Groupe a recours à la valeur actualisée des flux nets de trésorerie attendus, actualisés à un taux avant impôts. A la clôture, la projection financière s'étend jusqu'à la fin de l'exploitation théorique des actifs biologiques producteurs les plus jeunes. La durée d'exploitation dure entre 25 et 30 ans pour les deux cultures. Pour chaque entité, cette durée peut être adaptée en fonction des circonstances particulières.

Le taux d'actualisation avant impôts en 2018 se situe entre 7,9% et 20,8%. Le Groupe n'a pas calculé de taux d'actualisation pour la clôture de 2017. Ce taux reflète les taux d'intérêts du marché, la structure du capital de l'entreprise en prenant en compte son secteur opérationnel et le profil de risque spécifique de l'activité.

Le calcul de la valeur d'utilité a été très sensible aux :

- évolutions des marges réalisées par l'entité et
- changements liés aux taux d'actualisation calculés sur base de la même méthode que celle utilisée pour les écarts d'acquisition.

Evolution des marges réalisées

Dans un premier temps, le Groupe détermine séparément pour chaque catégorie d'actif biologique producteur au sein de chaque entité, la production attendue de cet actif sur sa durée de vie résiduelle. Cette production attendue est estimée sur base des surfaces plantées à la date de clôture ainsi que des rendements réellement constatés en cours d'exercice en fonction de la maturité de l'actif biologique producteur. La production est ensuite valorisée sur base d'une moyenne sur 5 ans des marges réalisées par l'entité en rapport à l'activité agricole. La valeur

d'utilité de l'actif biologique producteur est alors obtenue par l'actualisation de ces flux de trésorerie. La moyenne des marges est considérée comme constante sur la durée de la projection financière. En outre, il n'est pas tenu compte d'un facteur d'indexation.

Test de perte de valeur

Les tests de dépréciation de valeur doivent être réalisés en retenant le plus petit groupe identifiable d'actifs dont l'utilisation génère des flux de trésorerie indépendamment des autres actifs ou groupes d'actifs ; et pour lequel le Groupe capture les informations financières destinées au Conseil d'Administration.

L'identification des UGT dépend notamment :

- de la manière dont le Groupe gère les activités de l'entité,
- de la manière dont elle prend ses décisions en matière de poursuite ou de cession de ses activités et
- de l'existence d'un marché actif pour tout ou partie de la production.

D'après la norme IAS 36.130d, l'UGT est composée du secteur opérationnel de chaque entité. En effet, les décisions de gestion de l'activité ordinaire, telles que les ventes, les achats, le planting, le replanting et la gestion des ressources humaines sont prises directement au niveau de la société elle-même, de manière indépendante des autres sociétés du Groupe opérant dans le même pays et de la même segmentation opérationnelle telle que définie par IFRS 8.

Test de perte de valeur sur les écarts d'acquisition

* Coviphama Co Ltd

Le 13 août 2013, Socfinasia S.A. a acquis, à travers sa filiale Plantation Nord-Sumatra Ltd S.A., 90% de la société cambodgienne Coviphama Co Ltd pour un montant de 13,3 millions d'euros.

Cette acquisition renforce les activités du Groupe au Cambodge.

Le coût de cette acquisition stratégique pour la pérennisation des opérations du Groupe dans ce pays a dégagé un écart d'acquisition de 9,8 millions d'euros.

Etats financiers consolidés

L'UGT est composée du secteur opérationnel issu de l'acquisition de la société Coviphama Co Ltd.

Au 31 décembre 2017, le test a montré que l'UGT testée était sujette à une perte de valeur de 11,2 millions d'euros. Cette perte de valeur avait été imputée sur la valeur résiduelle de l'écart d'acquisition à hauteur de 6 millions d'euros (note 3) et sur les actifs biologiques à hauteur de 5,2 millions d'euros (note 6)

Test de perte de valeur sur les actifs biologiques producteurs

La tendance à la baisse, significative et durable, des cours du caoutchouc naturel (TSR20 1ère position sur SGX) et de l'huile de palme brute (CIF Rotterdam) a été considérée comme un indice observable qui indique que les actifs biologiques producteurs ont pu perdre de la valeur. Une baisse de ces cours à la date de clôture, supérieure à 15% par rapport à une moyenne de valeurs sur 5 ans constitue l'indice de perte de valeur fixé par le Groupe.

Sur base de ces critères, pour le secteur d'activité Hévéa, le tassement des cours observés durant l'exercice 2018 ne dépasse pas les 15% de la moyenne des cours des 5 dernières années. Pour le secteur Palmier, le tassement des cours observés durant l'exercice 2018 dépasse ce même seuil de 15%.

A la place des cours de clôture, le groupe envisage également une hypothèse de moyenne des cours sur les 6 mois précédant la clôture ainsi qu'une hypothèse d'une moyenne sur les 12 derniers mois pour éviter les variations saisonnières de l'offre des matières premières sur les cours.

Au 31 décembre 2018, l'analyse de ces indices de perte de valeur sur base de ces 2 dernières hypothèses conduit à une conclusion identique pour le secteur Hévéa.

Au vu de l'existence d'indice de perte de valeur pour le secteur Palmier, et suite aux tests de dépréciations, une perte de valeur de 3,1 millions d'euros a été constatée sur Agripalma.

Au 31 décembre 2018, les pertes de valeur cumulées concernant le secteur d'activité Palmier sont de 11,3 millions d'euros pour Brabanta, 6,5 millions d'euros pour PSG, 4,2 millions d'euros pour Socfin Agricultural Company et 3,1 millions d'euros pour Agripalma. Pour le secteur d'activité Hévéa, les réductions de valeur cumulées sont de 5,2 millions d'euros pour Coviphama, 2,3 millions d'euros pour PSG, 8,6 millions d'euros

pour Safacam et 23,6 millions d'euros pour Salala Rubber Company (note 6).

Test de perte de valeur sur les immobilisations corporelles

Au 31 décembre 2017, les indices de perte de valeur ont montré que la valeur de marché du matériel roulant était soumise à une concurrence accrue dont il a résulté la comptabilisation d'une perte de valeur de 1,2 millions d'euros.

Au 31 décembre 2018, aucune perte de valeur n'a été constatée sur les immobilisations corporelles autres que les actifs biologiques producteurs.

Etats financiers consolidés

Note 25. Autres produits financiers

	2018	2017
	EUR	EUR
Sur actifs/passifs non-courants	0	172
Intérêts sur autres participations	0	172
Sur actifs/passifs courants	8.556.605	7.452.807
Intérêts provenant des créances et de la trésorerie	1.253.417	1.604.991
Change à terme	-386.020	1.482.546
Gains de change	6.997.838	3.379.626
Autres	691.370	985.644
Total au 31 décembre	8.556.605	7.452.979

Note 26. Charges financières

	2018	2017
	EUR	EUR
Sur actifs/passifs non-courants	6.711.047	7.252.557
Intérêts et charges financières	6.711.047	7.252.557
Sur actifs/passifs courants	11.804.450	14.785.900
Intérêts et charges financières	3.034.569	2.130.031
Pertes de change	5.367.900	4.653.411
Ecart de conversion	1.865.754	6.508.564
Change à terme	170.672	-29.366
Pertes de valeur sur titres disponibles à la vente	0	15.907
Autres	1.365.555	1.507.353
Total au 31 décembre	18.515.497	22.038.457

Etats financiers consolidés

Note 27. Charge d'impôts

* Composants de la charge d'impôts

	2018	2017
	EUR	EUR
Charge d'impôts exigibles	33.571.809	43.579.613
Produit/charge d'impôts différés	-219.651	111.975
Charge d'impôts au 31 décembre	33.352.158	43.691.588

* Composants de la charge d'impôts différés

	2018	2017
	EUR	EUR
IAS 12 : Latences fiscales	1.285.871	1.889.684
IAS 19 : Engagements de retraites	-617.406	-239.388
IAS 38 : Immobilisations incorporelles	-2.497	-69.407
IAS 2/IAS 41 : Juste valeur de la production agricole	506.331	413.689
IAS 39 / IFRS 9 : Contrats de change à terme	-119.401	774
IFRS 3 : Evaluation d'immeubles à la juste valeur	-15.010	-15.586
IAS 16 : Immobilisations corporelles	-1.635.062	-2.228.420
IAS 37 : Provisions pour risques et charges	200.098	188.467
IAS 21 : Ecart de conversion	47.092	-22.524
Autres	130.333	194.686
Produit/charge d'impôts différés au 31 décembre	-219.651	111.975

Etats financiers consolidés

* Réconciliation de la charge d'impôts sur le bénéfice

	2018	2017
	EUR	EUR
Résultat avant impôts des activités poursuivies	80.071.191	115.823.447
Taux d'imposition normal de la société mère	26,01%	27,08%
Taux d'imposition normal des filiales	De 9,19% à 38,5%	De 9,19% à 38,5%
Impôts au taux normal d'imposition des filiales	23.123.517	30.267.287
Exonération d'impôts	0	-4.496
Impôts non provisionnés	270.193	2.050.231
Revenus définitivement taxés	549.538	1.517.956
Mesures favorables à l'investissement	-8.227.685	-13.503.095
Régimes fiscaux particuliers dans les pays étrangers	4.045.861	6.554.644
Revenus non imposables	-798.195	-352.880
Dépenses non déductibles	6.069.191	6.120.259
Déficits reportés imputés	-228.986	-214.138
Déficits à reporter	8.135.297	12.857.897
Autres avantages fiscaux	-132.631	-2.475.827
Rappel d'impôts	273.672	0
Impact sur le changement du pourcentage d'imposition	-141.228	-1.050.465
Ajustements divers	413.614	1.924.215
Charge d'impôts au 31 décembre	33.352.158	43.691.588

* Changement de taux des filiales

Depuis 2017, Socapalm bénéficie d'un régime incitatif d'imposition. Le taux applicable à ce régime est de 38,5% au lieu de 33%. Ce régime permet de faire des déductions au titre des investissements allant jusqu'à 3 milliards de francs CFA.

Suite à la réforme de 2017, le taux d'imposition de Socfin et des filiales luxembourgeoises est passé de 29,22% à 27,08% en 2017 et à 26,01% en 2018.

Etats financiers consolidés

Note 28. Résultat net par action

Le résultat net par action non dilué (données de base) correspond au bénéfice net de l'exercice attribuable aux actionnaires ordinaires divisé par le nombre moyen d'actions ordinaires en circulation au cours de l'exercice. Il n'y a pas d'actions ordinaires potentielles dilutives, le résultat net par action dilué est donc identique au résultat net par action non dilué.

Conformément à la loi du 28 juillet 2014 relative à l'immobilisation des actions au porteur, 80.280 actions ont été annulées, les porteurs de ces actions ne s'étant pas enregistrés auprès du dépositaire.

A ce jour, les démarches auprès de la Caisse de consignation sont en cours.

	2018	2017
Résultat net (en euro)	16.093.629	25.680.738
Nombre moyen d'actions	14.159.720	14.159.720
Résultat net par action non dilué (en euro)	1,14	1,81

Note 29. Dividendes et tantièmes

Le Conseil proposera à l'Assemblée Générale des actionnaires du 28 mai 2019, le paiement d'un dividende total de 0,55 euro par action. Il est rappelé qu'un acompte sur le dividende de l'exercice 2018 d'un montant de 0,05 euro a été versé en novembre 2018. Un solde de dividende de 0,50 euro, soit un total de 7,1 millions d'euros reste à payer (identique à

celui de l'exercice précédent). Ce solde tient compte de l'annulation de 80.280 titres conformément à la loi du 28 juillet 2014 relative à l'immobilisation des actions et parts au porteur. Les tantièmes, quant à eux, devraient s'élever comme en 2017 à 0,9 million d'euros.

Etats financiers consolidés

Note 30. Informations relatives aux parties liées

* Rémunérations allouées aux administrateurs

	2018	2017
	EUR	EUR
Avantages à court terme	9.873.697	10.888.376
Avantages postérieurs à l'emploi	309.428	285.493
Autres avantages à long terme	0	0
Indemnités de fin de contrat de travail	0	0
Paieement fondé sur les actions	0	0

* Transactions relatives aux autres parties liées

	2018	2017
	EUR	EUR
Actifs courants		
Autres créances	0	2.646.927
	0	2.646.927
Passifs courants		
Dettes commerciales	0	2.829.221
Autres dettes	40.417.425	46.958.371
	40.417.425	49.787.592
TRANSACTIONS ENTRE PARTIES LIEES		
Prestations de services et livraisons de biens effectuées	0	0
Prestations de services et livraisons de biens reçues	0	0
Produits financiers	149.129	0
Charges financières	1.600.000	1.600.000

Les transactions entre parties liées sont effectuées à des conditions de marché. Les transactions relatives aux autres parties liées sont réalisées avec les sociétés Bolloré Participations, Palmboomen Cultuur Maatschappij (Mopoli) et West African Trading (WAT) (à ce jour liquidée).

La société Mopoli est une société de droit hollandais, détenue par Afico, qui détient elle-même Socfin.

La société Bolloré Participations fait partie des administrateurs de Socfin mais également de Socfinaf.

La société WAT avait pour objet la commercialisation de la production du Groupe. Les créances de WAT ont été reprises par Socfinaf.

En 2014, Socfinaf a conclu une avance de trésorerie de 35 millions d'euros auprès de la société Mopoli. Cette avance porte un intérêt annuel net de taxe de 4%. Les intérêts sont stipulés payables à terme échu à la fin de chaque trimestre civil. Le montant d'intérêts comptabilisés pour l'année 2018 est de 0,8 millions d'euros. Au 31 décembre 2018, le solde restant dû s'élève à 20,2 millions d'euros.

En 2016, Socfinaf a contracté un emprunt de 20 millions d'euros auprès de Bolloré Participations. L'emprunt est productif d'un intérêt annuel au taux de 4%. Le montant d'intérêts comptabilisés pour l'année 2018 est de 0,8 million d'euros. Au 31 décembre 2018, le solde restant dû s'élève à 20,2 millions d'euros.

Etats financiers consolidés

En 2018, Socfin a contracté une avance de trésorerie de 3 millions d'euros auprès de Mopoli. Cette avance porte un intérêt annuel au taux de 4%. Le montant

d'intérêts comptabilisés pour l'année 2018 est de 39.233 euros. Au 31 décembre 2018, le montant emprunté est totalement remboursé.

Note 31. Engagements hors bilan

En 2013, Socfin a conclu une convention de crédit auprès d'ING de 80 millions d'euros dont le contrat stipule que Socfin s'est engagée à ne consentir aucune garantie à d'autres créanciers sans en faire bénéficier ING. Au 31 décembre 2018, le solde du prêt s'élève à 13,3 millions d'euros (2017 : 40 millions d'euros).

En 2016, Socfin a conclu un emprunt auprès d'ING de 15 millions d'euros dont le contrat stipule que Socfin s'est engagée à ne consentir aucune garantie à d'autres créanciers sans en faire bénéficier ING. Au 31 décembre 2018, le solde du prêt s'élève à 5 millions d'euros (2017 : 10 millions d'euros).

En 2016, Socfin a conclu un emprunt obligataire auprès d'ING de 80 millions d'euros dont le contrat stipule que tant que toute obligation reste en circulation, Socfin en tant qu'émetteur s'est engagée à ce qu'aucune de ses filiales significatives ne puisse consentir de garantie ni la fourniture de toute autre sûreté ou arrangement à d'autres créanciers sans en faire bénéficier ING. Par ailleurs, aucune distribution de dividendes n'est autorisée lorsque le ratio de la dette financière nette sur le bénéfice avant intérêts, impôts, dépréciations et amortissements est supérieur à 2. De plus, le contrat stipule également qu'en cas de modification dans l'actionariat de la société, le changement de contrôle entraînerait le remboursement anticipé de l'emprunt obligataire.

En 2007, une filiale de Socfinaf S.A. et de Socfinasia S.A., Immobilière de la Pépinière S.A. a obtenu un prêt hypothécaire de 3,4 millions d'euros auprès d'ING qui prend fin en 2019, pour l'acquisition du rez-de-chaussée et de parkings ainsi que pour la rénovation partielle de l'immeuble Champ de Mars à Bruxelles. Au 31 décembre 2018, le solde du prêt s'élève à 0,4 million d'euros (2017 : 0,8 million d'euros).

En 2009, une filiale de Socfinaf S.A., Salala Rubber Corporation (SRC) a obtenu un prêt de USD 10 millions auprès de l'IFC dont les contrats stipulent que Socfinaf S.A. doit nantir 123 titres qu'elle détient dans la société en faveur de cet organisme. En 2012, Liberian

Agricultural Company (LAC) a acheté à Agrifinal 99 actions de Salala Rubber Corporation (SRC) qui sont également nanties en faveur de l'IFC dans le cadre de ce prêt. Au 31 décembre 2018, le solde du prêt s'élève à 0,9 million d'euros (2017 : 1,4 millions d'euros).

En 2014, une filiale de Socfinaf S.A., SOGB S.A. a obtenu un prêt de 3 milliards de francs CFA (4,6 millions d'euros) auprès de la BIAO-CI, dont le contrat stipule que la SOGB S.A. affecte en garantie hypothécaire, à hauteur du prêt consenti, le matériel professionnel. Au 31 décembre 2018, le solde du prêt s'élève à 0,9 million d'euros (2017 : 1,9 millions d'euros).

En 2014, une filiale de Befin, la société Sud Comoë Caoutchouc (SCC) a obtenu un prêt auprès de la SIB d'un montant total de 2,680 milliards de francs CFA (4,1 millions d'euros), dont les contrats stipulent que SCC a conclu un acte de délégation d'assurance au profit de la SIB à hauteur du prêt accordé. SCC a également affecté en garantie hypothécaire du matériel professionnel, à hauteur de 1 milliard de francs CFA (1,5 millions d'euros). Au 31 décembre 2018, le solde du prêt s'élève à 0,6 million d'euros (2017 : 1,7 millions d'euros).

En 2015, une filiale de Socfinaf S.A., Okomu Oil Palm Company Plc a obtenu un prêt de 2 milliards de Naïra auprès de Zenith Bank Plc, dont le contrat stipule qu'Okomu affecte en garantie hypothécaire, à hauteur du prêt consenti, les 11.000 ha de plantation financés par le prêt. Au 31 décembre 2018, le solde du prêt s'élève à 2,2 millions d'euros (2017 : 3,2 millions d'euros).

En 2012, Socapalm S.A. a conclu une convention de crédit auprès de la SGBC de 3 milliards de francs CFA (4,6 millions d'euros) dont le contrat stipule que Socapalm s'est engagée à ne consentir aucune garantie à d'autres créanciers sur ses actifs sans en faire bénéficier SGBC. Au 31 décembre 2018, le solde du prêt s'élève à 0,8 million d'euros (2017 : 1,8 millions d'euros).

Etats financiers consolidés

Note 32. Concessions de terrains agricoles

Le Groupe n'est pas propriétaire de tous les terrains sur lesquels sont plantés les actifs biologiques. En général, ces terrains font l'objet de concessions de très longue durée de la part de l'autorité publique locale. Ces concessions sont renouvelables.

Société (*)	Date du bail initial ou de son renouvellement/extension	Durée du bail initial	Superficie concédée
SOCFIN AGRICULTURAL COMPANY « SAC » LTD	2012/2013	48 à 49 ans	18.473 ha (1)
LIBERIAN AGRICULTURAL COMPANY « LAC »	1959	70 ans	121.407 ha
SALALA RUBBER CORPORATION « SRC »	1959	70 ans	8.000 ha (3)
SOGB S.A.	1995	99 ans	34.712 ha
PLANTATIONS SOCFINAF GHANA	2013/2016	50 ans	18.249 ha
OKOMU OIL PALM COMPANY PLC	1986/2001/2013	92 à 99 ans	33.112 ha
SOCAPALM S.A.	2000	60 ans	58.063 ha
AGRIPALMA LDA	2009	25 ans	4.917 ha (2)
BRABANTA S.A.	2004/2007/2008/2011/2013/2015/2018	25 ans	15.416 ha
SETHIKULA CO LTD	2010	99 ans	4.273 ha
VARANASI CO LTD	2009	70 ans	2.386 ha
COVIPHAMA CO LTD	2008	70 ans	5.345 ha
PT SOCFINDO	1995/2015	25 à 35 ans	48.057 ha

(1) Concessions renouvelables pour un terme de 25 ans.

(2) Concessions renouvelables tacitement pour des périodes de 25 ans.

(3) Concessions extensibles jusqu'à 40.000 ha.

(*) SAFACAM S.A. possède en propre 15.528 ha.

Etats financiers consolidés

Note 33. Information sectorielle

Conformément à IFRS 8, l'information analysée par la Direction est basée sur la répartition géographique des risques politiques et économiques. Par conséquent, les secteurs présentés sont les suivants : Europe, Sierra Leone, Liberia, Côte d'Ivoire, Ghana, Nigeria, Cameroun, São Tomé et Príncipe, Congo (RDC), Cambodge et Indonésie.

Les produits des secteurs opérationnels Côte d'Ivoire, Nigeria, Cameroun et Indonésie proviennent des ventes d'huile de palme et de caoutchouc, ceux des secteurs Liberia et Cambodge uniquement des ventes de caoutchouc, ceux du secteur Sierra Leone, Ghana, São Tomé et Príncipe et Congo proviennent

uniquement des ventes d'huile de palme. Ceux du secteur Europe proviennent des prestations de services administratifs, d'assistance à la gestion des plantations et la commercialisation des produits hors Groupe. Le résultat sectoriel du Groupe est le résultat opérationnel des activités.

Les chiffres présentés proviennent du reporting interne. Ils ne tiennent compte d'aucun retraitement de consolidation ni de retraitement IFRS et ne sont donc pas directement comparables aux montants repris dans l'état de la situation financière et au compte de résultat consolidés.

* Résultat sectoriel au 31 décembre 2017

EUR	Produits des activités ordinaires provenant des clients externes	Produits des activités ordinaires intersecteurs	Résultat sectoriel
Europe	113.102.138	37.309.443	8.902.374
Sierra Leone	4.863.781	-1.958	-7.029.150
Liberia	26.353.507	0	282.291
Côte d'Ivoire	141.339.616	0	26.664.710
Ghana	553.098	0	-124.180
Nigeria	60.022.224	0	31.485.615
Cameroun	109.900.205	0	29.660.822
São Tomé et Príncipe	131.283	0	-25.259
Congo (RDC)	8.478.414	0	-4.052.283
Cambodge	1.022.612	0	-763.324
Indonésie	160.006.052	568.492	66.810.539
Autres	0	0	-1.499.818
TOTAL	625.772.930	37.875.977	150.312.337
Elimination des produits des activités ordinaires intersecteurs			-37.875.977
Amortissements et réductions de valeur sur les actifs biologiques			-9.085.612
Juste valeur de la production agricole			3.387.619
Autres retraitements IFRS			161.162
Retraitements de consolidation (intragroupes et autres)			24.965.075
Produits financiers			7.863.643
Charges financières			-23.904.800
Impôts			-43.691.588
Résultat net de l'exercice			72.131.859

Etats financiers consolidés

* Résultat sectoriel au 31 décembre 2018

<i>EUR</i>	<i>Produits des activités ordinaires provenant des clients externes</i>	<i>Produits des activités ordinaires intersecteurs</i>	<i>Résultat sectoriel</i>
Europe	75.708.658	42.824.329	2.192.301
Sierra Leone	11.029.893	0	-4.733.656
Liberia	22.799.416	0	-1.929.772
Côte d'Ivoire	120.043.747	0	8.133.538
Ghana	2.217.248	0	-2.890.589
Nigeria	56.249.469	0	23.858.396
Cameroun	121.370.342	0	29.207.378
São Tomé et Príncipe	153.665	0	-1.470
Congo (RDC)	11.049.186	0	-2.036.839
Cambodge	2.031.754	0	-2.115.987
Indonésie	123.157.896	103.999	47.218.847
TOTAL	545.811.274	42.928.328	96.902.147
Elimination des produits des activités ordinaires intersecteurs			-42.928.328
Amortissements et réductions de valeur sur les actifs biologiques			-6.970.701
Juste valeur de la production agricole			252.344
Autres retraitements IFRS			-113.312
Retraitements de consolidation (intragroupes et autres)			43.560.294
Produits financiers			8.620.032
Charges financières			-19.251.285
Impôts			-33.352.158
Résultat net de l'exercice			46.719.033

Etats financiers consolidés

* Total des actifs sectoriels

	2018	2017
	EUR	EUR
Europe	100.294.225	118.950.958
Sierra Leone	131.297.574	120.904.911
Liberia	105.107.735	93.865.448
Côte d'Ivoire	146.305.465	138.574.134
Ghana	64.824.210	55.115.734
Nigeria	105.880.433	85.793.829
Cameroun	189.504.298	180.259.242
São Tomé et Príncipe	27.621.793	22.646.605
Congo (RDC)	70.637.792	48.548.075
Cambodge	69.344.605	61.220.707
Indonésie	98.575.370	106.557.233
Autres	0	176.375
Total au 31 décembre	1.109.393.500	1.032.613.251
IFRS 3/IAS 16 : Actifs biologiques producteurs	-23.102.962	-13.885.442
IAS 2/IAS 41 : Production agricole	13.569.027	13.398.789
Autres retraitements IFRS	-6.873.280	-5.404.688
Retraitements de consolidation (intragroupes et autres)	-77.322.704	-44.186.583
Total des actifs sectoriels consolidés	1.015.663.581	982.535.327

Les actifs sectoriels ne font pas partie du reporting interne, ils sont présentés pour répondre aux exigences de la norme IFRS 8. Ils incluent les immobilisations, les actifs biologiques, les créances commerciales, les stocks, la trésorerie et équivalents de trésorerie. Ils ne tiennent compte d'aucun retraitement de consolidation ni de retraitement IFRS.

Etats financiers consolidés

* Total des passifs sectoriels

	2018	2017
	EUR	EUR
Europe	288.686.860	288.953.645
Sierra Leone	3.311.191	2.504.974
Liberia	7.904.390	7.317.432
Côte d'Ivoire	22.809.255	14.971.228
Ghana	2.989.471	747.882
Nigeria	2.793.836	3.784.616
Cameroun	23.409.565	21.583.106
São Tomé et Príncipe	537.032	195.983
Congo (RDC)	1.848.158	2.125.568
Cambodge	928.701	617.696
Indonésie	18.076.267	22.308.881
Autres	0	299.241
Total au 31 décembre	373.294.726	365.410.252
Autres retraitements IFRS	6.436.110	172.403
Retraitements de consolidation (intragroupes et autres)	-259.296.927	-236.602.464
Total des passifs sectoriels consolidés	120.433.909	128.980.191

* Coûts encourus pour l'acquisition d'actifs sectoriels durant l'exercice 2017

EUR	Immobilisations incorporelles	Immobilisations corporelles	Immeubles de placement	Actifs biologiques producteurs	TOTAL
Europe	840.542	325.050	87.966	0	1.253.558
Sierra Leone	0	2.140.425	0	6.121.554	8.261.979
Liberia	0	2.131.490	0	4.783.993	6.915.483
Côte d'Ivoire	119.078	8.739.880	0	4.329.547	13.188.505
Ghana	0	3.276.337	0	7.695.210	10.971.547
Nigeria	0	7.207.553	0	10.823.437	18.030.990
Cameroun	260.135	14.147.652	0	2.911.164	17.318.951
São Tomé et Príncipe	0	3.069.045	0	3.015.730	6.084.775
Congo (RDC)	0	307.549	0	95.706	403.255
Cambodge	295	6.202.207	0	4.134.884	10.337.386
Indonésie	237.707	5.071.323	0	5.236.066	10.545.096
TOTAL	1.457.757	52.618.511	87.966	49.147.291	103.311.525

Etats financiers consolidés

* Coûts encourus pour l'acquisition d'actifs sectoriels durant l'exercice 2018

EUR	Immobilisations incorporelles	Immobilisations corporelles	Immeubles de placement	Actifs biologiques producteurs	TOTAL
Europe	925.610	602.940	53.266	0	1.581.816
Sierra Leone	0	5.356.297	0	4.873.407	10.229.704
Liberia	0	3.101.356	0	6.078.156	9.179.512
Côte d'Ivoire	19.435	7.647.391	0	4.794.792	12.461.618
Ghana	0	9.834.982	0	4.811.286	14.646.268
Nigeria	0	9.317.853	0	9.569.904	18.887.757
Cameroun	156.270	13.998.263	0	2.732.613	16.887.146
São Tomé et Príncipe	0	2.675.583	0	2.580.132	5.255.715
Congo (RDC)	0	719.851	0	8.529	728.380
Cambodge	0	3.455.195	0	2.786.267	6.241.462
Indonésie	64.857	5.221.062	0	5.842.611	11.128.530
TOTAL	1.166.172	61.930.773	53.266	44.077.697	107.227.908

* Information par secteur d'activité

Produits des activités ordinaires provenant des clients externes

	2018	2017
	EUR	EUR
Palmier	305.962.537	315.163.917
Hévéa	166.902.133	191.828.924
Autres produits agricoles	9.434.589	8.540.140
Activités commerciales	56.577.319	100.849.703
Autres	6.934.696	9.390.246
TOTAL	545.811.274	625.772.930

Etats financiers consolidés

* Information par zones géographiques

Produits des activités ordinaires provenant des clients externes par origine et par implantation des clients

EUR						2017
Implantation						
Origine	Europe	Afrique	Asie	Amérique	TOTAL	
Europe	30.565.505	2.466.026	59.569.898	5.865.177	98.466.607	
Afrique	21.070.704	193.491.101	138.994.884	11.264.462	364.821.150	
Asie	11.350.844	0	146.075.591	5.058.738	162.485.173	
TOTAL	62.987.053	195.957.127	344.640.373	22.188.377	625.772.930	

EUR						2018
Implantation						
Origine	Europe	Afrique	Asie	Amérique	TOTAL	
Europe	20.642.555	1.650.521	25.648.410	12.968.864	60.910.352	
Afrique	17.374.388	204.804.777	128.385.857	8.241.007	358.806.027	
Asie	6.888.164	0	118.488.907	717.824	126.094.895	
TOTAL	44.905.107	206.455.298	272.523.174	21.927.695	545.811.274	

Note 34. Gestion des risques

Gestion du capital

Le Groupe gère son capital et procède à des ajustements en fonction de l'évolution des conditions économiques et des opportunités d'investissement. Pour maintenir ou ajuster la structure du capital, le Groupe pourrait émettre de nouvelles actions, rembourser une partie du capital ou ajuster le paiement de dividendes aux actionnaires.

Risque financier

Le risque financier pour les sociétés du Groupe provient essentiellement de l'évolution du prix de vente des matières premières agricoles, de celle des devises étrangères et dans une moindre mesure de l'évolution des taux d'intérêts.

Risque potentiel :

Aucun des pays dans lesquels le Groupe opère n'a une économie hyperinflationniste ou ne souffre d'une menace immédiate de dévaluation du cours. Néanmoins, dans une minorité de pays dans lesquels le Groupe exerce ses activités, le système politique en place et la stabilité économique demeurent fragiles et pourraient entraîner la dévaluation monétaire ou une hyperinflation.

Gestion du risque et opportunités :

Le Groupe examine régulièrement ses sources de financement, ainsi que l'évolution des devises et ses décisions sont basées sur une variété de risques et d'opportunités en fonction de plusieurs facteurs, notamment les taux d'intérêts, la devise et les contreparties.

Risque de marché

** Risque de prix sur les marchés des matières premières*

Risque potentiel :

Le Groupe commercialise ses produits finis à des prix qui peuvent être influencés par les cours des matières premières (commodities) sur les marchés internationaux. Il fait donc face au risque de volatilité des prix de ces matières.

Gestion du risque et opportunités :

Face à ce risque, la principale politique des sociétés du Groupe a toujours été de contrôler ses coûts de production pour dégager des marges devant permettre la viabilité des structures en cas de baisse importante des prix de vente des matières premières et inversement de dégager des marges bénéficiaires importantes lors des retournements des marchés à la hausse.

Parallèlement à cette politique principale, il a également été mis en œuvre des politiques secondaires qui permettent d'améliorer les marges bénéficiaires ou de les consolider :

- production de produits agricoles de qualité supérieure et labellisés, notamment pour le caoutchouc et
- utilisation de l'expertise du Groupe, reconnue par le secteur, dans le domaine des transactions commerciales.

** Risque de devises étrangères*

Risque potentiel :

Le Groupe effectue des transactions en monnaies locales. De plus, les instruments financiers de couverture contre les fluctuations des taux de change peuvent ne pas être disponibles pour certaines devises. Cela crée une exposition aux fluctuations des taux qui peuvent avoir un impact sur le résultat financier libellé en euro.

Gestion du risque et opportunités :

En dehors des instruments courants de couverture de change à terme de devises pour les transactions opérationnelles qui restent relativement limités, la principale politique du Groupe est, compte tenu des investissements importants réalisés dans les plantations, de financer ses projets de développements en devises locales dans la mesure du possible, du moins en ce qui concerne les emprunts hors Groupe.

Etats financiers consolidés

* *Risque de taux d'intérêts*

Risque potentiel :

Pour le Groupe, ce risque comprend d'une part, le risque de variation des flux de trésorerie afférent aux emprunts à court terme, donc souvent à taux variable et d'autre part le niveau relativement élevé des taux d'intérêts de base sur les marchés en développement lorsqu'il s'agit d'emprunter en devises locales.

Suite à l'emprunt à taux variable conclu par Socfin en janvier 2014, le Groupe était exposé au risque de taux d'intérêts.

Gestion du risque et opportunités :

Le premier risque est mis sous contrôle par une politique active de surveillance de l'évolution des marchés financiers locaux et parfois de consolidation de dettes à court terme vers le long terme, s'il y a lieu. Le second risque quant à lui est pris en compte par une politique systématique de mise en compétition des banques locales et internationales avec les bailleurs de fonds internationaux pouvant offrir de réelles opportunités d'investissement et de développement à des taux attractifs.

Il existe un instrument de couverture au niveau du Groupe afin de limiter son exposition au risque de taux d'intérêts. L'emprunt a été couvert par un swap taux fixe et la relation de couverture par l'instrument dérivé a été estimée comme hautement efficace d'après le test d'efficacité effectué à la clôture.

Risque de crédit

Risque potentiel :

Le risque de crédit provient d'une éventuelle incapacité des clients à satisfaire à leurs obligations contractuelles.

Gestion du risque et opportunités :

Pour gérer ce risque, le Groupe s'assure du paiement au comptant des ventes locales ou de la garantie de la recouvrabilité des créances par l'obtention de lettres de change avalisées. Les ventes à l'exportation des plantations sont centralisées dans la structure commerciale du Groupe qui applique soit une politique de paiement au comptant soit une politique de crédit commercial dont les limites sont définies par son Conseil d'Administration.

Risque de liquidité

Risque potentiel :

Le risque de liquidité est défini comme étant le risque que le Groupe ne puisse pas satisfaire à ses obligations à temps ou à un prix raisonnable. Ce risque est principalement localisé sur les plantations qui sont à la fois la source principale de la trésorerie et des besoins de financement.

Gestion du risque et opportunités :

Compte tenu de l'environnement économique et technologique spécifique de chaque plantation, le Groupe gère ce risque de manière décentralisée. Toutefois, tant la trésorerie disponible que la mise en place des financements sont supervisées par la Direction du Groupe.

Risque lié aux marchés émergents

Risque potentiel :

L'instabilité politique actuelle ou future dans certains pays dans lesquels le Groupe opère peut affecter la capacité à faire des affaires, générer du chiffre d'affaires et impacter la rentabilité du Groupe.

Le système politique dans certains des marchés du Groupe reste relativement fragile et demeure potentiellement menacé par des conflits transfrontaliers ou des guerres entre groupes rivaux.

Gestion du risque et opportunités :

Les activités du Groupe contribuent à l'amélioration de la qualité de vie dans les pays dans lesquels le Groupe exerce ses activités, l'amélioration de la stabilité de ses marchés pourra conduire à une appréciation de la valeur des sociétés du Groupe implantées localement. La diversification de la répartition géographique des pays, des économies et des monnaies dans lesquels le Groupe génère ses revenus et ses flux de trésorerie réduit son exposition au risque lié aux marchés émergents.

Le Groupe est conscient de la responsabilité environnementale et sociale qu'il a envers les populations locales et il met en place des initiatives en ce sens.

Etats financiers consolidés

Risque d'expropriation

Risque potentiel :

Certains pays dans lesquels le Groupe est implanté ont des régimes politiques qui peuvent remettre en cause les intérêts commerciaux étrangers en limitant leurs activités et peuvent tenter d'imposer leur contrôle sur les actifs du Groupe.

Gestion du risque et opportunités :

La diversification de la répartition géographique des pays dans lesquels le Groupe génère ses revenus et ses flux de trésorerie réduit son exposition à ce risque.

Risque de crédibilité

Risque potentiel :

Le Groupe est exposé au risque de perte de confiance des marchés financiers par rapport à sa capacité à garder une santé financière solide considérant :

- son impact environnemental,
- sa responsabilité sociale et
- les risques économiques et géopolitiques auxquelles certaines entités du Groupe peuvent faire face.

Gestion du risque et opportunités :

Le Groupe a publié sa politique de gestion responsable en 2017. Celle-ci complète les engagements de développement durable du Groupe formalisés dès 2012.

Les initiatives du Groupe visant à prendre en compte ce risque sont détaillées dans les informations fournies dans le « Sustainability report » disponible sur demande au siège du Groupe.

Sensibilité aux risques

** Risque de change*

Les ventes locales de 313,6 millions d'euros sont réalisées dans la monnaie locale. Les ventes export sont réalisées sur des marchés en dollar ou en euro. Dans le cas où la monnaie de vente n'est pas la devise fonctionnelle de la société et que cette devise est liée à une monnaie forte, la conversion est assurée au moment de la conclusion du contrat.

L'impact sur le résultat d'une variation du taux EUR/USD de 5% en plus ou en moins sur les instruments financiers en devises s'élève à 1,1 millions d'euros.

La trésorerie de Socfinasia S.A. fait apparaître une position de 12 millions de dollars au 31 décembre 2018. Celle-ci est destinée notamment à couvrir les investissements en dollar de l'exercice à venir.

PT Socfindo présente une position de trésorerie de 1,1 millions de dollars.

** Risque de taux d'intérêts*

La répartition emprunts à taux fixe et emprunts à taux variable est décrite à la note 19. Suite à l'emprunt à taux variable conclu par Socfin en date du 23 janvier 2014, le Groupe était exposé au risque de taux d'intérêts. Afin de contrôler ce risque, l'emprunt a été couvert par un swap taux fixe pour le même montant et la même date d'échéance.

** Risque de crédit*

Les créances commerciales des clients globaux et des clients locaux s'élèvent respectivement à 6,6 millions d'euros et 29 millions d'euros. Les créances sur les clients globaux sont principalement des créances liées à la vente de caoutchouc. L'huile de palme brute est vendue localement à des acteurs locaux (large panel de clients). La commercialisation de l'huile de palme raffinée et du caoutchouc est confiée à Sogescol FR. Celle-ci intervient soit sur les marchés physiques soit directement auprès de clients finaux.

Etats financiers consolidés

	2018	2017
	EUR	EUR
Créances commerciales	35.598.430	38.315.567
Provision sous modèle de perte encourue (IAS 39)	N/A	-3.140.828
Provision au titre du modèle de perte de crédit attendue sur la durée de vie (IFRS 9)	-4.179.928	N/A
Autres créances	16.260.532	16.839.653
Total net des créances	47.679.034	52.014.392
Montant non échu	45.091.448	38.027.434
Montant échu depuis moins de 6 mois	1.005.134	12.010.204
Montant échu depuis plus de 6 mois et moins d'un an	879.870	1.407.158
Montant échu depuis plus d'un an	702.582	569.596
Total net des créances	47.679.034	52.014.392

* Risque de liquidité

L'exposition du Groupe au risque de liquidité est mentionnée aux notes 15 et 19.

Note 35. Bénéfice avant intérêts, impôts, dépréciations et amortissements

Reconstitution de l'EBITDA

	2018	2017
	EUR	EUR
Résultat net après impôts "Part du groupe"	16.093.629	25.680.738
Part des participations ne donnant pas le contrôle dans le résultat	30.625.404	46.451.121
Juste valeur de la production agricole	-164.078	-3.387.618
Dotations et reprises aux amortissements et provisions	62.322.034	69.643.916
Plus et moins-values sur cessions d'actifs	657.787	1.431.824
Charge d'impôts	33.352.158	43.691.588
Autres produits financiers	-8.556.605	-7.452.979
Autres produits financiers inclus dans les reprises d'amortissements	32.389	0
Charges financières	18.515.497	22.038.457
Charges financières incluses dans les dotations aux amortissements et provisions	-59.275	-15.907
TOTAL	152.818.940	198.081.140

Etats financiers consolidés

Note 36. Environnement politique et économique

La Société détient des participations dans des filiales qui opèrent indirectement en Afrique et en Asie du Sud-Est.

Etant donné l'instabilité économique et politique dans certains de ces pays, ces participations présentent un risque en termes d'exposition aux changements politiques et économiques.

Note 37. Evénements postérieurs à la date de clôture

Dans le cadre de la loi du 28 juillet 2014 sur l'immobilisation des titres aux porteurs, Socfin a annulé 80.280 actions. Le montant total de l'indemnisation des anciens actionnaires s'élève à 1 million d'euros.

A ce jour, la Caisse de consignation n'a pas encore ouvert de dossier de consignation.

Note 38. Honoraires du Réviseur d'entreprises agréé

	2018	2017
	EUR	EUR
Audit (TVAC)	100.090	93.070

Rapport de gestion social

présenté par le Conseil d'Administration à l'Assemblée Générale Ordinaire
des actionnaires du 28 mai 2019

Mesdames, Messieurs,

Nous avons l'honneur de vous présenter notre rapport annuel et de soumettre à votre approbation les comptes annuels de notre Société au 31 décembre 2018.

Activités

Socfin possède pour l'essentiel des participations financières dans des sociétés de portefeuille et des sociétés de services, qui opèrent indirectement en Asie du Sud-Est et/ou en Afrique tropicale dans les secteurs de production du caoutchouc et de l'huile de palme.

Résultat de l'exercice

Le compte de résultat de l'exercice, comparé à celui de l'exercice antérieur, se présente comme suit :

(millions d'euros)	2018	2017
PRODUITS		
Produits des immobilisations financières provenant d'entreprises liées	16,8	17,5
Total des produits	16,8	17,5
CHARGES		
Autres charges externes	1,5	1,2
Intérêts et autres charges financières autres intérêts et charges	4,4	4,9
Impôts	0,1	0,0
Total des charges	6,0	6,1
BENEFICE DE L'EXERCICE	10,8	11,4

Au 31 décembre 2018, le bénéfice net s'établit à 10,8 millions d'euros contre 11,4 millions d'euros à la fin de l'exercice précédent.

Les produits se sont élevés à 16,8 millions d'euros (17,5 millions d'euros au 31 décembre 2017).

L'ensemble des charges s'inscrit à 6 millions d'euros contre 6,1 millions d'euros au 31 décembre 2017.

Rapport de gestion social

Bilan

Au 31 décembre 2018, le total du bilan de Socfin s'élève à 326 millions d'euros contre 316,6 millions d'euros au 31 décembre 2017.

L'actif de Socfin se compose de 176,3 millions d'euros de participations, de 90,2 millions d'euros de créances

immobilisées, de 59,4 millions d'euros de créances courantes et de 0,1 million d'euros de disponibilités.

Avant affectation du dividende final de l'exercice, les fonds propres s'élèvent à 186,5 millions d'euros.

Portefeuille

Mouvements

Au cours de l'exercice 2018, Socfin a acquis 200.054 actions Socfinaf pour un montant total de 3,1 millions d'euros.

Evaluation

Les participations cotées sont évaluées au cours de bourse à la date de clôture. A cette date, la

participation dans Socfinasia dégage une plus-value latente de 95 millions d'euros et Socfinaf une moins-value latente de 6 millions d'euros. Par conséquent, au 31 décembre 2018, les plus-values latentes sur le portefeuille des participations sont estimées à 89,1 millions d'euros contre 223,1 millions d'euros à la fin de l'exercice précédent.

Participations

Les principales participations ont évolué comme suit durant les derniers mois :

Socfinasia S.A. (Luxembourg) - 57,79%

Cette société détient des participations dans des sociétés d'Asie du Sud-Est actives dans le secteur du caoutchouc et de l'huile de palme.

Au 31 décembre 2018, le bénéfice net s'établit à 24,8 millions d'euros contre 42,3 millions d'euros au 31 décembre 2017.

La valeur d'inventaire des participations de Socfinasia S.A. s'élève à 293,2 millions d'euros au 31 décembre 2018 et l'évaluation du portefeuille fait apparaître des plus-values latentes pour 68,1 millions d'euros.

Le Conseil d'Administration de Socfinasia S.A. proposera à la prochaine Assemblée Générale le paiement d'un dividende final de EUR 0,50 par action, un acompte de EUR 0,40 ayant déjà été versé en novembre 2018.

	2018	2017
Chiffres de Socfinasia S.A. (millions d'euros)		
Actif	410,8	412,7
Actif immobilisé	315,6	311,8
Actif circulant	95,2	100,9
Passif	410,8	412,7
Capitaux propres	406,6	401,4
Dettes	4,2	11,3

Rapport de gestion social

Socfinaf S.A. (Luxembourg) - 59,97%

Cette société possède des participations dans des sociétés d'Afrique tropicale actives dans le secteur du caoutchouc et de l'huile de palme.

Au 31 décembre 2018, le bénéfice net s'établit à 20,3 millions d'euros contre 9 millions d'euros au 31 décembre 2017.

La valeur d'inventaire des immobilisations financières s'élève à 240,7 millions d'euros au 31 décembre 2018 et l'évaluation du portefeuille dégage des plus-values latentes pour 290 millions d'euros.

Le Conseil d'Administration de Socfinaf S.A. proposera à la prochaine Assemblée Générale de ne pas verser de dividende au titre de l'exercice 2018.

	2018	2017
Chiffres de Socfinaf S.A. (millions d'euros)		
Actif	540,6	505,0
Actif immobilisé	539,3	499,4
Actif circulant	1,3	5,6
Passif	540,6	505,0
Capitaux propres	259,4	241,0
Dettes	281,2	264,0

Affectation du résultat

Le bénéfice de l'exercice de Socfin de EUR 10.784.330,07, augmenté du report bénéficiaire antérieur de EUR 91.456.809,10 et de la diminution de la réserve légale de EUR 14.049⁽¹⁾, forment un solde bénéficiaire de EUR 102.255.188,17 qu'il vous est proposé de répartir de la façon suivante :

Répartition bénéficiaire	EUR
Report à nouveau	93.602.025,95
du solde :	
10% au Conseil d'Administration	865.316,22
90% aux 14.159.720 actions	7.787.846,00
soit EUR 0,55 par action dont EUR 0,05 déjà versé en novembre 2018	102.255.188,17

(1) Suite à l'annulation des titres non immobilisés (loi du 28 juillet 2014 sur l'immobilisation des titres au porteur) et à la réduction du capital qui en a découlé, la réserve légale dépasse la limite des 10% du capital. Un excédent de 14.049 euros est réaffecté au report à nouveau.

Pour rappel, le dividende de l'exercice antérieur s'élevait à EUR 0,60 par action.

Rapport de gestion social

Après cette répartition du bénéfice, l'ensemble des réserves s'élèvera à EUR 153.357.658,10 et se présentera comme suit :

Réserves	EUR
Réserve légale	2.477.951,00
Autres réserves	57.277.681,15
Report à nouveau	93.602.025,95
	153.357.658,10

Si vous approuvez cette répartition, le coupon n° 76 de EUR 0,50 sera détachable le 11 juin 2019 et payable à partir du 13 juin 2019.

Actions propres

La Société n'a pas procédé au cours de l'exercice 2018 à des rachats d'actions propres.

Recherche et développement

Au cours de l'exercice 2018, Socfin n'a engagé aucun frais en matière de recherche et développement.

Instruments financiers

Au cours de l'exercice 2018, la Société a emprunté 40 millions d'euros dans le cadre d'un crédit revolving, échéances des tirages entre 1 à 6 mois renouvelables.

Les politiques de gestion des risques financiers sont décrites dans les annexes des comptes consolidés de la Société.

Succursale

La Société dispose d'un établissement stable à Fribourg (CH).

Mentions requises prévues à l'Art. 11(1) points a) à k) de la loi du 19 mai 2006 concernant les Offres Publiques d'Acquisition

a) b)

et f) Le capital social souscrit de la Société est fixé à 24.779.510 euros représenté par 14.159.720 actions sans désignation de valeur nominale, entièrement libérées. Chaque action donne droit à une voix sans limitation ni restriction.

c) Le 02/01/2017, Monsieur Hubert Fabri a déclaré détenir une participation directe et indirecte de 54,24% dans le capital de Socfin.

Le 10/03/2008, Bolloré Participations a déclaré détenir une participation directe et indirecte de 38,75% dans le capital de Socfin.

h) Art. 13. des statuts : « La Société est administrée par un Conseil composé de trois membres au moins. Les Administrateurs sont nommés pour une période de six ans par l'Assemblée Générale des actionnaires. Ils sont rééligibles. Les Administrateurs sont renouvelés par voie de tirage au sort, de manière qu'un Administrateur au moins soit sortant chaque année ».

Art. 22. des statuts : « En cas de vacance d'un ou de plusieurs sièges d'Administrateur, il pourra être procédé provisoirement à leur remplacement en observant les formalités prévues par la loi alors en vigueur ».

Art. 31. des statuts : « Les présents statuts peuvent être modifiés par décision de l'Assemblée Générale spécialement convoquée à cet effet, dans les formes et conditions prescrites par les articles 450-1 et 450-8 de la loi du 10 août 1915 sur les sociétés commerciales ».

i) Les pouvoirs des membres du Conseil d'Administration sont définis aux Art. 17 et suivants des statuts de la Société. Ils prévoient notamment que : « Le Conseil d'Administration est investi des pouvoirs les plus étendus pour l'administration de la Société. Tout ce qui n'est pas expressément réservé à l'Assemblée Générale par les statuts ou par la loi est de la compétence du Conseil ».

En outre, les statuts prévoient à l'Art. 6 : « En cas d'augmentation du capital, le Conseil d'Administration détermine les conditions d'émission des actions.

Les actions nouvelles à libérer en numéraire, sont offertes par préférence aux anciens actionnaires, conformément à la loi. L'Assemblée Générale appelée à délibérer, aux conditions requises pour la modification des statuts, soit sur l'augmentation du capital, soit sur l'autorisation d'augmenter le capital conformément à l'article 420-23 de la loi sur les sociétés, peut limiter ou supprimer le droit de souscription préférentiel ou autoriser le Conseil à le faire de la manière et dans les conditions prévues par la loi ».

j) Les termes et conditions de l'emprunt obligataire du 9 décembre 2016 et du crédit revolving du 16 avril 2018 prévoient qu'en cas de changement de contrôle de la société (i.e. Socfin), les créanciers ont le droit de demander le remboursement immédiat de leurs prêts.

Les autres points de l'Art. 11(1) sont non applicables, à savoir :

- la détention de titre comprenant des droits de contrôle spéciaux ;
- l'existence d'un système d'actionnariat du personnel ;
- les accords entre actionnaires pouvant entraîner une restriction au transfert de titres ou aux droits de vote ;
- les indemnités prévues en cas de démission ou de licenciement des membres du Conseil d'Administration ou du personnel suite à une OPA.

Rapport de gestion social

Politique de gestion responsable

Le 22 mars 2017, le Groupe a adopté sa nouvelle politique de gestion responsable. Celle-ci s'articule autour des 4 principes que sont le développement responsable, l'amélioration des pratiques de gestion, le respect des droits de l'Homme et la transparence.

Un plan d'implémentation de cette politique a été défini et mis en œuvre tout au long de l'exercice 2018.

Les efforts et actions entrepris par le Groupe Socfin en la matière sont détaillés dans un tableau de bord régulièrement mis à jour ainsi que dans un rapport annuel distinct (« rapport développement durable »).

La politique de gestion responsable, le tableau de bord ainsi que le rapport annuel de développement durable sont disponibles sur le site web du Groupe.

Valeur estimée de l'action (comptes sociaux)

Au 31 décembre 2018, la valeur estimée de Socfin avant affectation du résultat de l'exercice, mais tenant toutefois compte du paiement du dividende intérimaire, s'élève à 275,6 millions d'euros (soit EUR 19,46 par action). Cette évaluation intègre des plus-values latentes du portefeuille.

Pour rappel, le cours de bourse de l'action s'élève à EUR 28,00 au terme de l'exercice 2018 contre EUR 31,00 un an plus tôt.

Evènements importants survenus après la clôture de l'exercice

Dans le cadre de la loi du 28 juillet 2014 sur l'immobilisation des titres aux porteurs, Socfin a annulé 80.280 actions. Le montant total de l'indemnisation des anciens actionnaires s'élève à 1 million d'euros.

A ce jour, la Caisse de consignation n'a pas encore ouvert de dossier de consignation.

Principaux risques et incertitudes

Les investissements du Groupe tant en Asie du Sud-Est qu'en Afrique peuvent être soumis à des risques politico-économiques. Les dirigeants et les cadres sur place suivent l'évolution de la situation au jour le jour.

Perspectives

Le résultat de l'exercice 2019 dépendra dans une large mesure de la distribution des dividendes des filiales.

Nominations statutaires

Le mandat de Monsieur Vincent Bolloré, administrateur sortant, vient à échéance cette année. Le Conseil proposera à la prochaine Assemblée Générale le renouvellement de ce mandat pour une durée de six ans, venant à expiration au cours de l'Assemblée Générale ordinaire de 2025.

Le Conseil d'Administration

Rapport d'audit sur les états financiers sociaux

Aux actionnaires de
Société Financière des Caoutchoucs
En abrégé, SOCFIN
4, avenue Guillaume
L - 1650 Luxembourg

RAPPORT DU RÉVISEUR D'ENTREPRISES AGRÉÉ

Rapport sur l'audit des états financiers

Opinion

Nous avons effectué l'audit des états financiers de la Société Financière des Caoutchoucs en abrégé, SOCFIN (la « Société ») comprenant le bilan au 31 décembre 2018 ainsi que le compte de profits et pertes pour l'exercice clos à cette date, et les notes aux états financiers, incluant un résumé des principales méthodes comptables.

A notre avis, les états financiers ci-joints donnent une image fidèle de la situation financière de la Société au 31 décembre 2018, ainsi que des résultats pour l'exercice clos à cette date, conformément aux obligations légales et réglementaires relatives à l'établissement et à la présentation des états financiers en vigueur au Luxembourg.

Fondement de l'opinion

Nous avons effectué notre audit en conformité avec le Règlement (UE) N° 537/2014, la loi du 23 juillet 2016 relative à la profession de l'audit (la loi du 23 juillet 2016) et les normes internationales d'audit (ISA) telles qu'adoptées pour le Luxembourg par la Commission de Surveillance du Secteur Financier (CSSF). Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces règlements, loi et normes sont plus amplement décrites dans la section « Responsabilités du Réviseur d'Entreprises Agréé pour l'audit des états financiers » du présent rapport. Nous sommes également indépendants de la Société conformément au code de déontologie des professionnels comptables du conseil des normes internationales de déontologie comptable (le Code de l'IESBA) tel qu'adopté pour le Luxembourg par la CSSF ainsi qu'aux règles de déontologie qui s'appliquent à l'audit des états financiers et nous nous sommes acquittés des autres responsabilités qui nous incombent selon ces règles. Nous estimons que les éléments probants que nous avons recueillis sont

suffisants et appropriés pour fonder notre opinion d'audit.

Observation

Sans pour autant émettre une réserve, nous attirons l'attention sur la note 3 - « Immobilisations financières ». La Société détient des participations dont les sociétés opérationnelles sont situées dans divers pays d'Afrique et d'Asie du Sud-Est et qui sont exposées aux risques de fluctuations politiques et économiques.

Questions clés de l'audit

Les questions clés de l'audit sont les questions qui, selon notre jugement professionnel, ont été les plus importantes dans l'audit des états financiers de la période considérée. Ces questions ont été traitées dans le contexte de notre audit des états financiers pris dans leur ensemble et aux fins de la formation de notre opinion sur ceux-ci, et nous n'exprimons pas une opinion distincte sur ces questions.

Evaluation des parts dans les entreprises liées

Risque identifié

Au 31 décembre 2018, la valeur nette des parts dans les entreprises liées s'élève à 176 millions d'euros et représentent 54% du total bilantaire.

Ces parts dans les entreprises liées sont comptabilisées au coût historique. Elles sont évaluées au plus bas de leur prix d'acquisition ou de la valeur estimée de réalisation par le Conseil d'Administration s'il considère que la perte de valeur sera durable.

Leur valeur estimée de réalisation est déterminée en fonction de la quote-part d'actif net statutaire ou consolidé (éventuellement ré-estimé) des entités concernées, sur leurs perspectives de rentabilité ainsi que sur l'utilité.

Rapport d'audit sur les états financiers sociaux

L'appréciation de la valeur estimée de réalisation de ces participations requiert l'exercice du jugement du Conseil d'Administration dans son choix des éléments à considérer selon les participations concernées. Ces éléments peuvent être historiques (quote-part d'actif net statutaire ou consolidé), et/ou prévisionnels (perspectives de rentabilité) ainsi que l'utilité pour la Société.

En raison du montant significatif des parts dans les entreprises liées ainsi que du jugement nécessaire à l'estimation de leur valeur par le Conseil d'Administration, nous avons considéré l'évaluation des parts dans les entreprises liées comme un point clé de notre audit.

Réponse d'audit apportée

Pour apprécier le caractère raisonnable de l'estimation des valeurs des parts dans les entreprises liées, sur la base des informations qui nous ont été communiquées, nos travaux ont consisté principalement à vérifier que l'estimation de ces valeurs déterminées par le Conseil d'Administration est fondée sur une justification appropriée de la méthode d'évaluation et des éléments chiffrés utilisés et, selon les participations concernées, à :

- apprécier, sur la base des informations fournies par le Conseil d'Administration, les méthodes de valorisation utilisées par la Société ;
- pour les évaluations reposant sur des éléments historiques :
 - apprécier les hypothèses utilisées pour déterminer l'actif net comptable réévalué ;
 - notamment à vérifier que les capitaux propres retenus concordent avec les comptes des entités et que les ajustements opérés, le cas échéant, sur ces capitaux propres sont fondés sur une documentation probante ;
- pour les évaluations reposant sur les autres éléments que sur des éléments historiques :
 - réaliser une analyse sur l'évolution des données financières et non-financières des entreprises liées et de leur activité ;
 - examiner les hypothèses retenues au regard de l'environnement économique aux dates de clôture et d'établissement des comptes.

Nos travaux ont consisté également à :

- apprécier le caractère recouvrable des créances rattachées aux participations ;

- vérifier le caractère approprié des informations présentées dans la note 3 « Immobilisations financières »

Relations avec la banque ING

Risque identifié

Au 31 décembre 2018, la Société a un solde restant dû à court terme de 58,8 millions d'euros envers la banque ING sur des contrats d'emprunt en cours.

En début de l'année 2019 la banque a annoncé qu'elle soumettrait la prolongation de ces contrats à l'adoption par la Société d'une approche plus proactive en matière de responsabilité sociale et environnementale dans la filière huile de palme.

Réponse d'audit apportée

Afin de répondre au risque éventuel de liquidité, nous avons par entretien avec la Direction, obtenu des explications sur la situation.

La Société a réaffirmé que l'ensemble des plantations africaines entreprennent les démarches nécessaires afin d'obtenir la certification RSPO (« Round table on Sustainable Palm Oil ») dans les trois ans. La filiale indonésienne du Groupe est déjà certifiée RSPO pour tous ses sites.

Nous avons également obtenu confirmation de la banque qu'un accord de principe sur le contenu de cet avenant avait été trouvé.

En tout état de cause, nous n'avons aucune raison de penser que les relations entre la banque ING et la Société puissent être durablement interrompues, ou que cette dernière rencontre des difficultés permanentes à se refinancer auprès de banques.

Autres informations

La responsabilité des autres informations incombe au Conseil d'Administration. Les autres informations se composent des informations présentées dans le rapport annuel incluant les rapports de gestion et de la déclaration sur le gouvernement d'entreprise mais ne comprennent pas les états financiers et nos rapports de Réviseur d'Entreprises Agréé sur ces états financiers.

Nos opinions sur les états financiers ne s'étendent pas aux autres informations et nous n'exprimons aucune forme d'assurance sur ces informations.

Rapport d'audit sur les états financiers sociaux

En ce qui concerne notre audit des états financiers, notre responsabilité consiste à lire les autres informations et, ce faisant, à apprécier s'il existe une incohérence significative entre celles-ci et les états financiers ou la connaissance que nous avons acquise au cours de l'audit, ou encore si les autres informations semblent autrement comporter une anomalie significative. Si, à la lumière des travaux que nous avons effectués, nous concluons à la présence d'une anomalie significative dans les autres informations, nous sommes tenus de signaler ce fait.

Nous n'avons rien à signaler à cet égard.

Responsabilités du Conseil d'Administration pour les états financiers

Le Conseil d'Administration est responsable de l'établissement et de la présentation fidèle des états financiers conformément aux obligations légales et réglementaires relatives à l'établissement et la présentation des états financiers en vigueur au Luxembourg, ainsi que du contrôle interne qu'il considère comme nécessaire pour permettre l'établissement d'états financiers ne comportant pas d'anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs.

Lors de l'établissement des états financiers, c'est au Conseil d'Administration qu'il incombe d'évaluer la capacité de la Société à poursuivre son exploitation, de communiquer, le cas échéant, les questions relatives à la continuité d'exploitation et d'appliquer le principe comptable de continuité d'exploitation, sauf si le Conseil d'Administration a l'intention de liquider la Société ou de cesser son activité ou si aucune autre solution réaliste ne s'offre à lui.

Responsabilités du Réviseur d'Entreprises Agréé pour l'audit des états financiers

Nos objectifs sont d'obtenir l'assurance raisonnable que les états financiers pris dans leur ensemble ne comportent pas d'anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs, et de délivrer un rapport du Réviseur d'Entreprises Agréé contenant notre opinion. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, qui ne garantit toutefois pas qu'un audit réalisé conformément au Règlement (UE) N° 537/2014, à la loi du 23 juillet 2016 et aux ISA telles qu'adoptées

pour le Luxembourg par la CSSF permettra toujours de détecter toute anomalie significative qui pourrait exister. Les anomalies peuvent provenir de fraudes ou résulter d'erreurs et elles sont considérées comme significatives lorsqu'il est raisonnable de s'attendre à ce que, individuellement ou collectivement, elles puissent influencer sur les décisions économiques que les utilisateurs des états financiers prennent en se fondant sur ceux-ci.

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément au Règlement (UE) N° 537/2014, à la loi du 23 juillet 2016 et aux ISA telles qu'adoptées pour le Luxembourg par la CSSF, nous exerçons notre jugement professionnel et faisons preuve d'esprit critique tout au long de cet audit. En outre :

- Nous identifions et évaluons les risques que les états financiers comportent des anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs, concevons et mettons en œuvre des procédures d'audit en réponse à ces risques, et réunissons des éléments probants suffisants et appropriés pour fonder notre opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative résultant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne ;
- Nous acquérons une compréhension des éléments du contrôle interne pertinents pour l'audit afin de concevoir des procédures d'audit appropriées aux circonstances et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne de la Société ;
- Nous apprécions le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par le Conseil d'Administration, de même que les informations y afférentes fournies par ce dernier ;
- Nous tirons une conclusion quant au caractère approprié de l'utilisation par le Conseil d'Administration du principe comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments probants obtenus, quant à l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou situations susceptibles de jeter un doute important sur la capacité de la Société à poursuivre son exploitation. Si nous concluons à l'existence d'une incertitude significative, nous sommes tenus d'attirer l'attention des lecteurs de notre rapport sur les informations fournies dans les états

Rapport d'audit sur les états financiers sociaux

financiers au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas adéquates, d'exprimer une opinion modifiée. Nos conclusions s'appuient sur les éléments probants obtenus jusqu'à la date de notre rapport. Cependant, des événements ou situations futurs pourraient amener la Société à cesser son exploitation ;

- Nous évaluons la présentation d'ensemble, la forme et le contenu des états financiers, y compris les informations fournies dans les notes, et apprécions si les états financiers représentent les opérations et événements sous-jacents d'une manière propre à donner une image fidèle.

Nous communiquons aux responsables du gouvernement d'entreprise notamment l'étendue et le calendrier prévu des travaux d'audit et nos constatations importantes, y compris toute déficience importante du contrôle interne que nous aurions relevée au cours de notre audit.

Nous fournissons également aux responsables du gouvernement d'entreprise une déclaration précisant que nous nous sommes conformés aux règles de déontologie pertinentes concernant l'indépendance et leur communiquons toutes les relations et les autres facteurs qui peuvent raisonnablement être considérés comme susceptibles d'avoir des incidences sur notre indépendance ainsi que les sauvegardes connexes s'il y a lieu.

Parmi les questions communiquées aux responsables du gouvernement d'entreprise, nous déterminons quelles ont été les plus importantes dans l'audit des états financiers de la période considérée : ce sont les questions clés de l'audit. Nous décrivons ces questions dans notre rapport sauf si des textes légaux ou réglementaires en empêchent la publication ou si, dans des circonstances extrêmement rares, nous déterminons que nous ne devrions pas communiquer une question dans notre rapport parce que l'on peut raisonnablement s'attendre à ce que les conséquences négatives de la communication de cette question dépassent les avantages pour l'intérêt public.

Rapport sur d'autres obligations légales et réglementaires

Nous avons été désignés en tant que réviseur d'entreprises agréé par l'Assemblée Générale des Actionnaires en date du 28 mai 2014 et la durée totale de notre mission sans interruption, y compris

les reconductions et les renouvellements précédents, est de 11 ans.

Le rapport de gestion est en concordance avec les états financiers et a été établi conformément aux exigences légales applicables.

Les informations requises par l'article 68bis paragraphe (1) lettres c) et d) de la loi modifiée du 19 décembre 2002 concernant le registre de commerce et des sociétés ainsi que la comptabilité et les comptes annuels des entreprises incluses dans le rapport de gestion consolidé et présentées aux pages 27 à 28 et dans le rapport de gestion social et présentées à la page 104 sont en concordance avec les états financiers sociaux et ont été établies conformément aux exigences légales applicables.

Nous confirmons que notre opinion d'audit est conforme au contenu du rapport complémentaire destiné au Comité d'Audit ou l'organe équivalent.

Nous confirmons que nous n'avons pas fourni de services autres que d'audit interdits tels que visés par le Règlement (UE) N° 537/2014 et que nous sommes restés indépendants vis-à-vis de la Société au cours de l'audit.

Autre sujet

La déclaration sur le gouvernement d'entreprise comprend lorsqu'applicables, les informations requises par l'article 68ter paragraphe (1) points a), b), e), f) et g) de la loi modifiée du 19 décembre 2002 concernant le registre de commerce et des sociétés ainsi que la comptabilité et les comptes annuels des entreprises.

Bertrange, le 13 mars 2019

C-CLERC S.A.

Cabinet de révision agréé

Mónika Tasi

Réviseur d'entreprises agréé

Etats financiers sociaux

1. Bilan au 31 décembre 2018

		2018	2017
ACTIF	<i>Note</i>	<i>EUR</i>	<i>EUR</i>
ACTIF IMMOBILISE			
Immobilisations financières	3		
Parts dans des entreprises liées		176.333.533,04	173.191.174,09
Créances sur des entreprises liées		90.232.500,00	103.065.835,00
		266.566.033,04	276.257.009,09
ACTIF CIRCULANT			
Créances			
Créances sur des entreprises liées			
dont la durée résiduelle est inférieure ou égale à un an		59.364.284,98	40.344.436,02
Autres créances			
dont la durée résiduelle est inférieure ou égale à un an		804,89	3.706,01
		59.365.089,87	40.348.142,03
Avoirs en banques, avoirs en compte de chèques postaux, chèques et en caisse		31.661,57	40.690,70
		59.396.751,44	40.388.832,73
		325.962.784,48	316.645.841,82

L'annexe fait partie intégrante des comptes annuels.

Etats financiers sociaux

		2018	2017
<i>PASSIF</i>	Note	EUR	EUR
CAPITAUX PROPRES			
	4		
Capital souscrit		24.779.510,00	24.920.000,00
Prime d'émission		501.846,51	501.846,51
Réserves			
Réserve légale		2.492.000,00	2.492.000,00
Autres réserves, y compris la réserve de juste valeur			
Autres réserves disponibles		57.277.681,15	57.140.157,15
		59.769.681,15	59.632.157,15
Résultats reportés		91.456.809,10	89.504.727,86
Résultat de l'exercice		10.784.330,07	11.391.894,57
Acomptes sur dividendes		-786.651,11	-1.573.302,22
		186.505.525,72	184.377.323,87
DETTES			
Emprunt obligataire non convertible			
dont la durée résiduelle est supérieure à un an		80.000.000,00	80.000.000,00
dont la durée résiduelle est inférieure ou égale à un an		195.555,56	195.555,56
Dettes envers des établissements de crédit			
dont la durée résiduelle est supérieure à un an		0,00	18.333.335,00
dont la durée résiduelle est inférieure ou égale à un an		58.753.737,86	32.295.345,59
Dettes envers des entreprises liées			
dont la durée résiduelle est inférieure ou égale à un an		171.171,00	95.940,00
Autres dettes			
dont la durée résiduelle est inférieure ou égale à un an		336.794,34	1.348.341,80
		139.457.258,76	132.268.517,95
		325.962.784,48	316.645.841,82

L'annexe fait partie intégrante des comptes annuels.

Etats financiers sociaux

2. Compte de pertes et profits pour l'exercice se terminant le 31 décembre 2018

		2018	2017
	Note	EUR	EUR
Matières premières et consommables et autres charges externes			
Autres charges externes		-1.486.042,39	-1.208.849,66
Autres charges d'exploitation		-19.875,44	-15.834,72
Produits provenant de participations			
provenant d'entreprises liées	5	16.750.982,18	17.467.504,86
Autres intérêts et autres produits financiers			
Autres intérêts et produits financiers		1.013,34	2.834,36
Intérêts et autres charges financières			
concernant des entreprises liées		-2.841,06	0,00
autres intérêts et charges financières		-4.398.953,00	-4.847.769,11
Impôts sur le résultat		-3.913,56	-1.176,16
Résultat après impôts sur le résultat		10.840.370,07	11.396.709,57
Autres impôts ne figurant pas ci-dessus		-56.040,00	-4.815,00
Résultat de l'exercice		10.784.330,07	11.391.894,57

Proposition de répartition bénéficiaire

	2018	2017
	EUR	EUR
Report à nouveau	93.602.025,95	91.456.809,10
Du solde :		
10% au Conseil d'Administration	865.316,22	943.981,33
90% aux 14.159.720 actions	7.787.846,00	8.495.832,00
	102.255.188,17	100.896.622,43
Dividende par action	EUR 0,55	EUR 0,60

L'annexe fait partie intégrante des comptes annuels.

3. Annexe aux états financiers sociaux de l'exercice 2018

Note 1. Généralités

La Société a été constituée le 5 décembre 1959 sous forme d'une société anonyme et a adopté le statut de « soparfi » le 10 janvier 2011.

La durée de la Société est illimitée et son siège social est établi à Luxembourg. La Société est inscrite au

Registre de Commerce et des Sociétés sous le numéro B 5937.

L'exercice social commence le 1er janvier pour se terminer le 31 décembre.

Note 2. Principes, règles et méthodes comptables

Principes généraux

Les comptes annuels sont établis conformément aux dispositions légales et réglementaires luxembourgeoises et aux pratiques comptables généralement admises.

La Société prépare des comptes consolidés qui sont disponibles au siège social de la Société (4, avenue Guillaume à L-1650 Luxembourg) ou sur le site internet : www.socfin.com.

Conversion des devises

La Société tient sa comptabilité en euro (EUR) et les comptes annuels sont exprimés dans cette devise.

Les transactions effectuées dans une devise autre que la devise du bilan sont converties dans la devise du bilan au cours de change en vigueur à la date de la transaction.

A la date de clôture du bilan :

- le prix d'acquisition des titres de participation inclus dans les immobilisations financières ainsi que les créances y rattachées, exprimés dans une autre devise que la devise du bilan, restent convertis au cours de change historique ;
- les avoirs bancaires exprimés dans une autre devise que la devise du bilan, sont évalués sur base du cours de change en vigueur à la date de clôture du bilan ou au taux inclus dans le contrat de couverture pour les éléments couverts par un contrat de change à terme. Les gains et pertes non réalisés sont comptabilisés dans la période en cours ;

- tous les autres postes de l'actif exprimés dans une autre devise que la devise du bilan, sont évalués individuellement au plus bas de leur valeur au cours de change historique ou de leur valeur déterminée sur base du cours de change en vigueur à la date de clôture du bilan ;

- tous les postes de passif exprimés dans une autre devise que la devise du bilan, sont évalués individuellement au plus haut de leur valeur au cours de change historique ou de leur valeur déterminée sur base du cours de change en vigueur à la date de clôture du bilan.

Les gains et pertes de change réalisés sont comptabilisés dans le compte de profits et pertes. A la date de clôture, par application du principe de prudence, seuls les écarts de conversion négatifs sur les postes en devises sont portés au résultat.

S'il existe un lien économique entre deux transactions, les écarts de change non réalisés sont comptabilisés à hauteur de la perte de change latente correspondante.

Evaluation des immobilisations financières

Les participations et les titres ayant le caractère d'immobilisation sont évalués individuellement au plus bas de leur prix d'acquisition ou de leur valeur estimée par le Conseil d'Administration, sans compensation entre les plus-values et les moins-values individuelles.

Le prix d'acquisition inclut le prix d'achat et les frais accessoires.

Etats financiers sociaux

Pour déterminer la valeur estimée, le Conseil d'Administration se base :

- soit sur la valeur boursière ou sur les états financiers des sociétés à évaluer ;
- soit sur d'autres informations et documents disponibles.

Créances

Les créances sont enregistrées à leur valeur nominale. Elles font l'objet de corrections de valeur lorsque leur recouvrement est compromis. Les corrections de valeur ne sont pas maintenues si les raisons qui ont motivé leur constitution ont cessé d'exister.

Dettes

Les dettes sont inscrites à leur valeur nominale.

Note 3. Immobilisations financières

	Parts dans des entreprises liées		Créances sur des entreprises liées		Total	
	2018	2017	2018	2017	2018	2017
	EUR	EUR	EUR	EUR	EUR	EUR
Prix d'acquisition/valeur nominale au début de l'exercice	173.191.174,09	173.191.174,09	103.065.835,00	89.732.501,00	276.257.009,09	262.923.675,09
Augmentations	3.142.358,95	0,00	0,00	40.000.000,00	3.142.358,95	40.000.000,00
Diminutions	0,00	0,00	-12.833.335,00	-26.666.666,00	-12.833.335,00	-26.666.666,00
Prix d'acquisition/valeur nominale à la fin de l'exercice	176.333.533,04	173.191.174,09	90.232.500,00	103.065.835,00	266.566.033,04	276.257.009,09
Corrections de valeur au début et à la fin de l'exercice	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Valeur nette comptable à la fin de l'exercice	176.333.533,04	173.191.174,09	90.232.500,00	103.065.835,00	266.566.033,04	276.257.009,09

La diminution des « Créances sur des entreprises liées » durant l'exercice est expliquée par le transfert de EUR 12.833.335 vers les créances à court terme.

Informations sur les entreprises dans lesquelles la Société détient au moins 20% du capital

Dénomination	Pays	% détenu	Valeur nette comptable EUR	Exercice clôturé au	Devises des comptes annuels	Fonds propres en devises (y inclus résultat net)	Résultat net en devises
Socfinaf S.A.	Luxembourg	59,97	128.025.688,66	31.12.2018	EUR	259.369.313	20.284.043
Socfinasia S.A.	Luxembourg	57,79	47.762.434,12	31.12.2018	EUR	406.627.390	24.836.324
Induservices S.A. (*)	Luxembourg	35,00	35.000,00	31.12.2018	EUR	226.293	6.297
Management Associates S.A. (*)	Luxembourg	20,00	400.000,00	31.12.2018	EUR	2.565.772	-188.155
			176.223.122,78				

(*) Sur base de données financières non auditées.

Etats financiers sociaux

Note 4. Capitaux propres

	Capital souscrit EUR	Prime d'émission EUR	Réserve légale EUR	Autres réserves EUR	Résultats reportés EUR	Résultat de l'exercice EUR	Acomptes sur dividendes EUR
Situation au 1er janvier 2017	24.920.000,00	501.846,51	2.492.000,00	56.899.316,40	89.951.007,44	8.993.533,75	-1.573.302,22
Affectation du résultat de l'exercice 2016 suivant décision de l'Assemblée Générale tenue en date du 31 mai 2017 :							
• Résultats reportés					-446.279,58	446.279,58	
• Dividendes						-7.079.860,00	
• Tantièmes						-786.651,11	
• Acomptes sur dividendes 2016						-1.573.302,22	1.573.302,22
Acomptes sur dividendes suivant décision du Conseil d'Administration du 27 octobre 2017							
							-1.573.302,22
Extourne coupons prescrits				240.840,75			
Résultat de l'exercice 2017						11.391.894,57	
Situation au 31 décembre 2017	24.920.000,00	501.846,51	2.492.000,00	57.140.157,15	89.504.727,86	11.391.894,57	-1.573.302,22
Affectation du résultat de l'exercice 2017 suivant décision de l'Assemblée Générale tenue en date du 30 mai 2018 :							
• Résultats reportés					1.952.081,24	-1.952.081,24	
• Dividendes						-7.079.860,00	
• Tantièmes						-786.651,11	
• Acomptes sur dividendes 2017						-1.573.302,22	1.573.302,22
Acomptes sur dividendes suivant décision du Conseil d'Administration du 26 octobre 2018							
							-786.651,11
Annulation 80.280 actions	-140.490,00			137.524,00			
Résultat de l'exercice 2018						10.784.330,07	
Situation au 31 décembre 2018	24.779.510,00	501.846,51	2.492.000,00	57.277.681,15	91.456.809,10	10.784.330,07	-786.651,11

Capital souscrit

Au 31 décembre 2018, le capital souscrit et entièrement libéré est de EUR 24.779.510 représenté par 14.159.720 actions sans désignation de valeur nominale. Conformément à la loi du 28 juillet 2014 relative à l'immobilisation des actions au porteur, 80.280 actions ont été annulées.

Au 31 décembre 2018 et 2017, la prime d'émission s'élève à EUR 501.847.

Réserve légale

Le bénéfice annuel doit faire l'objet d'un prélèvement de 5% à affecter à une réserve légale. Ce prélèvement cesse d'être obligatoire dès que la réserve atteint 10% du capital. La réserve légale ne peut pas être distribuée.

Etats financiers sociaux

Note 5. Produits provenant de participations

	2018	2017
	EUR	EUR
Dividendes reçus	11.242.828,03	12.373.884,97
Intérêts sur créances	5.508.154,15	5.093.619,89
	16.750.982,18	17.467.504,86

Note 6. Rémunération du Conseil d'Administration

Au cours de l'exercice 2018, les membres du Conseil d'Administration ont perçu EUR 15.000 de jetons de présence et EUR 865.316 de tantièmes.

Note 7. Environnement politique et économique

La Société détient des participations dans des sociétés qui opèrent indirectement en Afrique et en Asie du Sud-Est.

Etant donné l'instabilité économique et politique dans ces pays d'Afrique (Sierra Leone, Liberia, Côte d'Ivoire, Ghana, Nigeria, Cameroun, São Tomé et République Démocratique du Congo) et d'Asie du Sud-Est (Cambodge et Indonésie), ces participations présentent un risque en termes d'exposition aux fluctuations politiques et économiques.

Note 8. Evènements importants survenus après la clôture de l'exercice

Dans la cadre de la loi du 28 juillet 2014 sur l'immobilisation des titres aux porteurs, Socfin a annulé 80.280 actions. Le total de l'indemnisation des anciens actionnaires s'élève à 1 million d'euros.

A ce jour, la Caisse de Consignation n'a pas encore ouvert de dossier de consignation.